



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

DE FRANCE.

DÉCEMBRE, 1773.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*VERS sur le Mariage de Monseigneur
le Comte D'ARTOIS.*

QUE tout en ce beau jour & s'anime & s'em-
presse.

Accourez en ces lieux, peuples de l'Univers ;
Faites les retentir de vos cris d'âlégresse,
Et formez des concerts.

LOUIS, toujours jaloux du bonheur de la France ;
De l'hymen pour son fils va serrer les doux nœuds.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

O François ! cette double & célèbre alliance
Doit combler tous vos vœux.

Et toi , jeune Héros , connois ta destinée :
Sans avoir eu le tems de former des desirs ,
Tu reçois une Epouse auguste & fortunée
De la main des Plaisirs.

Par les soins de Louis , cette aimable Princesse
Trouve un Peuple empressé qui prévient tous ses
goûts.
Elle verse sur lui des larmes de tendresse ,
Et vole à son époux.

Jouis de ton bonheur , sois digne de ton père.
Ce Prince vertueux , la gloire des François ,
De tout infortuné soulageoit la misère
Par de justes bienfaits.

Mais toi-même , bientôt volant à la victoire ,
Tu sauras éclipser les plus fameux guerriers ;
Et nous irons graver au temple de Mémoire ,
Ton nom & tes lauriers.

Je te vois aux vaincus tendre une main pro-
pice ,
Et ranimer l'espoir dans leurs cœurs abattus.
J'entends tout l'Univers célébrer ta justice
Et chanter tes vertus.

D'un si bel avenir accepte le présage ;

Hâte-toi d'arriver à l'immortalité.

Un Dieu t'offre d'avance & l'encens & l'hommage
De la Postérité.

Du sein des immortels, veille sur cet empire,
O Père des Bourbons, toi, l'exemple des Rois.
A tes enfans chéris daigne aujourd'hui sourire,
Et leur dicter tes loix.

Par M. d'Aigremont.

*DISCOURS en vers prononcé le jour de
la distribution des prix du Collège royal
de Brive, le 25 Août 1773, par M.
Castan de la Courtade, Docteur, &
Préfet du Collège.*

Au bruit de ces brillans concerts
Dans ce jour fortuné les Peuples applaudissent :
De ces lieux enchanteurs les voûtes retentissent
Des louanges du Dieu des vers.
J'entends la trompette bruyante,
Et tous les instrumens divers.
Des favoris des Arts la troupe triomphante
Se couronne à mes yeux de lauriers toujours
verts.

A iv

➤ MERCURE DE FRANCE.

Dans cette assemblée éclatante ,
Que forment tant de beaux Esprits ,
Je vois briller à mes regards surpris.
Ces Magistrats zélés , ces hommes respectables ,
La gloire & le soutien par leurs vertus aimables

De nos citoyens attendris :

Je les vois ici réunis

Avec ces Muses & ces Grâces ,

Qui fixent toujours sur leurs traits

Les talens , les jeux & les ris.

Vous qui dans une heureuse ivresse ,

Puisez dans les sacrés trésors

Du Dieu sublime du Permesse ;

Paraissez , charmante jeunesse ;

Répétez ici ces accords

Que votre esprit offre à notre tendresse :

Venez aux yeux de vos pâles rivaux

Que dévorent l'envie & la sombre tristesse ,

Venez jouir du fruit de vos nobles travaux

Sur un nuage d'or s'avance la Victoire :

Elle pare vos fronts des rayons de la Gloire.

Né voyez-vous pas les neuf Sœurs

Abandonner pour vous le temple de Mémoire ?

Quel heureux moment pour vos cœurs !

Elles vous ont couverts de leurs brillantes ailes ;

Déjà de leurs mains immortelles

Elles vous ont offert des guirlandes de fleurs

Et des couronnes éternelles. . . .

Quoi ! chers enfans, vous fuyez leurs faveurs,
 Les applaudissemens flatteurs
 D'une multitude innombrable !

On environne en vain votre jeunesse aimable :

Vous volez, la palme à la main,
 Dans le bras de celui qui vous donna la vie ;
 Et suspendus au cou d'une mère ravie,

Vous inondez son visage & son sein
 Des pleurs que font couler la joie & l'âlégresse.
 Tous lés deux attendris bénissent leur destina.

Ah ! qu'il est doux d'offrir à leur tendresse
 Une couronne, accordée aux talens,
 Et que mériteroit votre aimable sagesse !
 Mais qu'il est bien plus doux d'offrir des senti-
 mens !

Que les vôtres pour ceux dont vous tenez la vie,
 Pâtent toujours d'un cœur tendre & respectueux :
 Gravez en traits de feu dans votre ame attendrie

Ces conseils sages, précieux,
 Et ces maximes respectables,
 Que je vous adresse pour eux.

Mon fils, vous dit ce père vertueux,
 « J'admire avec transport tes qualités aimables,
 » Ton ingénuité, ton esprit, ta candeur,
 » Les passions, ces tyrans redoutables,
 » N'ont pas éncor pénétré dans ton cœur.
 » La main de l'Eternel, en traits ineffaçables,

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

- » Semble avoir peint sur ton front ingénu
- » Tous les attraits de la vertu.
- » Mais, hélas ! mon cher fils, partage mes alar-
- » mes ,
- » Soutiens mon courage abattu :
- » Viens avec moi verser des larmes ;
- » Viens, sois sensible à ma douleur.
- » Dans les jardins qu'embellit Flore
- » Mes yeux ont vu naître une fleur ,
- » Tous les jours les pleurs de l'Aurore
- » Sur elle répandoient la vie & la fraîcheur.
- » Zéphir la caressoit de son aîle badine ;
- » Elle brilloit au loin ; & son odeur divine
- » Parfumoit les lieux d'alentour.
- » Flore la chériffoit : les Nymphes des campa-
- » gnes
- » Près d'elle avoient fixé leur tranquille séjour.
- » J'espérois que l'hiver descendu des montagnes ,
- » Respecteroit la gloire & l'honneur du printems...
- » Hélas ! les moindres sifflemens
- » De l'Aquilon impitoyable
- » Ont desséché la sève & flétri la couleur
- » De cette magnifique fleur ,
- » Qui répandoit jadis un parfum délectable.
- » Sur elle la tempête exerce sa fureur . . .
- » O mon cher fils, viens voir sur sa tige mou-
- » rante
- » Cette reine des fleurs autrefois si brillante ;
- » Hélas ! elle tombe & périt.

- » Épargne-moi, mon fils, des soucis & des larmes :
- » mes :
- » J'aime mieux voir la mort moissonnant tous tes charmes,
- » Te plonger à jamais dans l'éternelle nuit ;
- » Que de te voir devenir la victime
- » De ces infames passions,
- » De ces monstres affreux, qui, respirant le crime,
- » Sèment par-tout l'horreur & les divisions.
- » Elles doivent régner sur un cœur magnanime,
- » Dira ce jeune audacieux. . .
- » Fuis ce monstre, ô mon fils ! son air contagieux
- » Infecteroit ton innocence.
- » Son front impie, où règne la licence ;
- » Brave les Souverains & le Maître des Cieux. . .
- » Suis la religion, la foi de tes ancêtres.
- » Respecte tous les Rois : obéis à tes maîtres .
- » Vole dans les champs de l'honneur
- » Sacrifier pour eux & ton sang & ta vie.
- » Immole-toi pour la patrie :
- » Deviens l'effroi de l'oppresseur.
- » Protège la foible innocence.
- » Si Thémis dans tes mains a remis sa balance ;
- » Que la veuve & que l'orphelin
- » Trouvent en toi leur plus sûre défense ;
- » Et bénis ton noble destin
- » Quand tu pourras soulager l'indigence.

12 MERCURE DE FRANCE.

- » Si du Très-Haut Ministre révéral,
- » Tu t'affieds dans son sanctuaire,
- » Que ton peuple te soit sacré :
- » Ouvre pour lui des entrailles de père :
- » Que ton zèle, mon fils, soit actif, animé :
- » Contre le crime heureux qu'il s'élève & qu'il
- » tonne ;
- » Mais de quelque chaleur que tu sois enflammé,
- » En attaquant le vice, épargne la personne ;
- » Ministre d'un Dieu qui pardonne,
- » Ne le peins pas toujours de ses foudres armé :
- » Quo dans toi, la foule innombrable
- » De tes hardis persécuteurs,
- » Ne trouve qu'un front calme, une ame inébran-
- » lable ;
- » Mais sur-tout oppose des mœurs
- » A la corruption de ce siècle coupable.
- » Ah ! c'est alors, mon fils, que sur mes cheveux
- » blancs
- » Viendront se reposer la joie & l'alégresse :
- » Transporté d'une douce ivresse,
- » Tu verras le bonheur filer tous mes instans,
- » Sa main, semant de fleurs ma brillante vieillesse,
- » Effacer sur mon front le ravage des ans,
- » Et pour moi seul briser la faux du Temps. »

R E G H E T S.

AIR: *Ne v'là t'il pas que j'aime.*

PLEUREZ, AMOURS, GRACES PLEUREZ
Ma cruelle infortune:

Aux douleurs mes sens sont livrés;
Hélas! tout m'importune.

Je possédois depuis long-tems
Le cœur de mon Agathe;
Mais aujourd'hui tous mes accens
N'ont plus rien qui la flatte.

Son plaisir étoit de me voir,
De m'aimer, de m'entendre,
Elle s'en faisoit un devoir;
Pouvois-je m'y méprendre?

Aujourd'hui, le dirai-je? hélas!
Elle fuit ma présence:
Mon cœur pour elle est sans appas;
Et mes vers sans cadence.

Ne m'en as-tu pas fait serment,
O trop aimable Agathe,
De m'aimer toujours constamment?
Serois-tu donc ingrate?

14 **MERCURE DE FRANCE.**

Moi , ne t'aimé-je pas toujours ?
Toujours avec tendresse ?
Pourquoi répandre sur mes jours
La plus sombre tristesse ?

Va, chère Agathe , de mon cœur
Tu peux sentir la flamme :
Tu verras que la même ardeur
Brûle au fond de mon ame.

Ah ! si tu méprises encor
Ces accens de ma lyre ,
Du moins prends pitié de mon sort ;
Tu fais tout mon martyre.

*Par M. le C. d'Art... , abonné
au Mercure.*

E P I G R A M M E.

CERTAIN pédant , suivi de sa communauté
Vit un ivrogne. Ah ! quelle iniquité ,
Dit-il ! quel sujet de scandale !
Il enfiloit sur ce point de morale
Un éloquent & long sermon.
L'ivrogne , courroucé d'entendre ce jargon :
Tout beau , dit-il , prédicateur ,
Holà ! foin de pareils apôtres ,

Eh ! si-tu n'aimes point la divine liqueur,
N'entreprends pas, morbleu ! d'en dégoûter les
autres.

Par le même.

A U T R E.

UN Savetier badin rencontra dans la rue
Une femelle un peu bossue.
Ah ! ma fille, bon jour. — Ta fille ! impertinent ?
Dit la pimbèche, quel outrage !
Eh ! ne vous fâchez pas, répondit le manant,
Un objet mal tourné tel que votre corsage,
D'un Savetier peut bien être l'ouvrage.

Par le même.

A U T R E.

LE vendredi,
Non, belle Iris, le vendredi
N'est point jour de mauvais augure,
Croyez ainsi que je le di ;
Espérons-y bonne aventure
Et le comble de nos desirs ;
C'est le jour de Vénus, la mère des Plaisirs.

Par le même.

OMAR, ou les Erreurs de l'Ambition.

OMAR, l'hermite de la montagne Aubukabis, qui s'élève à l'Orient de la Mecque, & domine sur cette superbe ville, trouva un soir, à quelques pas de sa cellule, un homme seul, couché sur la terre, dans l'attitude de la douleur, & qui paroïssoit même trop affligé pour verser des larmes. Il promenoit au hasard un œil farouche, & ses traits décharnés annonçoient sa foiblesse. Son esprit étoit si distrait qu'il fixa longtems Omar sans le voir. Mais tout-à-coup il parut se réveiller & sortir d'un songe : l'aspect de son semblable l'humilia, & son visage peignoit son désespoir. Il s'inclina vers la terre moins pour saluer Omar, que pour lui dérober sa confusion. Fils de l'affliction, lui dit Omar, qui es-tu, & quel est ton malheur ? Mon nom, reprit l'Étranger, est Assan, & cette ville est ma patrie. L'Ange de l'adversité a étendu sur ma tête son bras impitoyable ; tu as compassion de moi, mais tu ne peux me secourir ; ta pitié sera stérile, & je serai toujours malheureux. Je sçais, répondit

Omar, que l'Être de qui nous devons recevoir le bien & le mal avec une égale humilité, peut seul faire briller le Soleil de la prospérité à travers les nuages de la douleur; cependant daigne m'ouvrir ton cœur; peut-être je te donnerai la force de soutenir ton infortune: ce sera presque la réparer. Assan fixa quelques instans la terre, & levant avec timidité ses yeux appesantis, il osa regarder Omar, poussa un profond soupir, & parla en ces termes:

« Il y a actuellement six ans que notre puissant Souverain le Calife Almalie, dont la mémoire soit bénie à jamais, vint adorer dans le temple de la sainte Cité. Successeur du Prophète, il crut qu'il ne pouvoit lui plaire qu'en l'imitant, & il s'empressa de répandre sur son peuple les trésors de sa bienfaisance. Dans les intervalles que lui laissoient ses prières, il sortoit de la ville, & cherchoit l'infortune pour la secourir, & la foiblesse pour la soulager. La veuve sourioit à son aspect, & retrouvoit un appui; l'orphelin oubloit le sentiment de sa première perte, & ne s'apercevoit plus qu'il lui manquoit un père. Pour moi, qui ne craignois d'autre mal que la souffrance du corps, & n'attendois

18 MERCURE DE FRANCE.

d'autre bien que le fruit de mon travail , je chantois & m'occupois tranquillement à mon ouvrage accoutumé , quand Almalie entra dans mon habitation. Il promena ses regards autour de lui avec un sourire de complaisance ; il paroissoit satisfait de voir une maison si rustique & si propre , & un homme si pauvre & si content. Comme il portoit l'habit d'un pèlerin , je le reçus avec tout l'empressement de l'hospitalité , & ma gaîté s'accrut encore par la présence de mon nouvel hôte. Lorsqu'il eut accepté quelques rafraîchissemens , il me fit différentes questions ; mais , plus je m'efforçois de l'amuser par mes réponses , plus il paroissoit absorbé dans ses réflexions. Il gardoit le silence , & me fixoit d'un œil calme & attentif. Je pensai que j'étois peut-être connu de lui , ce qui me détermina à lui demander son nom & celui de sa patrie. Assan , me dit-il , j'ai excité ta curiosité , & je vais la satisfaire. Celui qui te parle est Almalie , assis sur le trône de Médine , le Souverain des fidèles & l'esclave de ton Dieu. A ces mots je fus saisi d'étonnement , mais mon doute égala ma surprise. Almalie s'en aperçut , ôta son vêtement , me découvrit l'habit distinctif de sa majesté , & mit à

son doigt l'anneau royal. Je me levai aussitôt & j'allois me prosterner devant lui. Assan, reprit-il en me retenant par le bras, tu es plus grand que moi, & c'est par toi que je viens de connoître la sagesse & l'humilité. Pourquoi, lui dis-je, insultes ton esclave qui n'est qu'un vermisseau devant toi ? La vie & la mort sont dans ta main, & la félicité & la misère sont les filles de ta volonté. — Non Assan, je ne puis donner le bonheur ; je puis seulement ne pas l'ôter : mais tu es au-delà des bornes de ma puissance & de ma bonté. S'il m'étoit possible de faire un heureux, je voudrois l'être moi-même. Est-ce donc faire le bien que de pouvoir satisfaire l'avarice & l'ambition ? Hélas ! je n'ai que le droit aussi triste que juste de réprimer les désordres & le crime ; mais l'Être Souverain qui me donne ce droit s'est réservé celui de récompenser la vertu, ou plutôt, il l'a chargée elle-même de sa propre récompense en la faisant jouir du plaisir de se connoître. Si le salaire de la vertu pouvoit dépendre de moi, c'est à toi sans doute que je croirois le devoir. Mais tu es content, & par conséquent l'avarice & l'ambition ne souillent point ton ame. T'élever, ce seroit ôter à ton existence la

simplicité qui l'embellit & le bonheur qui la soutient. Alors il se leva, m'ordonna de garder le secret, & partit.

L'étonnement dans lequel le Calife me laissa, fit bientôt place à mes regrets : je me savois mauvais gré de mon bonheur passé, & sur-tout de m'être opposé, par mon air de satisfaction, à mon bonheur futur. J'accusois de folie la gâité qui avoit été jusqu'alors la compagne fidelle de mon travail & de ma pauvreté. Je rougissois de l'obscurité de mon état où ma froide insensibilité me condamnoit pour toujours ; je négligeai mon travail, parce que j'en méprisois le salaire ; je passois mes jours dans l'oïveté, & je formois des projets romanesques pour recouvrer les avantages que j'avois perdus. La nuit, au lieu de goûter les douceurs d'un sommeil rafraîchissant qui me rendit le plaisir, & la force nécessaire à mes travaux, je ne revois que d'habits éclatans, de suite nombreuse, de jardins, de palais, d'Eunuques, de sérail, & je ne me réveillais que pour regretter les illusions qui s'évanouissoient avec la nuit. Ma santé fut bientôt altérée par les agitations continuelles de mon esprit ; je vendis tout que je possédois pour nourrir mon oïveté & mes erreurs, & je

ne réservai qu'un mauvais grabat sur lequel je me jettois quand ma foiblesse me forçoit au repos,

Dans la première lune de l'année suivante le Calife vint encore à la Mecque aussi secrètement & dans les mêmes desfeins. Il étoit curieux de revoir un homme qu'il croyoit d'autant plus heureux qu'il ne devoit son bonheur qu'à lui-même ; mais il ne trouva plus cet homme si joyeux, qui chantoit à son ouvrage, & dont l'embonpoint annonçoit la force & le bonheur. J'étois pâle & défiguré, étendu sur la terre & mâchant de l'opium qui contribuoit à suppléer à des grandeurs réelles par les fantômes de mon imagination exaltée. Il entroit avec l'air d'une douce impatience qui se changea tout-à-coup en un sentiment de compassion & d'étonnement. J'avois mille fois desiré quelque occasion de m'adresser au Calife, mais je demeurai interdit en sa présence ; je me prosternai à ses pieds, j'étendis ma main sur ma tête, & je demeurai sans voix. Assan, me dit-il, qu'as-tu fait des biens que ton travail t'avoit donnés ? Qu'as-tu fait de cette santé dont tu savois jouir, de cette gaîté naïve qui brilloit sur ton visage, & dont la source étoit dans ton

cœur ? Quel malheur nouveau a détruit ton bonheur passé ? Si je suis assez puissant, parle, & sois heureux. Alors je levai les yeux, & je répondis en ces mots : Pardonne à l'orgueil de ton esclave qui aimeroit mieux mourir que de cacher la vérité à son maître. Je suis devenu malheureux par la perte des biens que je n'ai jamais connus : tu as élevé dans mon ame des desirs que je ne mérite pas que tu satisfasses ; ... Mais enfin pourquoi celui qui a été heureux au sein de l'indigence & de l'obscurité, ne seroit-il pas plus heureux encore au milieu de la richesse & des grandeurs ?

Quand j'eus fini ces mots, Almarie resta quelques momens en silence, & je demurai prosterné devant lui : Assan, me dit-il, j'apperçois avec plus de regret que d'indignation, que les apparences m'ont trompé, & qu'il faut mieux approfondir l'homme pour le connoître. Ton ambition étoit endormie par l'habitude de la médiocrité. Les objets lointains se sont approchés ; ils ont réveillé ton ame comme l'aimant force le fer de s'unir à lui. Je ne puis te donner de l'autorité sur mon peuple ; ce seroit le soumettre à l'oppression & me forcer de punir des crimes

que je t'aurois permis de commettre ; mais, comme je t'ai privé d'un bien que je ne puis te rendre , je veux du moins satisfaire tes desirs que j'ai fait naître , afin que tu ne m'accuses point d'injustice & que tu cesses de haïr ton existence. Lève-toi , & suis mes pas. Je me relevai de terre comme l'oiseau qui fend la nue ; je baisai ses habits avec tous les transports de la reconnoissance & de la joie , & je quittai ma demeure aussi satisfait que si j'échappois de la tanière d'un lion furieux : je suivis Almatie , & , lorsqu'il eut rempli ses vœux , il me conduisit avec lui à Médine , & me fit donner un appartement au sérail. J'étois servi par ses propres esclaves , j'étois nourri de sa table , & l'on m'apportoit , toutes les semaines , une somme qui surpassoit de beaucoup les trésors que me prêtoient mes idées romanesques. Mais je m'apperçus bientôt que les mêts les mieux apprêtés de l'opulence avoit bien moins de goût que la nourriture grossière que le travail donne à l'appétit ; que le sommeil de la mollesse avoit bien moins de douceur que celui de la fatigue , & que le tems le plus agréable est celui où l'activité attend sa récompense. Je me rappelai toutes ces jouissances & je les regret-

24 MERCURE DE FRANCE:

rai; mais, tandis que je soupirois au milieu d'une abondance superflue qui m'embarassoit, & que cependant je ne pouvois quitter, tout disparut en un moment, & mon sort changea comme celui de tout l'Empire.

Almarie, au milieu de sa gloire & de sa puissance, & dans la vigueur de son âge, expira subitement dans le bain. Telle fut, tu le fais, la volonté du Tout-Puissant, & la destinée du Calife.

Son fils Abubekir, qui lui succéda, fut prévenu contre moi par quelques courtisans qui me méprisoient, quoique jaloux de mon bonheur. Il me fit retirer ma pension, & me fit chasser du palais. Mes ennemis exécutèrent cet ordre avec tant de sévérité, qu'au bout de quelques heures j'étois dans les rues de Médine sans ressource & sans amis, exposé aux outrages & à la faim, & ne conservant que les habits du luxe & le sentiment de l'orgueil. Ne te permets pas un injuste mépris, ô toi à qui l'expérience n'a pas appris que c'est un malheur de perdre ce que ce n'étoit pas un bonheur de posséder. Que cette leçon est terrible! & que la Providence a voulu qu'il m'en coûtât pour m'instruire! je suis venu de Médine à la
Mecque;

Mecque ; l'horreur de mon sort me suit par-tout, & je ne puis me dérober à la sensation pénible de mon malheur. Les deux états de ma vie sont bien différens. Le souvenir de tous deux me déchire également, & les plaisirs de l'un & de l'autre ne reviendront jamais. Assan, après avoir prononcé ces mots, joignit ses mains, leva les yeux au Ciel, & son visage fut inondé d'un torrent de larmes.

Lorsqu'Omar eut laissé passer ces transports, il s'approcha d'Assan, & le prenant par la main : Mon fils, lui dit-il, il reste encore en ton pouvoir plus qu'Almalie ne peut te donner & qu'Aububekir ne peut t'enlever. Ecoute la leçon du Prophète ; c'est lui qui va te parler par ma bouche.

Almalie te l'avoit bien dit : tu étois content dans ton premier état, parce que l'habitude t'avoit plié au travail & à la pauvreté, & que la richesse étoit placée trop loin de toi pour y atteindre, même par l'espérance. Quand la richesse s'est approchée de toi, le travail & la pauvreté ont emporté tes plaisirs. Ce qui étoit devenu l'objet de ton espérance, en est aussi devenu le terme, & celui dont l'espérance est, pour ainsi dire, éteinte, doit né-

B

26 MERCURE DE FRANCE.

ceffamment être malheureux. Le travail entretient l'espérance continuelle de la récompense ; mais l'inaction de la richesse n'est que la léthargie d'une ame sans ressort. Retourne chez toi, rends grâces au Ciel qui t'éclaire, mets ta confiance dans celui qui peut seul satisfaire les desirs de la raison. Ose espérer une portion de ce bonheur en comparaison duquel le bonheur de ce monde est comme un grain de poussière dans une balance, ou une goutte d'eau dans le sein des mers. Va, mon fils, retourne à ton ouvrage ; ta nourriture va reprendre son goût ; ton sommeil retrouvera sa douceur, & ton sort heureux & tranquille te conduira paisiblement à celui qui t'attend dans le séjour céleste.

Assan, dans le cœur duquel l'Ange de l'instruction avoit gravé la leçon d'Omarr, courut se prosterner dans le temple du Prophète ; la douce paix s'insinua dans son ame, comme les premiers rayons de l'aurore pénètrent dans nos yeux ; il retourna gaiement à son ouvrage, & les derniers jours de sa vie furent plus heureux que les premiers.

*VERS à Madame la Comtesse de Noailles,
Grande d'Espagne, Dame d'Honneur
de Madame la Dauphine.*

QAND l'art de Prométhée eut animé Pan-
dore,
Les Déeses, sur-tout les Dieux,
De leurs dons les plus précieux
Voulurent l'enrichir encore.

D'esprit & de talens Apollon sut l'orner ;
Les Grâces prirent soin d'arranger sa parure ;
Vénus, en rougissant, dénoua sa ceinture,
L'Amour donna tout ce qu'il peut donner.

Le Souverain des Dieux fait un présent céleste.
A la jeune Beauté dont ses yeux sont charmés
Il remet la boîte funeste
Où les maux étoient renfermés.

« Ne l'ouvrez pas, dit-il, ô charmante Pan-
dore ! »

Défense vaine ! elle l'ouvrit, hélas !
Elle oublia de consulter Pallas,
Et l'on vit tous les maux éclore.
Jupiter, attendant sur le sort des humains,
Dit : « Qu'une Pandore nouvelle

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

» Soit le chef-d'œuvre de mes mains ;
» Je lui donne l'urne immortelle
» Qui doit verser tous mes bienfaits :
« Vous , Minerve , soyez sa compagne fidelle ,
» De Noailles prenez les traits. »
Antoinette naquit : en la voyant si belle ,
L'Olympe s'écria : « Pandore eut moins d'at-
» traits ,
» Et les Immortels déformais
» Du bonheur des humains se reposent sur elle. »

*Par M. L. P. * * * * **

*TRADUCTION de l'Ode d'Horace ,
Otium divos rogat , &c.*

Lex marchand , éloigné du paisible rivage ,
Voit-il les cieux voilés d'un ténébreux nuage ,
Les astres s'éclipser , les vents troubler les flots ;
Il tremble , & , d'un gain sûr méprisant tous les
charmes ,
Au milieu des alarmes
Desire le repos.

C'est le repos qu'attend , au sein de la victoire ;
Le guerrier altéré de carnage & de gloire ;
Mais ce repos , Damon , ne se peut acheter ;
Ni l'or , ni les rubis , ni la perle brillante ,

Ni la pourpre éclatante
Ne sauroient l'apporter.

Non ; des trésors des Rois la splendeur menson-
gère ,

Les faisceaux , les licteurs , la pompe consulaire
Ne sauroient affranchir nos cœurs désespérés
Du choc des passions , de la crainte frivole ,
Ni du chagrin qui vole
Sous les lambris dorés.

Celui qui vit de peu goûte un sort préférable.
Jamais il n'éta la sur sa modeste table ,
D'un couvert somptueux le frivole appareil ;
Mais l'inquiete peur , l'avarice sordide
Et le desir avide
Epargnent son sommeil.

Et pourquoi , jouissant d'une si courte vie ,
Formons-nous de projets une suite infinie ?
Pourquoi chercher , peupler un nouvel Univers ?
Voit-on l'homme qui fuit les lieux qui l'ont vu
naître ,
Se rendre enfin le maître
De ses penchans pervers ?

Insensés ! nous cherchons & la paix & la joie ;
Mais l'importun souci ne lâche pas sa proie .
Monté sur nos vaisseaux , il vogue , il fend les
mers ;

Il suit des cavaliers l'escadron intrépide
B iij

30. MERCURE DE FRANCE.

Plus que le vent, rapide,
Plus vite que les cerfs.

Nos cœurs sont-ils en proie à la triste amère ;
Qu'un ris honnête & pur aussi-tôt la modère :
Méprisons l'avenir, si nous sommes joyeux ;
Mais au sein des plaisirs, apprenons à connoître
Que rien ne sauroit être
Parfaitement heureux.

La Mort ravit *Achille* au sein de la victoire
Et l'immortel *Tithon*, ennuyé de sa gloire,
Languit accablé d'ans, & de vieillesse usé.
Peut-être au même instant, la Parque inexorable
Me devient favorable,
Vous êtes refusé.

Vos cent troupeaux errans dans un gras pâturage,
De leur mugissemens étonnent le rivage.
Vos superbes chevaux n'attendent que le prix,
Et la plus noble ardeur en leurs yeux étincelle,
La pourpre la plus belle
Enrichit vos habits.

De l'Etre qui voit tout la sage providence
M'a refusé des biens l'inutile abondance.
Elle m'accorde, au lieu de ces funestes dons ;
Un souffle de l'esprit de la savante Grèce ;
Des Nymphes du Permesse
Les aimables chansons.

Par le solitaire d'Escaë.

*ÉPITRE d'Héloïse à Abeilard , traduite
de l'anglois de Pope.*

AVANT-PROPOS.

HÉLOÏSE & Abeilard vivoient dans le douzième siècle. Ces deux personnes furent les plus distinguées de leur tems par leur science & les grâces du corps. Rien ne les a rendus plus célèbres que leur amour infortuné. Leurs lettres sont conuues de tous ceux qui aiment la belle latinité & l'énergie des sentimens. Par une suite de malheurs , Héloïse & Abeilard furent contraints de se retirer chacun dans un convent. Quelques années après, une lettre d'Abeilard qu'il écrivoit à un de ses amis , & dans laquelle il faisoit le récit de ses malheurs , tomba par hasard entre les mains d'Héloïse. Elle réveilla toute sa tendresse ; & elle occasionna ces lettres si célèbres , dans lesquelles on voit de si vives peintures du combat de l'amour & de la grâce. Pope en a extrait une partie des sentimens qui brillent dans son ouvrage. J'ose dire que je ne connois en ce genre rien de plus sublime & de plus énergique que l'épître de ce célèbre poëte.

B iv

HÉLOÏSE A ABEILARD.

Dans ces profondes solitudes , dans ces sombres cellules où règnent la contemplation des choses célestes , & la mélancolie qui médite toujours ; quel tumulte s'élève dans les veines d'une vestale ? Pourquoi mes pensées volent-elles au-delà de cette dernière retraite ? Pourquoi des feux éteints depuis si long-tems viennent-ils embraser mon cœur ? Aimerois-je encore ? . . . Cette lettre est d'Abailard , & il faut encore qu'Héloïse en baise les caractères ?

O nom cher & fatal ! reste toujours enseveli dans un sacré silence. Que ma bouche n'ose jamais te prononcer ! O mon cœur ! renferme-le dans ces secrets replis où l'idée chérie d'un amant vient sans cesse se confondre avec celle d'un Dieu ! O ma main ! n'écris point ce nom funeste , le nom d'Abailard . . . Mais hélas ! il est écrit ; effacez le , mes pleurs. C'est en vain qu'Héloïse éperdue prie & gémit sans cesse ; son cœur dicte encore , & sa main obéit.

Murs impitoyables , dont la sombre enceinte renferme les sanglots du repentir & les douleurs volontaires , ô vous rocs

escarpés, pressés si souvent par les genoux des vierges innocentes ! vous, grottes & cavernes hérissées de ronces & d'épines ! Reliques autour desquelles veillent sans cesse des vierges pâles & défaites ! Saints compatissans, dont les statues apprennent à pleurer ! Immobile & silencieuse, je suis froide comme vous ; mais hélas je ne puis m'oublier moi-même ni devenir insensible comme la pierre. La nature rebelle a presque subjugué mon cœur. Ni les prières, ni les jeûnes, ni les pleurs que je répands en vain depuis tant d'années, n'ont pu réprimer les mouvemens impétueux qui l'agitent.

J'ouvre en tremblant tes lettres, & aussi-tôt un nom trop bien connu réveille tous mes malheurs. O nom toujours terrible, toujours cher à mon cœur, que je ne puis prononcer qu'en sanglottant, & que je n'ai lu qu'en versant des larmes ! je tremble aussi en lisant le mien. Par-tout il est suivi du récit de quelques-uns de mes malheurs ; chaque ligne de ta lettre me fait verser des pleurs. Je m'y vois plongée dans une variété cruelle d'infortunes. Hélas ! l'amour me consume ; la fleur de ma jeunesse se flétrit, je suis perdue, pour ainsi dire, dans l'obscurité solitaire d'un cloître. Ici la Religion doit

B v

éteindre le feu qui me dévore ; ici doivent mourir les plus douces des passions : l'amour & la gloire.

Ah ! écris - moi , écris - moi sans cesse , afin que je puisse joindre mes malheurs aux tiens , & répéter tes soupirs. Ni nos ennemis , ni la fortune n'ont pu m'ôter ce pouvoir : mon Abeilard sera-t'il moins comparissant ? Mes larmes sont à moi. Je n'ai pas besoin de les épargner. Si elles ne couloient pour l'amour , elles seroient répandues aux pieds des autels. Mes yeux languissent & sont appesantis : lire & pleurer est tout ce qu'ils peuvent faire. Cher Abeilard ! que je partage ta douleur. Accorde moi du moins cette triste consolation ! Ou plutôt , ne la partageons point ; que j'en sois seule la victime.

Sans doute le Ciel enseigna l'art d'écrire en faveur des infortunés , des amans bannis ou de l'amante captive. Les lettres vivent ; elles parlent , elles peignent avec chaleur ce que l'amour inspire. Échauffées par l'ame , elles sont fidelles à ses feux. La jeune amante peut sans crainte & sans rougir leur confier ses vœux les plus secrets. Son tendre cœur s'y épanche en liberté. Les lettres entretiennent le commerce de deux ames passionnées , & com-

muniquent d'un pole à l'autre les soupirs de l'amour.

Tu fais avec quelle innocence j'allai au-devant de ta flamme. L'amour s'introduisit dans mon cœur sous le voile de l'amitié. Dans l'effor de mon imagination je te représentois comme un être formé d'une substance angélique, ou comme une émanation de l'Esprit divin. Tes yeux peignant la volupté, essayant, pour ainsi dire, leurs rayons, brilloient doucement d'une clarté céleste. Je t'admirois alors, & j'étois innocente. Le Ciel sembloit entendre les sons mélodieux de ta voix. Ta bouche exprimoit & embellissoit encore les vérités divines. Avec tant d'éloquence, Abeilard, pouvois tu manquer de m'é-mouvoir. Trop tôt, hélas ! tes préceptes m'apprirent que l'amour n'étoit point un crime. Ces sentimens me plurent, je les saisis avec transport. Je t'aimois comme un homme, & je ne desirois point que tu devinsses un ange. Je voyois confusément & comme en perspective les plaisirs des Saints, & je ne leur enviois point le Ciel que je perdois pour toi.

Combien de fois, lorsque tu me parlois du mariage, t'ai-je répondu ? « Abeilard, méprisons toutes les lois huma-

» nes, ne respectons que celles de l'a-
 » mour. A la vue des liens que les hom-
 » mes ont tissus, l'Amour, aussi libre que
 » l'air, déploie ses aîles légères & s'en-
 » vole en un instant. Que les biens, que
 » l'honneur soient le partage de celle qui
 » s'est engagée sous les lois de l'Hymen.
 » Que son contrat lui paroisse auguste, &
 » que sa réputation soit sacrée pour elle.
 » Toutes ces vues disparoissent devant
 » une passion véritable. Réputation, hon-
 » neur, fortune, vains fantômes, qu'ê-
 » tes-vous pour l'Amour. » Ce dieu ja-
 » loux, lorsque nous méprisons ses feux,
 nous inspire les passions les plus violentes. Il fait gémir ces mortels, victimes de l'erreur, qui cherchent dans l'amour autre chose que lui-même. C'est ainsi qu'il se venge. Le plus puissant Monarque de la terre tomberoit à mes pieds. Lui, son trône, l'univers même, je les mépriserois tous. Je dédaignerois recevoir les hommages d'un César. Non : faites-moi la maîtresse de celui que j'aime, & s'il est encore un titre plus libre, plus tendre que celui d'amante, que je le prenne pour Abeilard.

Est il un état plus heureux que celui de deux ames qui s'attirent mutuelle-

ment? L'amour est libre pour ces deux amans. Leur loi, c'est la nature. Alors tous les vœux sont comblés : on jouit, on est aimé, le cœur n'éprouve point un vuide affreux qui le déchire. Les pensées se rencontrent de part & d'autre, même avant que d'être exprimées. Chaque brûlant desir se forme en même-tems, & s'explique de même. Sans doute, c'est-là le bonheur (si toutefois le bonheur existe sur la terre.) Tel fut autrefois le sort d'Abailard & d'Héloïse.

Que les tems sont changés ! Quelles horreurs s'élèvent tout-à-coup ! Mon amant étendu, ... lié... & tout sanglant.. Oh Héloïse ! Héloïse ! où étois-tu alors ! Mes cris, ma main, un poignard se seroient opposés à cet ordre sanguinaire. Barbares ! arrêtez... suspendez ce coup funeste. Le crime fut commun : que la peine le soit aussi. Je ne puis..... La honte & la fureur retiennent ma plume. Que mes pleurs & ma rougeur brûlante expriment le reste.

Peux-tu oublier ce jour sombre & solennel où, semblables à deux victimes, nous étions aux pieds des autels ? Peux-tu oublier les larmes qui coulèrent dans cet instant fatal, où, à la fleur & dans l'ar-

38 MERCURE DE FRANCE.

deur de la jeunesse, je dis au monde un éternel adieu? Je collai mes lèvres froides & tremblantes sur le voile sacré. Alors les autels parurent ébranlés; la lueur des flambeaux devint plus pâle; le Ciel parut douter de sa conquête, & les Saints entendirent avec étonnement les vœux que je prononçois. Oh! lorsque je me jetai aux pieds de cet autel si redoutable, mes yeux ne furent point fixés sur la croix; ils ne le furent que sur toi. Ni la grâce ni un saint zèle ne m'appelèrent point à ce grand sacrifice; l'amour seul fut ma vocation.

Viens, mon Abeillard; que tes regards, que tes paroles adoucissent l'amertume de mes maux! Il est encore en ton pouvoir de m'accorder cette consolation. Laisse-moi pencher amoureuxment sur ton sein. Que je savoure à longs traits le poison délicieux que tes yeux distillent. Que j'expire sur tes lèvres, & que mon cœur palpite contre le tien. Tu peux encore me donner tout cela; je rêverai le reste.

Mais que dis-je! Ah plutôt! instruis-moi à puiser d'autres plaisirs. Charme mes yeux prévenus par d'autres beautés célestes. Ouvre devant moi la brillante demeure des bienheureux, & fais-moi

quitter Abeilard pour un Dieu. Pense que le troupeau qui t'est confié mérite tous tes soins. Viens cultiver tes jeunes plantes ; elles sont tes enfans , elles ont besoin de tes prières. Ces vierges timides , enlevées, à l'aurore de leur âge , aux vanités d'un monde trompeur , furent reléguées par toi au milieu des montagnes & des déserts. Ces murs furent élevés & consacrés par tes mains. Alors ces déserts fourirent. Le Paradis sembla s'ouvrir dans ces lieux sauvages. L'orphelin ne vit point en pleurant le bien de ses pères orner nos reliques & décorer nos lambris. Le coupable mourant ne chercha point , en décorant ces lieux , à apaiser la colère d'un Dieu justement irrité. La simple piété éleva cet édifice. Il ne retentit que des loüanges de l'Être Suprême.

Ces murs solitaires, ces dômes convertis de mousse , ces tours élevées en pyramides où des voûtes majestueuses interdisent l'entrée à la clarté du soleil , & où des fenêtres étroites n'introduisent qu'une lumière sombre & auguste ; ces lieux , dis-je , parurent éclairés à la lueur de ta gloire , & tes yeux y répandirent un rayon réconciliateur.

Hélas ! ta présence ne nous apporte plus ces contentemens divins. Le noir chagrin

40 MERCURE DE FRANCE.

seul est resté avec nous, & à chaque instant nous répandons des larmes.

Vois avec quelle ardeur je prie au pied des autels. Pieuse illusion, hélas ! d'une ame passionnée qui cherche à se tromper elle-même. Mais pourquoi avoir recours à la prière ? Vaine ressource ! Abeillard n'est plus ici. Viens, ô mon père, mon frère, mon epoux, mon ami ; viens. C'est ta sœur, ta fille, ton amie qui t'appelle. Mais il est un titre plus tendre ; viens, c'est Héloïse, c'est ton amante.

Ces pins antiques inclinés sur les montagnes, qui, agités par les vents, semblent imiter leurs frémissemens, ces flots argentés qui fuyent entre les collines ; l'écho, qui du fonds des grottes, répète le murmure d'un ruisseau ; les doux zéphirs qui viennent, pour ainsi dire, palpiter & expirer sur les arbres ; ces lacs dont la surface, ridée par les vents, semble frémir ; tous ces objets ne favorisent plus mes méditations ; ils n'invitent plus au repos une malheureuse visionnaire. Dans les bois épais, au fond des cavernes, au milieu des ruines & des tombeaux, la noire Mélancolie est assise. Elle jette au tour d'elle le silence, image de la mort, & le repos funèbre. Sa sombre présence attriste toute la nature. Elle flétrit les

fleurs, noircit la verdure; elle change le murmure d'un ruisseau en un bruit sourd & terrible, & elle exhale une vapeur empoisonnée qui obscurcit les forêts.

Pour toujours! pour toujours dans ce lieu d'horreur! Le Ciel semble éprouver sur moi si l'amour fait obéir. La mort, la seule mort peut rompre une chaîne indissoluble; & même alors il faudra que mon corps froid & inanimé reste dans ces lieux. Il y déposera sa fragilité; les flammes qui le consumoient s'éteindront; & il faudra qu'il attende le moment où il pourra sans crime être confondu avec le rien.

Malheureuse! je me crus en vain l'épouse d'un Dieu. En vain je l'ai professé au pied des autels; j'étois alors l'esclave de l'amour & d'un homme. Grand Dieu! ne m'abandonne pas. Mais d'où part cette prière? Est-ce d'un cœur soutenu par la piété, ou flétri par le désespoir? L'insensible pudeur s'est retirée dans ces lieux, & l'Amour y a des autels! Héloïse y brûle de feux criminels! Je devrois détester mes erreurs: je le dois. . . je ne le puis. Je devrois pleurer sur moi-même, & je ne pleure que mon amant. Je vois mon crime, & je m'enflamme à cette vue. Je me repens

42 MERCURE DE FRANCE.

de mes plaisirs passés & je souhaite , hélas ! les voir renaître. Tantôt mon esprit s'élançe vers le Ciel , je pleure mes erreurs ; tantôt ton image vient me distraire , & je maudis alors mon innocence. Le plus cruel des maux , & l'effort le plus difficile pour une amante passionnée , est d'oublier le cher objet de sa passion. Puis-je perdre le souvenir d'un amour dont je conserve encore le sentiment ? J'aime l'offenseur ; puis - je détester l'offense ? Comment penser à l'amant , & ne plus songer à l'amour ? Me sera-t'il possible de distinguer les larmes du repentir d'avec celles que l'amour fait répandre ?

Hélas ! que ces efforts sont au - dessus d'Héloïse ? Une ame aussi touchée , aussi affectée , aussi tendre que la mienne , peut-elle abjurer la plus douce des passions ? Avant qu'elle puisse recouvrer sa tranquillité , combien de fois faudra-t'il qu'elle aime ? Combien de fois faudra t'il qu'elle haïsse ? Espérance , désespoir , ressentiment , regrets , mépris-même , il faudra que j'éprouve les sentimens les plus contraires. Je puis tout , Abeilard. . . mais je ne puis t'oublier.

Si le Ciel anime un instant ce foible cœur , il se sent enflammé ; il n'est ni ravi , ni touché ; il est plus : il est inspiré.

Viens m'apprendre à subjuguier la nature, à renoncer à mon amour, à ma vie, à moi-même & à toi... cher Abeillard; remplis mon cœur de l'idée d'un Dieu. Lui seul est digne d'être ton rival. Lui seul peut te succéder.

Heureuse la vierge innocente qui oublie le monde, & que le monde oublie! Une clarté divine luit toujours dans son âme. Ses prières sont agréées du Ciel; elle lui sacrifie tous ses desirs. Ses jours paisibles se partagent entre le travail & le repos. Les nuits tranquilles pour elle, ne lui ôtent pas le pouvoir de veiller & de gémir. Ses desirs sont toujours modérés, ses affections toujours égales. De douces larmes coulent de ses yeux, & ses soupirs s'exhalent vers le Ciel. La grâce lumineuse lance sur elle ses rayons les plus sereins. Les Anges qui président à son sommeil font voltiger les songes légers & agréables. Pour elle les roses d'Eden fleurissent & ne se flétrissent jamais. Les aîles des Séraphins, s'agitant autour d'elle, répandent une odeur suave & divine. Pour elle l'époux prépare l'anneau nuptial, & les Vierges, vêtues de blanc, chantent l'hymne de l'Hyménée. Ses jours s'envolent au son de la harpe céleste, &

44 MERCURE DE FRANCE.

se fondent , pour ainsi dire , à la vue d'une éternité bienheureuse.

Hélas ! l'extase de mon ame , & la joie profane qui la ravit est bien différente ! Lorsque la nuit succède au jour aussi sombre pour moi , je te vois , Abeilard , tel que tu fus autrefois. Mon imagination s'enflamme. . . La conscience se taît ; la nature reste libre , & mon ame éperdue s'élançe vers toi. O nuit à jamais funeste , & dont le souvenir encore cher me retracce des plaisirs ! Je ne me connois plus. L'Ange des ténèbres a subjugué mon cœur. Je brûle. . . Abeilard , je te vois , je t'entends , je contemple tes charmes. Mes bras te cherchent dans l'obscurité. je voudrois te presser dans les miens. Hélas ! je ne saisis que ton fantôme. Je m'éveille , je ne vois plus , je n'entends plus rien. Ton image , aussi impitoyable que toi , fuit devant moi. Je l'appelle ; elle ne m'entend plus. Je lui tends les bras ; elle m'échappe.

L'erreur me plaît. Pour la voir renaître , je ferme les yeux ; j'appelle le sommeil. Tendres erreurs , chère illusion ! où êtes-vous ? Hélas ! elles m'ont abandonnée.

Des songes plus affreux succèdent. Il me semble que nous errons ensemble au

DECEMBRE. 1773. 45

milieu des ruines. Là nous déplorons nos malheurs. Une tour presque réduite en poudre, autour de laquelle rampe le lierre pâle, se conforme à notre situation déplorable. Un rocher, dont la pointe se balance sur d'affreux précipices, semble nous menacer. Tu t'élances au-dessus des abîmes. Ta tête qui touche au firmament, me fait signe; mais des nuages nous séparent, le tonnerre gronde, les vents mugissent. Je frémis... Je m'éveille en sursaut; & c'est encore pour songer à nos malheurs! Je ne vois par-tout que des objets de désolation.

Le sort doux & cruel à ton égard fait couler tes jours dans l'indifférence & dans une froide privation de peines & de plaisirs. Ta vie est un long calme, un long sommeil semblable à la mort. Ton sang ne bouillonne plus. Le feu ne circule plus dans tes veines. Ton état est comme celui de la mer, lorsque les aquilons n'en troublent point le calme. Ta vie s'écoule doucement comme le sommeil du solitaire rentré en grâce, qui voit les cieux ouverts. Viens, Abeilard. Que peux-tu craindre? Le flambeau de l'Amour ne brûle point pour les morts. La nature est réprimée, la Religion te

46 MERCURE DE FRANCE.

soutient, & tu es insensible ! Que dis je ? Abeilard insensible ! .. & Héloïse brûle encore ! Malheureuse ! la flamme qui me consume ne s'éteint point ; semblable à ces lampes sépulchrales qui brûlent en vain pour éclairer les morts , & pour échauffer les urnes & les tombeaux.

Mais quels objets se présentent à mes yeux ? Par-tout où je porte la vue , je ne vois qu'Abeilard. Je fuis , & son fantôme me poursuit. Il voltige au tour des tombeaux. Je le trouve au pied des autels. Son image remplit mon ame ; elle fascine mes yeux ; elle s'élève entre Dieu & moi.

Cher Abeilard ! c'est pour toi qu'Héloïse soupire, au lever de l'aurore. Je prie, & mes prières sont interrompues par mes larmes. Lorsque j'entends chanter les hymnes, je crois reconnoître les accens mélodieux de ta voix. Lorsque des nuages d'encens s'élèvent dans nos temples pour rendre hommage à l'Eternel , & que le concert harmonieux des orgues élève l'ame vers la demeure céleste, l'idée d'Abeilard vient me distraire. Aussi-tôt toute l'impression de la pompe divine est détruite. Prêtres, flambeaux, temples, tout disparaît à mes yeux. Mon ame se

plonge, pour ainsi dire, dans l'abîme des passions, tandis que l'autel brille de mille feux, & que les Anges qui l'entourent sont dans un saint tremblement.

Pendant que, tremblante & prosternée, je m'efforce par mes larmes, de fléchir un Dieu irrité; pendant que je me roule dans la poussière, & que les rayons de la grâce commencent à luire dans mon ame; viens! Abeillard, aussi charmant que tu paroissais à mes yeux; viens, si tu l'oses. Oppose-toi aux décrets du Ciel. Dispute lui mon cœur. Rends vaines & infructueuses les impressions de la grâce, mes larmes, mes soupirs, ma pénitence & mes prières. Arrache-moi du pied des autels. Joins-toi aux Furies; arrache-moi du sein d'un Dieu.

Que dis-je? Fuis... fuis-moi, malheureux! Que des montagnes, que des mers nous séparent. Puissions-nous être aux deux bouts du monde! Ne viens point, ne m'écris plus; ne pense plus à moi. Hélas! ne partage pas tous les maux que je sens pour toi. Je te rends tes sermens. J'abjure ta mémoire. Oublie-moi... Oublie jusqu'au nom d'Héloïse. Regarde attendrissant! beaux yeux qui me charmez & que je vois encore, idée long-tems chérie &

48 MERCURE DE FRANCE.

toujours adorée, Abeilard ! . . . Adieu . . . adieu pour toujours. O Grâce toujours pure ; ô Vertu, beauté céleste ; divin oubli des soins bas & terrestres ; Espérance toujours florissante , fille aimable du Ciel ; Foi sacrée qui anticipes pour nous le bonheur de l'immortalité ; venez toutes ; venez , regnez dans mon cœur , rétablissez-y le calme & la paix , & procurez moi un repos éternel.

Abeilard , contemple dans sa solitude Héloïse triste & éplorée. Contemple - la dans le séjour des morts , appuyée sur une tombe. Au moindre bruit , il me semble entendre une voix qui m'appelle. L'écho de ces lieux d'horreur répète des accens funèbres. Là je veillois à la lueur pâle & tremblante d'une lampe sépulchrale. J'entendis , ou je crus entendre un bruit sourd & une voix sombre qui sortoit d'un tombeau. « Viens , me dit - elle ; ta place est » ici ; viens , malheureuse Héloïse. Com- » me toi je tremblois autrefois , je priois » & je versois des larmes. Je gémissois » alors , victime de l'amour. A présent » je jouis du bonheur des Saints. Viens , » ma triste sœur ; tout est calme dans ce » sommeil éternel. Ici l'infortune ne gé- » mit plus , l'amour ne verse plus des larmes ,

» larmes , la superstition même abjure ses
 » vaines frayeurs ; car, dans l'empire de la
 » mort , c'est Dieu , & non l'homme , qui
 » juge nos foiblesses. »

Je viens , je viens. Vierges saintes ,
 préparez vos bosquets de roses , la palme
 céleste , & des couronnes de fleurs. C'est
 là que le pécheur qui se repent trouve un
 bonheur éternel. Là les sentimens sont
 purs , & un feu divin embrase le cœur des
 Séraphins.

Abeillard , jet'attends ; viens me rendre
 les derniers devoirs. Facilite-moi le pas-
 sage à un jour éternel. Vois mes lèvres
 trembler , & mes yeux s'ouvrir à la lumiè-
 re pour la dernière fois. Reçois mon
 dernier soupir ; retiens mon ame prête à
 s'échapper.

Non : parois plutôt avec tous les vête-
 ment sacrés & le cierge funèbre tremblant
 dans tes mains. Présente la croix à mes yeux
 mourans. Enseigne-moi , & apprends de moi
 à mourir. Alors contemple ton Héloïse
 autrefois si chérie. En cet état , le Ciel ne
 te fera plus un crime de m'admirer. Vois
 les roses de mes joues se flétrir , & perdre
 leur éclat. Vois le feu de mes yeux bril-
 ler pour la dernière fois , & s'éteindre
 tout-à-fait. Contemple - moi jusqu'à ce

C

triste moment où le souffle de la vie s'exhalera, & où mon Abeilard même ne sera plus aimé. Mort éloquent! toi seule peux nous apprendre combien il est extravagant de s'attacher à l'homme, cette vile poussière.

Lorsque l'Ange de la mort détruira tes charmes, autrefois la cause de mes fautes & de mes plaisirs, puisse alors une divine extase t'épargner les angoisses de l'agonie! Qu'un nuage brillant & des rayons de gloire t'environnent. Que les Anges veillent autour de toi. Que les Saints t'embrassent avec transport & avec une tendresse égale à la mienne. Tels sont les derniers vœux d'Héloïse pour Abeilard.

Lorsque mes malheurs seront finis, & que mes sens cesseront d'être rebelles, puisse le même tombeau renfermer nos cendres, & rendre immortel, parmi les races futures, le nom d'Abeilard & l'amour d'Héloïse!

Un jour, si le hasard conduit les pas de deux amans autour des murs & des ruiffesaux argentés du Paraclat, ils contempleront cette demeure à jamais célèbre; ils s'arrêteront sur le marbre pâle qui couvrira nos cendres. Ils s'embrasseront tendrement. L'amant essuiera avec ses lèvres les larmes de son amante; &, dans le plus

DECEMBRE. 1773. 57

vif attendriffement, ils s'écriront : voilà le tombeau de deux amans infortunés ; hélas ! n'aimons pas comme eux.

Au milieu de la pompe du divin facifice, lorsque le temple retentit des louanges de l'Être Suprême, celui qui par hazard jettera les yeux sur le tombeau, le monument de nos amours, fera attendri. Ses pensées cesseront pour un instant d'avoir le Ciel pour objet. Il versera des larmes, & ce mouvement de compassion lui sera pardonné.

Si un jour il se trouve un poëte aussi malheureux que nous ; s'il est condamné à pleurer pour toujours l'absence d'un objet chéri ; s'il est aussi tendre, aussi constant qu'Héloïse, qu'il raconte l'histoire déplorable de nos malheurs. Plus il sera sensible, mieux il saura les peindre.

HÉLOÏSE.

Cette traduction est de M. Dattin de Chartres.

SONNETS DE PÉTRARQUE.

Loda la sua donna di moltè partè.

ONDE tolse amor l'oro, e di qua'l verna,
Per far due treccie bionde ? e'n quali spine
Colse le rose, e'n qual piaggia le brine

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Tenere e fresche , e diè lor polso , e lena ?
 Onde le perle , in ch'ei frange ed affrena
 Dolci parole , honeste , e pellegrine ?
 Onde tante bellezze , e si divine
 Di qual fronte più che'l ciel serena ?
 Da quali angeli mosse , e di qual spera
 Quel celeste cantar , che mi disface
 Si che m'avanza ho mai da disfar poco.
 Di qual sol nacque l'alma luce altra
 Di que' begli occhi , ond' i 'ho guerra e pace ,
 Che mi cuoçon 'l cor in ghiaccio , e'n foco.

Il chante tous les attrails de LAURE.

QUELLE veine assez riche & pure
 A cédé son or à l'Amour ,
 Pour en former la blonde chevelure
 Qu'il tresse ou laisse aux vents agiter tour-à-tour ?
 Sous quel Ciel heureux sont écloses
 Ces tendres fleurs , ces immortelles roses
 Dont il a composé son teint ?
 Quelle plaine a reçu cette neige mobile
 Qui , par un mouvement uniforme & tranquile ,
 Paroît s'animer sur son sein ?
 Où ce Dieu trouva-t'il , pour orner son ouvrage ,
 Ces perles que sa main avec grâce arrangea ,
 Et qu'en deux rangs égaux lui-même il partagea ,
 Pour s'ouvrir & prêter passage
 A cette voix si douce , à ce chant si flatteur
 Dont les esprits divins lui donnèrent l'usage ,

Et qui retentit dans mon cœur?
 Le soleil s'est privé du rayon de lumière
 Qu'il voit sortir de ces beaux yeux,
 Ces yeux dont un regard ou paisible ou sévère
 Commande toujours à mes feux.
 En déployant ainsi sa brillante parure,
 Sur ce front plus serein que le ciel d'un beau jour,
 Sans doute il faut que la nature
 Ait tout prodigué pour l'amour.

LASSO, ch'io ardo, ed altri non mel crede:
 Si crede ogni nom, se non sola colci,
 Che so'pr'ogni altra, e ch'io sola vorrei
 Ella non par che 'l creda, e sì sel vede
 Infinita belleza, e poca fede,
 Non vedete voi 'l cor negli occhi miei?
 Se non fosse mia stella, io pur devrei
 Al fonte di pietà trovar mercede.
 Quest'arder mio, di che vi cal sì poco,
 E i vostri onori in mie rime diffusi
 Ne porian infiammar fors' ancor mille:*

* Petrarque dit mot à mot : « Je prévois qu'un
 » feu si doux, une langue froide & deux beaux
 » yeux *fermés* resteront après nous remplis d'étin-
 » celles. » Il faut avouer que le sens de ces der-
 » niers vers est bien obscur; l'on a cru lui donner
 plus de clarté en faisant dire au poëte que ses ou-
 vrages apprendroient à la postérité l'histoire de

54 MERCURE DE FRANCE.

Ch'io veggio nel pensier , dolce mio foco ,
Fredda una lingua , e duo begli occhi chiusi
Rimanea dopo noi pien di faville.

TOUT ce qui m'environne est témoin de ma
flamme :

Mon amour n'est pas moins connu que vos appas ,
Et vous , vous qui devez lire mieux dans mon
ame ,

Vous seule le voyez & ne le croyez pas !

Est-on si peu crédule , alors qu'en est si belle ?

Mon cœur ne s'est-il pas peint cent fois dans mes
yeux ,

Et sans mon étoile cruelle ,

Votre humanité naturelle

N'auroit-elle pas eu pitié d'un malheureux ?

Cette flamme si pure , & cet amant si tendre ,

Toujours constant & dédaigné toujours ;

Ces vers qu'en votre honneur par-tout j'ai fait
entendre ,

Pourront peut-être quelques jours

Attendrir un objet moins fier & plus sensible,

Non , mon cœur me le dit , non , il n'est pas pos-
sible

Qu'un sentiment si vrai soit éteint avec nous.

Quand ma langue sera glacée ,

son amour. Ce qui se rapporte parfaitement à ces
mots , *porian infiammar fors' ancor mille.*

Et de vos yeux la lumière éclipfée,
 L'on verra dans mes vers briller un feu fi doux:
 Quelques fidelles étincelles
 Seront des preuyes immortelles
 Que j'ai toujours brûlé pour vous.

Po', ben puoi, portartene la scorza
 Di me con tue possenti e rapide onde:
 Ma lo spirito, ch'ivi entro si nasconde,
 Non cura nè di tua, nè d'altrui forza:
 Loqual senz'alternar poggia con orza
 Dritto per l'aure al suo desir seconde
 Battendo l'ali verso l'aurea fronde,
 L'acqua, e'l vento, e la vela, e i remi sforza,
 Re degli altri, superbo altero fiume,
 Eh' incontril sol, quando ei se mena il giorno
 E'n ponente abbandoni un più bel lume.
 Tu te ne vai col mio mortal sul corno:
 L'alto coverto d'amorose piume
 Torna volando al suo dolce soggiorno.

Roi des fleuves, vaste Eridan,
 Toi, qui de tes pareils dédaignant la carrière,
 Oses mener tes eaux vers le soleil levant,
 Et dans ta course, à toi-même contraire,
 Quittes l'astre nouveau qui luit dans l'Occident:
 Ton onde impétueuse & fière
 Peut emporter avec effroi

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

La foible & terrestre matière
D'un corps qui s'abandonne à toi.
Mais l'ame qui le meut est hors de ta puissance.
Moi seul je puis en disposer,
Et je fais, dans l'indépendance,
Quoique le destin puisse oser,
Sous un ciel pur & sans nuage,
Comme au milieu des flots, des vents & de l'o-
rage,
Conserver le droit de penser.
Tu portes de mon être une moitié mortelle ;
Mais l'autre, pour voler vers un plus beau sé-
jour,
Malgré l'absence & malgré toi fidelle,
A pris les ailes de l'Amour.

*Traduit par M. Le H * *.*

*RÉPONSE à la chanson des Vieux de
M. l'Abbé l'Attaignant, & à celle des
Jeunes de M. Auguste.*

AIR : Lison dormoit dans un bocage.

Vous connoissez tous Isabelle,
Sa taille, son air & ses yeux ;
Sage & prudente autant que belle,
C'est le vrai chef d'œuvre des Cieux :
Elle a d'amans une sequelle ;
Mais tous si jeunes ou si vieux ! . . . ?

Jeunes ni vieux, *bis.*
 N'ont rien à prétendre chez elle,
 Jeunes ni vieux, *bis.*
 Isabelle choisit bien mieux.

Age mûr, constance, franchise,
 Voilà ce qui flatte son cœur,
 C'est moi que le sort favorise,
 Demain elle fait mon bonheur.
 Auguste * en perdra la cervelle
 L'Attaignant, * en est furieux !
 Jeunes ni vieux, &c. *bis.*

A quarante ans c'est le bel âge,
 Le brillant midi d'un beau jour ;
 L'amant jouit avec ménage :
 Aussi connoît-il le retour.
 L'amour lui refuse son aîle,
 Mais il lui conserve ses feux.

Jeunes ni vieux *bis.*
 Ne sont pas le fait d'une belle
 Jeunes ni vieux *bis.*
 Isabelle choisit bien mieux

Foin de tout amant qui radote,
 En voulant conter des douceurs ;

* Auteurs des couplets pour les Jeunes.
 * Auteurs des couplets pour les Vieux.

Foin du merveilleux qui balotte
 Et sa maîtresse & les faveurs.
 L'un trompe l'espoir d'une belle,
 Et l'autre évapore ses feux.

Jeunes ni vieux , *bis.*
 Ne sont point le fait d'une belle ;
 Jeunes ni vieux
 Isabelle choisit bien mieux , *bis.*

En vain la Beauté complaisante
 Se prête aux feux d'un vieux amant
 Il souffle , il sue , il se tourmente,
 Ses efforts ne sont que du vent.
 On le voit dormir auprès d'elle ,
 Et l'amour s'enfuit tout honteux.

Jeunes ni vieux , *bis.*
 Ne sont point le fait d'une belle , &c.

D'un amant dans la fleur de l'âge
 Jeune nymphe ne craint jamais
 D'essuyer un pareil outrage ;
 Mais ses feux sont ils satisfaits ;
 Il vole aux pieds d'une autre belle
 Jafer , faire l'avantageux.

Jeunes ni vieux , &c. *bis.*

Le vieux est discret par prudence ,
 Le jeune est indiscret par ton ,
 Si le vieux chante la constance,
 C'est moins par goût que pour raison ;

S'il apperçoit beauté nouvelle
Le jeune ouvre aussitôt les yeux.

Jeunes ni vieux, *bis.*

Tous les amoureux à lunettes
N'ont plus pour eux que le caquet ;
Ces petits-maîtres de toilettes
Ont l'air trop fat & trop coquet ;
L'un roupille auprès d'une belle,
L'autre est toujours capricieux.

Jeunes ni vieux, *bis.*

Ne sont pas le fait d'une belle ;

Jeunes ni vieux, *bis.*

Isabelle choisit bien mieux.

Titon, dans les bras de l'Aurore,
Eut besoin d'être rajeuni ;
Paris, amant trop jeune encore,
Fit bien le coup d'un étourdi ;
Hercule de tous le modèle,
Amant fait, fut digne des dieux.

Jeunes ni vieux, *bis.*

Ne sont pas le fait d'une belle ;

Jeunes ni vieux, *bis.*

Isabelle choisit bien mieux.



ÉPIÔTRE A LA FIÈVRE.

TOI qui dans ta marche inégale
 Sais mettre tant d'égalité,
 Pourquoi d'un trompeur intervalle
 M'offres-tu l'appas répété ?
 Le jour calme ta violence
 Et me rend ma tranquillité ;
 J'en crois cette fausse apparence :
 Mais le jour fuit , la nuit s'avance ,
 Et la fatale obscurité
 Ramène ton effervescence.

Ô toi ! dont les fougueux accès
 Rendroient Socrate frénétique,
 Fièvre bizarre & tyrannique !
 Quels sont donc les calculs secrets
 De ton retour énigmatique ?
 On en prévoit l'instant critique,
 Et les symptômes orageux,
 Comme un savant ingénieux
 Mesure la route elliptique
 Des astres qu'il croit dangereux.*
 Mais de tes ressorts ténébreux
 On ignore la mécanique,

* Les comètes.

Et de tes effets non douteux
 La cause est très-problématique.
 En vain je m'affermis contre eux ;
 Quand tu reviens je déraisonne.
 Mon corps frémit, mon sang bouillonne,
 Mon esprit erre en mille lieux.
 Mais hélas ! raisonné - je mieux
 Lorsque ton accès m'abandonne ?
 Déraisonner, même en santé,
 Est le lot de l'humanité.
 Ou plutôt, quoiqu'on nous assure,
 D'après un poulx vingt fois tâté,
 Que notre sang, avec mesure,
 Circule en pleine liberté ;
 D'une fièvre quotidienne,
 Presque tout homme est affecté ;
 Le sage lui-même a la fièvre,
 S'il n'est sage sans vanité.

L'ambitieux qui se tourmente
 Pour affermir de vains projets,
 De sa fièvre qu'il alimente
 Ne fait que hâter les progrès ;
 Et, dans l'ardente frénésie
 Qui lui fit perdre tout repos,
 Le fameux vainqueur de l'Asie,
 Dont l'histoire a fait un héros,
 Eut la fièvre toute sa vie.

Ce courisan vain & curé.

62 **MERCURE DE FRANCE.**

S'arrache des bras de Julie ,
 Et , la prunelle appesantie ,
 Se jette dans un char doré.
 Il dort , & vole en diligence
 A la Cour briguer un regard.
 Souvent il le doit au hasard ,
 Et n'en a que plus d'importance.
 Le lendemain , par un coup-d'œil ,
 Il est trompé dans son attente ;
 Mais bientôt un léger accueil
 Rafleur son ame tremblante ,
 Et lui rend son premier orgueil.
 Sa fièvre n'est qu'intermittente.

Orgon , qui dans son coffre-fort
 Depuis vingt ans entasse , entasse ,
 Peut entasser demain encor ,
 Sans cesse occupé de son or
 Dont il se repaît & se passe ,
 En est-il heureux possesseur ?
 Non ; ce trésor fait son malheur.
 Jour & nuit il le garde à vue ;
 Il croit , dans sa pénible erreur ,
 S'il n'augmente , qu'il diminue. . .
 Il craint la main du ravisseur ;
 C'est une fièvre continue.

Et toi ! lâche & triste envieux ,
 Rougis de tes vœux méprisables !
 Tu crains , non d'être malheureux ,

Mais de voir heureux tes semblables.
 Leurs succès déchirent ton cœur,
 Et d'un calme faux & perfide
 Tu masques ta sombre fureur :
 Ta fièvre est infecte & putride.

Quel est ce couple si brillant,
 Si lesté & si propre à se plaire ?
 Il se le dit presque en riant ;
 Il se le jure , & n'y croit guère.
 N'importe : on s'arrange à l'instant,
 Et , pour sublime témoignage
 De cet accord plein de candeur,
 On l'affiche , selon l'usage.
 Un mois s'écoule sans langueur,
 Sans rixe , & même sans partage :
 Mais un plus long terme fait peur :
 On n'y tient plus ! . . Eh bien ! que faire ?
 On se quitte alors sans mystère ,
 Sans nul reproche , sans aigreur :
 C'était une fièvre éphémère.

Cet audacieux , déburant
 Dans la carrière du Génie,
 Croit d'un plein saut l'avoir franchie ,
 Lorsqu'il n'y marche qu'en boitant.
 Mais, dans cet essor téméraire ,
 Dépourvu de force & d'appui,
 Il tombe lourdement à terre ,

64 MERCURE DE FRANCE.

Et sa chute devient pour lui
Un fébrifuge salutaire.

Où va ce Mortel insensé
Qu'un feu secret mine & dévore ?
Qu'il est à plaindre ! Il aime encore
L'objet dont il est délaissé.
Son cœur se nourrit d'amertume ,
Son esprit voltige égaré ;
Et du tourment qui le consume
Il tremble d'être délivré.
Accourez , enfans d'Epidaure ,
De votre art épuisez l'effort.
Saignez , prodiguez l'ellébore ;
C'est une fièvre avec transport.

Que vois-je ? c'est la jeune Hortense.
A peine quatorze printemps
Ont épuisé leur influence
Sur ses appas encor naissans.
D'où vient que ses regards touchans
Semblent voilés d'un doux nuage ?
Certain trouble agite ses sens ,
Et son cœur ému le partage ;
Mais son esprit recherche en vain
La cause du trouble intestin
Qu'elle déguise & qui s'augmente.
Sa fièvre est une fièvre lente :
L'amour sera son médecin.

Je vois l'inconstante Bélise,
 Qui, du seul changement éprise,
 Change de parure & d'amant
 Avec la même promptitude :
 Si quelquefois, pour un moment,
 On lui voit de l'incertitude,
 C'est qu'un nouveau choix seulement
 Exige d'elle prudemment
 Au moins quelque légère étude.
 Le choix se fait en peu de tems,
 Et s'annonce sans formulaire.
 Bélise, grâce à ses penchans,
 N'a qu'une fièvre assez légère
 Exempte de redoublemens.

Pour la coquette Dorimène
 Qui, sans se prendre, nous enchaîne
 Et rit de notre vive ardeur;
 Graves docteurs, laissez-la faire;
 Sa fièvre n'est qu'imaginaire :
 Son fébrifuge est dans son cœur.

Passons : assez d'autres sans elle
 Grossissent la troupe fidelle
 De nos cacochimes esprits,
 Par une erreur habituelle
 De leurs infirmités épris.
 Peignons ces cabales obscures
 Où des plus lâches impostures
 On épuise les arcaux.

68 **MERCURE DE FRANCE.**

Peignons tant de langues impures . . .
Mais pourquoi salir mes pinceaux
Par ces dégoûtantes peintures ?
Pour mieux égayer nos tableaux
Egayons aussi nos figures.

Parlons de tous ces petits riens
Dont on s'occupe avec emphase,
Et dont mes chers concitoyens
De leurs sublimes entretiens
Font & le prétexte & la base.
Parlons de cette activité
Qu'on y donne à la médifance,
Des propos cruels qu'on y lance,
Le tout avec légèreté,
Et sans tirer à conséquence.
On calomnie avec gaité ;
On rit avec malignité
D'un trait joyeusement caustique ;
Et l'on relègue la bonté
Dans quelque petit comité,
Reste ennuyeux du tems gothique.
Tel est de la société,
Et de la fièvre épidémique
Le portrait simple & véridique,
S'il n'est peut-être encor flatté.

Ainsi le Docteur de Molière
Trouveroit, sans le tourmenter,
Plus d'un vrai malade à traiter ;

Il pourroit, dans la France entière,
 Presque sans choix, instrumenter.
 Mais qui peut lui tracer la liste
 Des cures qu'il doit opérer ?
 Ce froid & pesant moraliste
 Qui veut m'instruire & qui m'attriste ;
 Ce comique, enclin à pleurer ;
 Cet emphatique & vain Sophiste
 Qui s'égaré & veut m'égarer ;
 Critophile affamé d'éloges
 Et qui se tourmente en tout sens
 Pour faire prodiguer l'encens
 A quelques écrits allobroges
 Dont il assiége les passans ,
 Et que nos censeurs complaisans
 Daignent placer en habits blancs
 Dans leurs sombres martyrologes.
 Damon qui de ses méchans vers
 Nous rend les innocens complices ;
 Pasistrate qui de ses vices
 Voudroit pour témoin l'Univers.
 Ce babillard qui déraisonne ,
 Et qui de tout veut raisonner ;
 Ce fat épris de sa personne
 Et qu'on daigne à regret berner ;
 Griffon qui compile & qui juge ;
 Cléon qui veut tout pénétrer ;
 Argant qui veut tout mesurer ;
 Damis qui veut tout admirer ;

Tyton qui veut tout censurer ;
Tous ont besoin d'un fébrifuge.

Ah ! que de travaux importans
Pour la science Galénique !
Hélas ! seront-ils suffisans !
Non : cet arbusle d'Amérique ,
Si renommé depuis cent ans ,
Pour des accès si différens
Seroit un foible spécifique.

Par M. de la Dixmerie.

M A D R I G A L.

*A Mademoiselle D * * *.*

TANT de fois , depuis mon enfance ,
Comme un tyran cruel on m'avoit peint l'A-
mour ,
Que j'avois juré sans retour
De vivre dans l'indifférence ;
Mais que mon cœur éprouve un heureux change-
ment !
En vous voyant , belle Sylvie ,
J'ai rompu mon premier serment
Pour vous aimer toute ma vie.

Par M. Desgranges.

EPIGRAMME.

AH, de grâce, encore un combat.
 Pour votre honneur soyez cruelle ;
 Je puis un jour être infidèle,
 Et je rougirois d'être ingrat.

Par M. Mayer.

A M. JAUME.

DE Castor & Pollux nous retraçons l'histoire,
 J'irois dans les enfers pour te rendre le jour,
 Et toi, non moins tendre, à ton tour,
 Tu me sacrifierois fortune, vie & gloire.
 Que n'as tu l'immortalité !
 Mais n'en regrette point la perte,
 Seul je dois en être attristé,
 Car tu me l'eusse encore offerte,

Par le même.

VERS à Mademoiselle DE S***.

AVEC quels tendres battemens
 J'ai vu reverdir ce bocage,

Ce dais si propice aux amans !
 C'étoit par-tout le même ombrage ;
 J'entendois le même ramage
 Des heureux chantres du printems.
 Je vis nos bergers , mes modèles ,
 A leurs vieilles amours , fidèles ;
 Rien n'avoit changé dans nos champs.
 Tout joyeux je cherchois Thémire.
 Hélas ! je la vis dans un bois ,
 Où tous les deux , plus d'une fois . . .
 L'Amour me défend de tout dire.
 Amans fidèles , plaignez-moi.
 Qu'aimerai-je donc sur la terre ,
 Depuis qu'une jeune bergère ,
 Sans pudeur m'a manqué de foi !

Par le même.

*A Mademoiselle * * **

ELI , non , vous ne m'aimez pas :
 Vous dites trop bien je vous aime.
 Un cœur dont l'amour est extrême ,
 S'annonce avec plus d'embarras.
 J'aurois voulu que votre trouble
 M'eût fait deviner cet aveu ;
 Quand on est franc on parle peu ,
 On est hardi quand on est double.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Novembre 1773, est *le Feu* ; celui de la seconde est *Balle à jouer* ; celui de la troisième est *Bierre* ; le mot de la quatrième est *Sensibilité* ; celui de la cinquième est *Eau*. Le mot du premier logogryphe est *Fardeau*, où se trouvent *fard, eau* ; celui du second est *Présage*, où se trouvent *grape, repas, serpe, Gap, gré, gare, péage, rage, âge, Pégase, Ré, (île) page, pré* ; celui du troisième est *Séminaire*, dans lequel on trouve *Sinai, sire, Siam, Mein, semaine, armée, mari, aire, sem, mer, rame, rime, mère, ami, âne, maire, si, mi, ré, manie, reine, réne, aires, ain, Mauresse, Mans*.

É N I G M E.

J suis cette plaisante chose
 Qu'on voit, lecteur, communément ;
 Et, quand mon maître me propose,
 Ce n'est que pour l'amusement ;
 Volontiers la nuit il me prône,
 S'il veut avoir quelques tributs.

La saison de la froide zone
 Est celle où je règne le plus.
 C'est moins aux champs que dans la ville
 Qu'il appelle mes curieux ;
 C'est là que pour mes jeux fourmille
 Mainte troupe d'enfans joyeux ,
 Qui tous de mes acteurs grotesques
 Dont les figures sont burlesques ,
 Se font un spectacle charmant
 Qui ne coûte pas grand argent.
 Un petit rayon de lumière
 Suffit à former la carrière
 Où s'exercent tous mes héros ,
 Qui très-bien remplissent leur rôle
 Sans proférer une parole ;
 Enfin dois-je ajouter ces mots ?
 Que tout le prix de cette scène
 S'adjuge au pauvre Diogène.

*Par M Turpin de Cervignières,
 de Falaise.*

A U T R E.

Je suis un enfant très-aimable,
 De l'esprit & de la gaité ;
 Mais , aimant la frivolité ,
 Je donne tout à l'agréable.

Mon

Musique de M. Sodi.

Decembre
1773

Ces Vallons et ces prairies, Ces bois,
ces ombrages frais, Et ces Campagnes fleuris
-ries Pour l'amour sont faits exprès
Lors qu'a sa tendre ber:gere, Un ber:
-ger, sur la fou:gere A sçu trouver
l'art de plaire, La nature est son pa:
-lais S'il desire un empi:re, Il le
trou:ve dans un cœur Qui l'as:sure,
et lui jure Qu'il partage son bonheur.

Fin

Mon naturel & ma vivacité ,
 Mon badinage & ma légèreté
 Sont si jolis , qu'à moins que d'être diable ,
 Cagot , pédant , prude ou colet-monté ,
 Il n'est point de société
 Où l'on ne me soit favorable.
 Dans un cercle , & sur-tout à table ,
 Quand le Champagne délectable
 Vient avec jambon & pâté,
 Le bon mot, du rire escorté,
 Par moi se place en liberté.
 Quelquefois aussi j'en abuse ;
 Et je crains la rigidité :
 Alors saisissant de la ruse
 Le fin & la malignité
 Avec l'air d'ingénuité
 Qu'on prendroit pour la vérité ;
 Soudain je prépare une excuse
 Pour échapper à la sévérité.
 Mon plaisir & ma volupté
 Sont toujours , lorsque je m'amuse ,
 Aux frais de la stupidité.
 Un provincial emprunté
 Est pour moi chose trop exquise :
 Pour faire grâce à la sottise
 Je n'ai point assez de bonté.
 Je vous l'ai dit : je suis enfant gâté.
 Si quelque censeur entêté

D

74 **MERCURE DE FRANCE.**

S'avise , en son hameur chagrine ,
 de blâmer mon hameur badine ,
 Bien sûr j'ai mille défecteurs.
 Je suis en France plus qu'ailleurs ;
 Mais j'y suis ces froids discoureurs
 Qui parlent d'un ton didactique ,
 (D'un ton à donner des vapeurs)
 Gouvernement , métaphysique ,
 Grande morale & politique
 Et qui , par calcul algébrique ,
 Trouvent ce monde plein d'erreurs ;
 Je suis de même ces frondeurs
 Qui vont criant : ô temps ! ô mœurs !
 Je me mêle de peu de choses ,
 Et laisse aller tout de travers ,
 Me souciant fort peu des causes
 Qui meuvent ce grand Univers.
 Aussi les faiseurs de systèmes
 Ne sont-ils pas de mes amis :
 Peut-on résoudre leurs problèmes
 Avec les grâces & les ris ?
 C'est par eux que je fais vous plaire ,
 C'est par eux que l'on peut charmer ;
 Si vous voulez vous faire aimer ,
 Damon , d'une jeune bergère ,
 Egayez votre caractère ,
 Evitez le langage austère ;
 Sachez qu'un excès de raison
 Est souvent un fatal poison

Qui détruit l'enfant de Cythère.

(Que cet avis soit un secret.)

En m'arrêtant sur ce sujet

J'ai laissé ce qui me regarde;

Mais j'ai peut-être fort bien fait;

Car je suis une babillarde

Qui vous lasse de son caquet.

Par Mlle Fanny, de Tours.

A U T R E.

JE fers aux champs comme à la ville
Pour le besoin & l'agrément.

A l'un je deviens meuble utile;

A l'autre, un meuble d'ornement.

Je suis l'appui de la vieillese,

Son corps pesant me fait plier;

Mais souvent on me voit briller

Entre les mains de la jeunesse.

A U T R E.

TANTÔT je suis dans les jardins;

Tantôt au fond de la rivière;

Tantôt, tremblez foibles humains,

Je puis vous réduire en poussière:

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Chez les tailleurs en proie au feu ,
Ailleurs je fers à plus d'un jeu ;
Point n'ai pour lors visage blême :
Et tandis qu'ici sans pitié
Chacun vient me fouler au pié ,
Là , moins pour moi que pour lui même ,
Souvent le beau sexe plus doux
Ne met sur moi que les genoux.

Par M. Houllier de St. Remi.

LOGOGYPHE.

J suis une herbe potagère
Dont le peuple fait très-grand cas ;
Sans tête , c'est , pour l'ordinaire ,
A qui ne me touchera pas.

Par le même.

AUTRE.

JEMBELLIS le divin langage
Inventé pour chanter les Dieux ;
Cependant de mes sons l'uniforme étalage
Rend quelquefois mon ton fastidieux.
Si de mes membres peu nombreux

On considère l'assemblage,
 On trouve un élément, un penchant dangereux ;
 Deux notes de musique, un très-saint personnage ;
 Un pronom fort en usage,
 Et l'aliment du malheureux.

Par M. Chouteau du Plantis.

A U T R E.

JE nais dans le sein d'Amphitrite :
 Bientôt, à la quitter forcé par mon mérite,
 Les Grands à ma beauté savent mettre le prix ;
 Mais je brille sur-tout sur les lèvres d'Iris.
 Ma première moitié fait déclarer la guerre,
 L'autre est du campagnard l'aliment ordinaire.
 De mes pieds-combinés, le singulier effet
 Me fait, parmi les Turcs, gendre de Mahomet.
 Parmi les Juifs, une femme fidelle
 Qui conserva ses dieux en les cachant sous elle.
 J'offre encore une note, un poëme, un pronom ;
 Une Muse, un métal, un rang considérable ;
 La fille d'Inachus que poursuivoit Junon ;
 Le séjour d'une Nymphé, un accent lamentable ;
 Ce qui soutient la tête, une conjonction ;
 Un amas d'eau, ce qui marque l'affliction ;
 Un ancien instrument fort commun en Scythie ;

D. iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Une Indienne, une ville, une fille d'Atlas. . .
Est-ce tout ? Non : à tous je conserve la vie,
Et sous le même nom je brille aux opéras.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Observations sur les commencemens de la Société; par J. Millar, professeur en droit à l'Université de Glasgow; traduit de l'Anglois, d'après la seconde édition; vol. in 12.; prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Pissot, libraire, quai de Conti.

LE savant professeur de Glasgow a écarté de son ouvrage toute théorie métaphysique & abstraite. C'est par la voie des faits & de l'expérience qu'il a cherché à connoître la nature humaine. Ses observations sont divisées en quatre chapitres, & ces chapitres en sections. L'histoire naturelle du genre humain y est éclaircie dans plusieurs points importants. L'auteur, pour nous procurer ces éclaircissemens, a porté ses regards sur les premiers progrès sensibles de l'état de société; & a montré

l'influence qu'ils ont sur les mœurs, les loix & le gouvernement d'une Nation. Dans le premier chapitre, l'auteur considère les changemens qu'ont subis, dans les différens âges de la société, les idées des hommes sur le rang & la condition des deux sexes. De là sont évidemment dérivés les principaux réglemens sur le mariage & sur les droits du mari & de la femme. L'auteur a d'abord essayé de montrer les effets d'un état de barbarie & de pauvreté sur les passions relatives aux sexes; sur les occupations générales d'un peuple; sur le degré de considération qu'ont obtenu les femmes, comme membres de la société. Le Sauvage, qui se nourrit de la chasse, de la pêche, ou des fruits spontanés de la terre qu'il recueille, n'est pas en état de mettre beaucoup de raffinement dans ses plaisirs. Les difficultés, les peines & les dangers qu'il trouve à se procurer le simple nécessaire, ne lui laissent ni le loisir, ni le desir de rechercher les commodités & les superfluités de la vie. Ses besoins sont en petit nombre & proportionnés aux circonstances bornées où il se trouve. Son grand objet est de pouvoir rassasier sa faim, & de jouir, après la fatigue qu'il a éprou-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

vée, de la douceur du repos & de la paresse. Il n'a le tems ni d'entretenir un commerce avec l'autre sexe, ni de chercher les jouissances qui y sont attachées; ses desirs n'étant excités ni par l'abondance, ni par les jouissances fréquentes, sont retenus dans cet état de tiédeur qui ne leur laisse que l'activité suffisante pour répondre au vœu de la nature, & servir à la conservation de l'espèce.

La facilité avec laquelle il peut ordinairement satisfaire ses appétits, est une autre circonstance qui distingue particulièrement sa situation dans les tems les plus grossiers & les plus barbares; il n'y a aucune différence de rangs qui puisse gêner le commerce libre des deux sexes. Il n'y a d'autres distinctions parmi les individus, que celles qui naissent de leur âge & de leur expérience, de leur force, de leur courage ou d'autres qualités personnelles. Comme tous les membres des familles différentes sont à-peu-près sur un pied d'égalité les uns avec les autres, ils vivent ordinairement & communiquent ensemble avec la plus entière liberté, & ils laissent éclater leurs desirs mutuels, sans contrainte & sans réserve. Ils ne connoissent ni ces délicatesses qui créent des sentimens vifs de préférence pour des

objets particuliers, ni ces règles artificielles de convenance & de décence qui imposent des entraves aux actions & à la conduite. On ne peut donc pas supposer que les passions qui tiennent à l'amour, aient jamais une grande activité dans l'ame d'un Sauvage. Il ne peut pas faire grand cas de plaisirs qu'il lui est si aisé de se procurer. Il ne trouve ni obstacles ni contrariétés qui augmentent le prix de la jouissance, ou qui l'excitent à la rechercher avec plus d'ardeur. Il a satisfait ses desirs avant qu'ils eussent assez long tems occupé sa pensée, & il ne connoît point ces anticipations délicieuses du bonheur, que l'imagination fait embellir des couleurs les plus séduisantes. Il n'éprouve jamais ni ces espérances vives, ni ces craintes inquiètes qui agitent l'ame d'un amant, & qui, par leur choc, concourent à rendre les sensations plus vives, & à aiguïser l'activité de ses sensations dominantes. On conçoit que l'influence de semblables mœurs ne doit point être favorable à la dignité des femmes. Comme dans cette société on ne connoît que les plaisirs physiques, les femmes y sont nécessairement privées de la considération & des égards qui naissent du moral de l'a-

D r

82 MERCURE DE FRANCE.

mour, de ce sentiment factice que les femmes, chez les Nations civilisées, ont célébré avec beaucoup d'habileté, pour mieux établir leur empire sur les hommes. Il est encore facile de se persuader que chez un peuple continuellement occupé de la guerre ou de la chasse, les femmes ne peuvent se concilier l'estime publique, ni par les talens qu'elles sont capables d'acquérir, ni par l'utilité des occupations auxquelles elles ont occasion de s'exercer. C'est à elles qu'il appartient de soigner tous les détails inférieurs du ménage, & de remplir toutes les fonctions domestiques qu'exigent les différentes circonstances où se trouve la famille; fonctions qui, quoique utiles, ne demandent que peu de dextérité, & ne donnent lieu à l'exercice d'aucun talent difficile, & qui par-là sont regardées naturellement comme basses & serviles, indignes du soin & de l'attention de ceux qui font la guerre, & n'attachent de l'honneur qu'aux qualités militaires. On peut, d'après ces observations, se former une idée de l'état & de la condition des femmes dans les sociétés naissantes. Comme elles ne peuvent mériter des égards, ni par la considération des plaisirs qu'elles

procurent aux hommes , ni par l'importance des occupations auxquelles elles sont obligées de se livrer , elles sont dégradées au-dessous de l'autre sexe, & soumises à cette autorité que le fort prend sur le foible ; autorité qui , dans ces premiers tems , n'étant sujette à aucune restriction de la part du gouvernement , s'exerce avec un degré de dureté conforme aux mœurs du peuple. On voit en effet que dans cet état de société les femmes sont ordinairement traitées dans une famille , comme les servantes ou les esclaves des hommes. Rien n'égale la dépendance & l'affervissement qu'on leur impose , ni la dureté des travaux auxquels elles sont condamnées. On les voit obligées de travailler sans relâche à arracher des racines de la terre , à puiser de l'eau , à porter du bois , à traire les animaux qui donnent du lait , à apprêter le repas , à soigner les enfans , à faire enfin tout ce que les hommes exigent d'elles & dédaignent de faire. Le mari , lorsqu'il n'est pas engagé dans quelque expédition de guerre , se livre à la paresse & à l'inaction , & laisse à sa femme tout le poids des travaux domestiques ; il dédaignerait de l'aider dans aucune de ces occupations

serviles ; il couche dans un lit différent , & sa femme n'obtient que rarement la permission de lui parler & de l'approcher. Chez les Nègres de la Côte des Esclaves, une femme ne peut paroître devant son mari , ni recevoir quelque chose de ses mains , sans se mettre à genoux devant lui. Dans le royaume de Congo , & chez la plus grande partie des Nations qui habitent la Côte méridionale de l'Afrique , les femmes , dans une famille , mangent rarement avec les hommes. Le mari s'assied seul à table , & la femme reste communément de bout derrière lui pour le garantir des mouches , pour lui apporter les mets , pour lui donner sa pipe & son tabac. Lorsqu'il a fini son repas , la femme a la permission de manger les restes , mais non celle de s'asseoir , ce qui paroîtroit incompatible avec l'infériorité & la soumission qu'on regarde comme le partage de son sexe. Lorsqu'un Hottentot & sa femme entrent au service d'un Européen , & sont nourris sous le même toit , le maître est obligé de leur faire donner à chacun leur nourriture à part ; & , suivant l'usage général de leur pays , le mari mange toujours à quelque distance de sa femme. Dans la relation que le Commodore Byron a don-

née des Naturels de l'Amérique méridionale, ont voit que les hommes exercent l'autorité la plus despotique sur leurs femmes; qu'ils les regardent uniquement comme une partie de leur propriété, & qu'ils en disposent en conséquence. Ils les traitent avec cruauté, même dans le cours ordinaire de la vie; car, quoique les femmes soient chargées du soin de procurer la subsistance commune, & éprouvent seules les risques & les fatigues qui y sont attachés, cependant il ne leur est pas permis de toucher à un mets avant que le mari soit rassasié; alors il leur assigne une portion de nourriture, ordinairement très-modique, & dont il ne voudroit pas pour lui-même. Dans un pays où les femmes sont universellement regardées comme les esclaves de l'autre sexe, on doit, par un suite naturelle, les vendre & les acheter comme toute autre espèce de propriété. Epouser une femme n'est autre chose qu'acheter une servante qui doit avoir, sous l'autorité du mari, la principale direction de la famille. Aussi chez toutes les nations sauvages, soit en Asie, en Afrique ou en Amérique, une femme est communément achetée par le mari, qui en paie le prix au père ou aux

86 MERCURE DE FRANCE.

autres parens de qui elle dépend; la conclusion de ce marché est donc devenue la formalité la plus ordinaire de la célébration de leur mariage. Ceci paroît être le fondement réel de ce qui est rapporté par les historiens, que dans quelques parties du monde, c'est le mari qui donne une dot à la femme ou à ses parens, & non la femme qui apporte une dot à son mari. Cette ancienne coutume que le mari achette sa femme de ses parens, subsiste encore aujourd'hui chez les Chinois, qui, malgré leurs richesses & leurs progrès dans les arts, sont toujours très attachés aux usages nés dans des tems de barbarie. En conséquence du même principe, le mari est généralement supposé avoir le droit de vendre sa femme ou de la renvoyer, toutes les fois qu'il le juge convenable. Il faut cependant remarquer que c'est un privilège qui, par les mœurs même d'un peuple sauvage, ne peut être exercé que rarement. Le mari ne pourroit guères trouver une personne plus capable d'élever & de soigner ses enfans que leur propre mère. A mesure qu'elle avance en âge, elle acquiert en même tems plus de prudence & d'habileté; & plus il y a de tems qu'elle vit dans la famille, plus elle mérite

qu'on lui confie la direction des affaires les plus importantes. Il n'y a qu'un crime extraordinaire dont elle se rendroit coupable, qui puisse déterminer le mari à se priver d'un domestique si utile, qu'il connoît depuis si long tems, & dont le travail, l'attention & la fidélité sont communément d'un plus grand prix que l'argent qu'il pourroit retirer en le vendant. Les divorces doivent se rencontrer rarement dans l'histoire des Nations barbares. Mais, quoique la femme puisse être difficilement exposée à encourir la disgrâce de son mari au point d'être chassée de sa famille, il peut souvent lui arriver d'éprouver les effets terribles & soudains de sa colère & de son ressentiment. Quand un pouvoir illimité est entre les mains d'un Sauvage, il est impossible qu'en plusieurs occasions il n'en abuse avec excès; il traite sa femme comme ses autres serviteurs, & attend d'elle la même obéissance aveugle à ses volontés. La moindre contradiction allume son ressentiment, & sa férocité naturelle le porte à des excès de brutalité qui vont quelquefois jusqu'à ôter la vie à l'objet de sa colère. Chez les anciens habitans des Gaules, le mari avoit droit de vie & de mort sur ses fem-

mes , & les traitoit avec toute la dureté d'un maître absolu & tyrannique. Toutes les fois qu'un homme considérable étoit soupçonné d'avoir péri d'une mort violente , l'imputation du crime tomboit sur ses femmes comme sur ses autres domestiques ; & on les mettoit tous à la torture , dans la vue de découvrir le coupable.

Le docteur Millar, après nous avoir fait voir quels sont les effets naturels de la pauvreté & de la barbarie , relativement aux passions qui dérivent des sexes, ainsi qu'au rang & à la considération dont jouissent les femmes , comme membres de la société , nous entretient de l'influence que la mère acquiert dans une famille , avant que le mariage soit complètement formé. Quoique l'on puisse regarder les mariages comme une des plus anciennes ainsi qu'une des plus utiles institutions de la société , cependant il faut un certain espace de tems & un certain degré d'expérience avant qu'il puisse être pleinement établi chez un peuple barbare. Les voyageurs parlent de différentes nations à qui cette institution est absolument inconnue , ou chez qui elle ne subsiste que d'une manière imparfaite & très limitée. Chez un semblable peuple les enfans paroîtront

avoir beaucoup plus de rapport avec leurs mères qu'avec leurs pères. Si une femme n'a aucun sentiment d'affection & de fidélité pour un homme en particulier; si, malgré le commerce accidentel qu'elle aura eu avec différens individus, elle continue de vivre à part, ou avec ses propres parens, l'enfant qu'elle mettra au monde, qu'elle nourrira & qu'elle élèvera elle-même, sera regardé comme un membre de sa famille; & le père, étant éloigné ou incertain, n'aura aucun moyen d'exercer de l'autorité sur cet enfant. Chez les Lyciens il étoit d'usage, dit Hérodote, que les enfans prissent le nom de leurs mères & non de leurs pères. Il est aisé de juger, d'après ces observations, que la mère d'une famille nombreuse, vivant éloignée de ses autres parens, pourra s'élever à un degré de considération & de dignité auquel son sexe ne lui donneroit pas droit de prétendre. Ses enfans tenant de ses soins & de sa tendresse leur subsistance & leur sûreté dans les premières années de leur vie, & accoutumés à se soumettre à son autorité, seront naturellement disposés, lorsqu'ils auront atteint l'âge de la force & de l'indépendance, à la traiter toujours avec un certain degré de respect & d'affection filiale. C'est-là vraisemblable-

ment la source de cette autorité que les femmes paroissent avoir eue chez quelques peuples grossiers & barbares, en différentes parties du monde. Suivant les relations de l'Isle Formose, un homme qui veut contracter une de ces unions passagères & momentanées auxquelles nos voyageurs ont donné le nom de mariages, quitte sa propre famille, passe dans celle de sa femme, & continue d'y rester autant que dure sa liaison avec elle. Dans les Isles des Larrons, la femme est absolument maîtresse de la maison, & le mari ne peut disposer de rien sans sa permission. Elle peut le châtier & le renvoyer à son gré; &, lorsqu'il se fait une séparation, la femme garde non seulement tous ses effets, mais encore les enfans, qui traitent comme leur père, le nouveau mari qu'elle prend. Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale admettent souvent les femmes dans leurs assemblées publiques; elles ont même quelquefois le privilège de donner les premières leurs avis sur les sujets mis en délibération. Les femmes, à la vérité, sont déclarées incapables d'exercer l'emploi de chef; mais c'est par elles que se transmet la succession à cet emploi; ainsi, lorsqu'un chef meurt, il est remplacé, non par son fils, mais par

celui de la sœur, & au défaut de ceux-ci, par son plus proche parent dans la ligne féminine. Quand il arrive que toute la famille est éteinte, le droit de lui nommer un successeur appartient à la matrone la plus distinguée du village. Les femmes Sauvages de l'Amérique Septentrionale n'obtiennent cependant cette influence & cette autorité qu'après un certain âge, & lorsque leurs enfans sont en état de leur attirer du respect. Avant ce tems elles sont ordinairement traitées comme les esclaves des hommes. Il n'y a point de pays dans le monde où le sexe soit en général plus dédaigné & plus négligé.

Quand on examine les circonstances qui occasionnent l'abaissement des femmes, & le peu d'égard qu'on a pour elles chez les peuples simples & barbares, on peut imaginer aisément de quelle manière leur sort doit changer & s'améliorer dans un état plus avancé de société. L'auteur observe les progrès de la richesse & de la civilisation; il fait les degrés successifs de la perfection du goût & des mœurs, & explique en grande partie la conduite des diverses nations dans ce qui est relatif au rang des sexes & à leur économie domestique.

Après les droits de la société conjugale,

viennent les rapports qui subsistent entre les enfans & leurs parens. C'est l'objet du second chapitre de cet ouvrage. L'auteur fait quelques observations sur l'autorité qu'un père exerce communément sur les enfans dans les premiers âges de la société. Il examine ensuite les limites qu'apportent à la juridiction paternelle, les accroissemens de l'état social.

Cet examen du gouvernement domestique est suivi d'observations non moins intéressantes, renfermées dans le troisième chapitre. L'auteur recherche quel est l'état d'une tribu, ou d'un bourg composé de plusieurs familles, pour découvrir l'origine du gouvernement d'un chef parvenu à la tête de cette société, & connoître les différentes branches d'autorité que ce premier magistrat a dû exercer relativement aux différentes espèces de propriété que la communauté a pu acquérir.

L'union de plusieurs tribus, en augmentant l'étendue de la société, demandoit un plus grand nombre de réglemens pour assurer les droits des individus, & maintenir la tranquillité publique; c'est le sujet du quatrième chapitre qui est divisé en deux articles. Le premier traite de la constitution politique qui dérive d'une simple considération entre ces communautés

indépendantes. Quoique, parmi les divers gouvernemens que produit cette sorte d'association, on remarque en général beaucoup d'uniformité; cependant on y peut observer des différences qui distinguent la constitution de quelques Etats. Une de ces différences la plus sensible, est la législation féodale qui occupe tant de place dans l'histoire de l'Europe, & qui fait le sujet de tant de recherches & de disputes. L'origine de cette institution, l'époque de son établissement & la manière dont cet établissement a eu lieu, ont enfanté bien des opinions. L'auteur hasarde la sienne qui lui paroît propre à concilier cette multitude de faits différens que plusieurs savans versés dans les antiquités & la jurisprudence, ont accumulés à l'envi pour appuyer leurs conjectures opposées. La seconde partie de ce chapitre contient des remarques sur les changemens qu'entraînent dans la police & le gouvernement d'un pays, les progrès de sa population, de ses manufactures, de son commerce, & de cette politesse de mœurs qui devient une suite naturelle de l'abondance & de la sécurité,

M. Millard, après avoir considéré les distinctions de rang parmi les citoyens

libres d'une Nation, finit par examiner l'état de cette classe d'hommes, qui, pour se procurer la subsistance, s'est mise au service des riches, & forme la portion la plus nombreuse du peuple.

Comme l'objet de cet ouvrage est moins de présenter une discussion formelle des avantages & des désavantages politiques occasionnés par les différences arrivées dans les mœurs & coutumes, que d'expliquer les causes de ces différences, l'auteur n'a pris, dans le détail des loix de chaque Nation, ou dans les institutions particulières, que ce qui contribuoit à développer les progrès naturels de la société.

Les relations des voyageurs ont fourni à M. Millar les faits dont il avoit besoin pour appuyer ses observations. On sait que la plupart des historiens se sont plus attachés à nous faire le récit des batailles & des négociations qu'à nous instruire de la police intérieure & du gouvernement des Empires. C'étoit donc une nécessité pour M. Millar, de consulter les voyageurs sur l'histoire naturelle du genre humain dans les pays policés. La multitude & la variété des relations leur donnent, dans beaucoup de cas, un degré d'autorité auquel on peut se livrer avec confiance,

& où ne sauroit prétendre aucun historique particulier, quelque respectable qu'il soit. C'est la réflexion de l'auteur dans sa préface; il observe encore que plus un événement est singulier, moins il est probable que différentes personnes, qui auroient le dessein d'en imposer, puissent, sans s'être concertées entre elles, s'accorder dans la relation de ce fait. Cependant, sans vouloir détruire le degré de certitude que l'auteur donne aux relations des voyageurs, combien ne s'entrouve-t'il point, qui, pour ne pas laisser le récit de leurs voyages imparfaits, croient devoir ajouter aux choses qu'ils ont vues celles qu'ils ont lues. Il sont premièrement trompés, & ils trompent ensuite le lecteur de bonne foi qui compte sur leur exactitude.

Traité des Maladies vénériennes, dans lequel on indique un nouveau remède, dont l'efficacité est constatée par des expériences répétées & un succès constant, depuis dix années. Par M. Piesavin, gradué de l'Université de Paris; vol. in-12. A Paris, chez Didot le jeune, libraire, rue du Hurepoix; à Lyon, chez les Frères Perisse, rue Mercière.

M. Pressavin fit imprimer, en 1767, une courte dissertation sur un nouveau remède antivénérien, qu'il avoit soumis quatre ans auparavant à l'examen de MM. du collège royal de chirurgie de Lyon. Cette dissertation est placée à la tête de ce nouveau traité des maladies vénériennes. On y verra les raisons sur lesquelles l'auteur fonde la supériorité de son remède. Les observations multipliées que lui a fournies la multitude de malades qu'il a traités depuis ce tems, l'ayant mis à même de reconnoître tous les termes de l'efficacité de son remède, il a cru devoir s'acquitter d'une dette essentielle que tout honnête homme, dans son état, contracte envers le Public, en lui faisant part de toutes les connoissances qu'il a acquises dans cette partie de l'art de guérir.

La méthode prescrite dans ce bon ouvrage pour la cure radicale des différens genres de maladies vénériennes, est d'une pratique facile & à la portée de tout le monde. M. Pressavin conseille néanmoins de ne point s'administrer ce remède sans consulter les gens de l'art. Il est tant de variétés, soit dans le genre des maladies, soit dans la nature des tempéramens, qu'on ne sauroit apporter trop de précautions pour éviter les méprises toujours dangereuses,

dangereuses , & qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont versés dans cette partie de la médecine , de bien distinguer. La lecture de ce traité ne peut cependant qu'être très - utile aux gens du monde pour leur faire connoître les ressourcs de la médecine contre le virus vénérien. Ce traité leur apprendra qu'on peut guérir radicalement de la maladie vénérienne la mieux constatée & la plus invétérée , sans être obligé de se soumettre à un traitement désagréable , qui enlève pour long-tems à la société & aux affaires souvent pressantes , les sujets qu'on y soumet , & qui les constitue dans des dépenses au-dessus des facultés du plus grand nombre. Il leur enseignera à se défier de la plupart de ces remèdes dangereux dont aujourd'hui plusieurs praticiens se servent , & que quelques - uns ont annoncés d'une manière bien propre à séduire ceux que l'expérience n'a pas mis à même d'en reconnoître l'inefficacité , & d'en craindre les dangers. Il leur apprendra enfin les précautions qu'on doit prendre pour éviter la contagion de cette maladie dans les cas où on auroit eu un commerce avec une personne suspecte ; précautions néanmoins qui seront toujours insuffisantes

E

98 MERCURE DE FRANCE.

contre les excès de la débauche & du libertinage.

Cours de Philosophie ; Elémens de Métaphysique, ou préservatif contre le matérialisme, l'athéisme & le déisme; ouvrage dans lequel on a tâché de présenter, de la manière la plus claire, tout ce qu'on fait touchant la spiritualité, l'immortalité, la liberté de l'ame sur le corps, & du corps sur l'ame, &c. On a démontré l'existence de la Loi naturelle & la divinité de la Religion Chrétienne; enfin on a répondu de la manière la plus solide, aux objections des plus fameux déistes. Par M. l'Abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'Université de Montpellier, 2 vol. in-12. A Paris, chez Saillant, la V^e. Desaint, la V^e. Duchesne, le Jay, Ruault & Valade, libraires; & chez l'auteur, collège des Trésoriers, rue de Richelieu - Sorbonne.

Le titre détaillé de ces élémens de métaphysique que nous venons de transcrite, fait assez connoître l'objet de l'auteur. Ces élémens, divisés en deux parties, en métaphysique générale & en

métaphysique particulière , forment la seconde partie du cours de philosophie, dont la 1^{re} partie, qui comprend la logique, a été très-accueillie. M. l'Abbé Sauri a, dans ces élémens, examiné le pouvoit des causes physiques sur l'esprit, & a tiré de cet examen plusieurs instructions utiles. Il rapporte en note, d'après le Journal des Savans de 1717, l'histoire d'une fille qui perdit entièrement la raison par une sciatique remontée. On la traita, avec succès, de cette maladie; elle retrouva pen-à-peu les idées qu'elle avoit perdues, à l'exception des idées de physiologies humaines; en sorte qu'elle reconnoissoit, par exemple, les habits de ses sœurs, &, quand elle venoit au visage, elle ne les reconnoissoit pas; ces dernières idées lui revinrent enfin par l'usage des eaux de Balaruc. M. l'Abbé Sauri explique ce fait & entre dans plusieurs détails relatifs à cet objet, sans prétendre cependant que l'état du corps influe sur celui de l'ame, de manière que sa liberté en soit anéantie. L'ame peut résister aux vices auxquels la constitution du corps la sollicite; mais le nombre de ceux qui ont le courage de le faire est bien petit.

M. l'Abbé Sauri a pensé que, dans un

E ij

siècle où l'on ne cesse de publier des écrits contre les vérités les plus palpables, l'existence de Dieu, la spiritualité, la liberté, l'immortalité de l'ame, il seroit utile de rappeler à la plupart des lecteurs, les raisons qu'ils doivent opposer aux opinions extravagantes des Athées, des Matérialistes & des Déistes. On trouvera dans ces élémens de métaphysique la réfutation du fameux système de la Nature, les preuves de la divinité de notre Religion, la réfutation de ceux qui prétendent que la terre a été détachée du soleil par le choc d'une comète; que la matière est susceptible de vice & de sentiment, &c. l'explication de la manière dont les animaux, de l'arche de Noé ont pu peupler l'Amérique; la réfutation du Déisme, & les réponses aux objections des plus fameux partisans de cet absurde système, &c. &c.

Examen de la Poudre, traduit de l'italien par M. le Vicomte de Flavigny; vol in-8°. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, & Jombert fils, rue Dauphine.

Des planches gravées facilitent l'intelligence des explications & des expériences que renferme ce bon ouvrage. Ces

expériences, faites avec beaucoup d'exactitude par M. d'Antoni, auteur de ce traité, conduisent à une théorie très-solide des propriétés & de la force de la Poudre. L'accueil que les savans ne manqueront pas de faire à cet écrit, engagera sans doute le traducteur à nous donner une pareille traduction de l'artillerie pratique, des institutions physiques & mécaniques, & de l'architecture militaire du même auteur.

Le Guide du Fermier, où instructions pour élever, nourrir, acheter & vendre les bêtes à corne, les brebis, les moutons, les agneaux & les cochons : contenant les symptômes de leurs maladies; les remèdes pour les guérir; le choix de leur nourriture, de leurs pâturages; la manière de leur en former de convenables; les moyens de faire le meilleur beurre & différentes espèces de fromages; la façon d'élever la volaille, les dindons, les oies, les canards, les pigeons, & même les outardes, les paons, les faisans, les perdrix & les lapins domestiques; avec la manière de former des viviers, & d'y nourrir & entretenir le poisson; & autres particu-

202 MERCURE DE FRANCE.

larités nécessaires à un fermier & à toutes les personnes qui font valoir des biens de campagne; traduit de l'Anglois fut la quatrième édition : 2 part. in 12. Prix, 3 liv. les deux volumes brochés. A Paris, chez Costard, libr. rue St Jean-de-Beauvais.

Les éditions successives de ce petit ouvrage en ont assez fait connoître l'utilité.

Lettres nouvelles de la Marquise de Sévigné & de la Marquise de Simiane, sa petite-fille, pour servir de suite aux différentes éditions des lettres de la Marquise de Sévigné. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Nous ne pouvons mieux faire connoître ce recueil, qui forme un volume d'environ 400 pages, qu'en transcrivant la préface que l'éditeur (M. de la Harpe) a jointe à ces nouvelles lettres.

« Les lettres de Mde de Sévigné, que l'on
» présente ici au Public, sont adressées à
» M. de Moulceau, président à la Cham-
» bre des Comptes de Montpellier, qui
» maria Mlle de Moulceau sa fille, à M.
» de Girard, conseiller en la même
» Chambre, dont les filles sont mortes

» sans enfans. Ces lettres sont parvenues
 » à M. le Marquis de Girard, leur cousin
 » & leur héritier. Les originaux sont en-
 » tre les mains. Elles ont été écrites de-
 » puis l'année 1681 jusqu'en l'année
 » 1696, où mourut Mde de Sévigné. On
 » y a joint quelques lettres de Corbinelli
 » son ami, & de M. & Mde de Grignan.
 » C'est ce qui compose la première partie
 » de ce recueil. L'autre contient des let-
 » tres de Mde la Marquise de Simiane, à
 » M. d'Héricourt. Mde de Simiane était,
 » comme l'on fait, fille de Mde de Gri-
 » gnan, & petite-fille de Mde de Sévigné.
 » C'est elle dont il est question dans les
 » lettres de cette dernière sous le nom de
 » Pauline.

» Le nom de Mde de Sévigné, le plus
 » célèbre de tous les noms dans le genre
 » épistolaire, suffit pour exciter la curio-
 » sité du Public. Ses lettres à M. de Moul-
 » ceau ne nous ont point paru indignes
 » d'elle. C'est la même délicatesse & le
 » même naturel qu'on remarque dans
 » tout ce qu'elle a écrit. Elles sont parfe-
 » mées d'anecdotes intéressantes. Celles
 » de Mde de Simiane, qui écrivait à la
 » campagne, n'ont pas ce dernier avanta-
 » ge; mais on y trouvera beaucoup d'es-
 » prit & d'agrément. Ce volume est fait

» pour servir de suite au recueil des lettres de Mde de Sévigné. Il serait inutile de s'étendre sur le mérite si connu de ce recueil. Le plus grand éloge d'un ouvrage, c'est d'être beaucoup relu; & en ce sens, qui a été plus loué que Mde de Sévigné? C'est le livre de toutes les heures: à la ville, à la campagne, en voyage, on lit Mde de Sévigné. Quel livre plus précieux que celui qui vous amuse, vous intéresse & vous instruit sans vous demander d'attention? C'est l'entretien d'une femme très-aimable dans lequel on n'est point obligé de mettre du sien, ce qui est un grand charme pour les esprits paresseux; & presque tous les hommes le sont au moins la moitié de la journée.

» Je fais bien que les détails historiques d'une cour & d'un siècle qui ont laissé une grande renommée, font une partie de l'intérêt qu'on prend à la lecture de Mde de Sévigné. Mais la Cour d'Anne d'Autriche & la Fronde sont des objets très-curieux & très-piquans, & Mde de Motteville ennuye.

» Mde de Sévigné raconte supérieurement. Les plus parfaits modèles de narration se trouvent dans ses lettres. Rien n'est égal à la vivacité de ses tour-

» nures & au bonheur de ses expressions ;
 » c'est qu'elle est toujours affectée de ce
 » qu'elle raconte. Elle peint comme si
 » elle voyait , & l'on croit voir ce qu'elle
 » peint. Elle paraît avoir eu une imagi-
 » nation très - active & très - mobile, qui
 » l'attachait successivement à tous les
 » objets. Dès qu'elle s'en occupe , ils
 » prennent un grand pouvoir sur elle.
 » Voyez la mort de Turenne : personne
 » ne l'a pleuré de si bonne foi ; mais aussi
 » personne ne l'a tant fait pleurer. C'est
 » la plus belle oraison funèbre de ce
 » grand homme , & sur-tout la plus tou-
 » chante. Jamais il n'a été si bien loué ni
 » si bien regretté ; jamais on n'a rendu sa
 » mémoire plus chère & plus respectable.
 » Pourquoi ? Ce n'est pas seulement par-
 » ce que tout est vrai & senti ; c'est qu'on
 » ne se méfie pas d'une lettre comme
 » d'un panégyrique. C'est une terrible
 » tâche que de dire : écoutez-moi ; je vais
 » louer. Ecoutez-moi , & vous allez pleu-
 » rer. Alors précisément on pleure & on
 » admire le moins qu'on peut , & , lorsque
 » l'orateur nous y a forcés , il a fait son
 » métier ; on met sur le compte de son
 » art une partie de la gloire de son héros .
 » Mais celui qui s'entretient familière-

» ment avec moi, me fait bien plus d'im-
 » pression Il n'a point de mission à rem-
 » plir. Son ame parle à la mienne, & s'il
 » est véritablement affecté, il se rend
 » maître de moi, & me communique
 » tout ce qu'il sent.

» Ceux qui aiment à réfléchir peuvent
 » tirer un autre avantage des lettres de
 » Mde de Sevigné; c'est d'y voir sans
 » nuage l'esprit de son tems, les opinions
 » qui régnaient, ce qu'était le nom de
 » Louis XIV, ce qu'était la Cour, ce
 » qu'était alors le mot de Cour, ce qu'é-
 » tait la dévotion, ce qu'était un prédic-
 » cateur de Versailles, ce qu'était le con-
 » fesseur du Roi, la Chaise, chez qui
 » Luxembourg acensé allait faire une re-
 » traite. Ce mélange de faiblesses, de re-
 » ligion & d'agrément qui caractérisait
 » les femmes les plus célèbres; cette dé-
 » licatesse d'esprit, qui, dans les courti-
 » sans, se mêlait à l'excès de l'adula-
 » tion; ce ton de chevalerie & d'héroïf-
 » me qui n'excluait pas le talent de l'in-
 » trigue, & fait pour plaire à un Prince
 » dont la grandeur avait une teinte ro-
 » manesque; enfin dans tous les genres
 » ces caractères de supériorité qui appar-
 » tiennent à l'époque des grands talens &

» des grands succès, & qui en imposent à
 » la dernière postérité : voilà ce qu'on
 » trouve dans les lettres de M^{de} de Sé-
 » vigné; il n'y a point de livre qui donne
 » plus à réfléchir à ceux qui observent la
 » différence d'un siècle à un autre. C'est
 » ce même avantage qui rend les lettres
 » de Cicéron à Atticus si précieuses. En
 » les lisant on connaît mieux César &
 » Pompée que par tous les monumens his-
 » toriques. Cicéron nous instruit d'autant
 » mieux qu'il ne croyait pas nous instrui-
 » re; ses lettres sont des confidences fai-
 » tes à un ami, & nous en avons surpris
 » le secret. Elles ont un bien plus grand
 » mérite que celui de l'esprit. L'esprit au
 » contraire est tout le mérite des lettres
 » de Pline. Une recommandation, une
 » invitation sont pour lui des ouvrages.
 » Il écrit tous ses billets sous les yeux de
 » la Postérité.

» Il est bien étrange que les lettres de
 » Voiture y soient parvenues. Il est vrai
 » qu'elle s'en occupe peu. Il n'y a guères
 » de recueils plus insipides. Sa réputation
 » peut cependant s'expliquer : c'était le
 » faux bel-esprit qui succédait au pédan-
 » tisme, & c'était un degré par lequel il
 » fallait passer pour arriver au naturel &

» au bon goût. Telle est en tout la mar-
 » che de l'esprit humain. Il ne trouve le
 » bon sens qu'après avoir épuisé les for-
 » tises.»

Une des plus agréables lettres du nouveau recueil est celle où il est question du retour de M. de Vardes à la Cour.

« N'avez-vous pas été bien surpris de
 » vous voir glisser des mains M. de Var-
 » des * que vous teniez depuis 19 ans ?
 » Voilà le tems que notre Providence
 » avait marqué. En vérité, on n'y pensait
 » plus. Il paraissait oublié, & sacrifié à
 » l'exemple. Le Roi, qui pense & qui
 » range tout dans sa tête, déclara un beau
 » matin que M. de Vardes serait à la
 » Cour dans deux ou trois jours. Il conta
 » qu'il lui avait fait écrire par la poste ;
 » qu'il avait voulu le surprendre, & qu'il
 » y avait plus de six mois que personne
 » ne lui en avait parlé. S. M. eut conten-
 » tement. Il voulait surprendre, & tout
 » le monde fut surpris. Jamais une nou-
 » velle n'a fait une si grande impression
 » ni un si grand bruit que celle-là. Enfin
 » il arriva samedi matin avec une tête

* Il revenait de Languedoc, où il avait été exilé.

» unique en son espèce & un vieux justau-
 » corps à brevet, comme on le portait
 » en 1663. Il se mit un genou en terre
 » dans la chambre du Roi, où il n'y avait
 » que M. de Châteauneuf. Le Roi lui dit
 » que tant que son cœur avait été blessé,
 » il ne l'avait point rappelé, mais que
 » présentement c'était de bon cœur, &
 » qu'il était aise de le revoir. M. de Var-
 » des répondit parfaitement bien & d'un
 » air pénétré, & ce don des larmes que
 » Dieu lui a donné, ne fit pas mal son
 » effet dans cette occasion. Après cette
 » première vue le Roi fit appeler M. le
 » Dauphin, & le présenta comme un jeu-
 » ne courtisan. M. de Vardes le reconnut
 » & le salua. Le Roi lui dit en riant :
 » *Vardes, voilà une sottise. Vous savez*
 » *bien qu'on ne salue personne devant*
 » *moi.* M. de Vardes, du même ton : *Sire,*
 » *je ne sais plus rien, j'ai tout oublié. Il*
 » *faut que Votre Majesté me pardonne jus-*
 » *qu'à trente sottises. Eh ! bien, je le veux,*
 » dit le Roi ; *reste à vingt-neuf.* Ensuite le
 » Roi se moqua de son justaucorps. M. de
 » Vardes lui dit : *Sire, quand on est assez*
 » *misérable pour être éloigné de vous, non-*
 » *seulement on est malheureux, mais on est*
 » *ridicule.* Tout est sur ce ton de liberté
 & d'agrément.

On trouvera dans les lettres de M^{de} de Simiane, dit l'éditeur, un air de famille. On nous saura gré de citer ce fragment qui touchera toutes les âmes honnêtes & sensibles.

« Vous avez un bon cœur, Monsieur ;
 » vous avez des entrailles, vous savez ce
 » que c'est qu'un vieux & ancien domes-
 » tique d'un père & d'une mère tendre-
 » ment aimés. Voilà un pauvre vieillard
 » affligé que je vous présente, Monsieur.
 » Il n'était pas domestique, mais excel-
 » lent sculpteur qui a travaillé toute sa
 » vie aux châteaux de Grignan & de la
 » Garde. C'est un ouvrier qui a été admi-
 » rable & de pair avec les plus fameux.
 » Il travaille encore à quatre-vingts ans
 » qu'il possède ; au surplus bon & hon-
 » nête homme. Ce misérable père a un
 » fils qui le soulagerait dans sa vieillesse.
 » Il s'est avisé de donner un soufflet à son
 » sergent. Le voilà aux galères pour toute
 » sa vie. Il est venu à moi tout en larmes.
 » Je lui ai dit toute l'impossibilité de ra-
 » voir ce fils. Il le fait : il m'a montré cet-
 » te lettre, que je vous envoie de l'Abbé
 » de Suze, aumônier du Roi. Je vous
 » conjure, Monsieur, de vouloir accueit-
 » lir charitablement & cordialement ce
 » pauvre homme. Cela le consolera. Di-

» res-lui que vous lui accordez votre pro-
 » tection ; & , puis, dans la suite nous ver-
 » rons s'il y aurait quelque moyen de le
 » servir réellement. Il sera content de
 » cela, & vous me ferez un sensible plai-
 » sir. Quand je vois un vieux bonhomme
 » que j'ai vu toute ma vie chez mon père,
 » que je le vois fondre en larmes devant
 » son portrait, je vous avoue que, s'il me
 » demandait mon bien, je crois que je le
 » lui donnerais ; & je vous avertis que
 » je vous fatiguerai beaucoup au sujet de
 » ce fils galéten. Prenez courage, & ar-
 » mez vous de patience. »

Le volume est terminé par les lettres de Mde de Sévigné sur le procès de Fouquet. Elles avaient déjà été imprimées ; mais elles manquaient. C'est un monument historique très-curieux.

*Cours d'études des jeunes Demoiselles, ou-
 vrage non moins utile aux jeunes gens
 de l'autre sexe, & pouvant servir de
 complément aux études des collèges ;
 avec des cartes pour la géographie, &
 des planches en taille-douce pour le
 blason, l'astronomie, la physique &
 l'histoire-naturelle ; par M. Fromageot,
 prieur commendataire Seigneur de Gou-
 dargues, Ussel, &c. Prix, 3 liv. le vo-*

lume relié. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny; Lacombe, libraire, rue Christine, Prault, fils, à l'Immortalité, quai des Vieux Augustins.

Il y a un an que nous annonçames simplement cet ouvrage, sans donner l'extrait des deux premiers volumes qui parurent alors. Aujourd'hui l'auteur annonce, dans son *Prospectus*, qu'il a repris l'impression de son *Cours d'Etudes*, interrompue par un voyage indispensable. Il vient de mettre au jour les tomes III & IV; mais, avant que de faire connoître ces deux nouveaux volumes, nous allons donner l'extrait des deux premiers. Cet ouvrage important mérite d'être bien connu; ce que nous en avons déjà vu nous promet un cours d'études complet dont l'utilité fera d'autant plus générale, que les leçons de l'auteur pourront servir à l'instruction des jeunes personnes des deux sexes.

Dans la première partie du discours préliminaire, qui est à la tête du premier volume, l'auteur fait de sages réflexions sur le peu de soin que l'on a pris jusqu'à présent de l'éducation des femmes. « Ce » n'est pas estimer ce sexe, dit M. F.,

» c'est au contraire le dégrader & l'avilir,
 » que de regarder les femmes comme de
 » belles fleurs, dont l'unique destination
 » est de satisfaire les yeux. » Il les engage
 à se retirer elles-mêmes de l'état d'a-
 néantissement où elles sont; &, pour les
 exciter plus sûrement à la gloire, il leur
 rappelle les noms de ces femmes célèbres
 qui ont été l'ornement de leur sexe.
 « Parcourons l'histoire, & nous verrons
 » combien de Femmes illustres, dans tous
 » les siècles & parmi tous les peuples, ont
 » prouvé qu'elles peuvent être employées
 » à un plus noble usage; à partager avec
 » les hommes la gloire des grandes en-
 » treprises, le mérite des belles connoi-
 » sances, & les lauriers littéraires dont
 » ils sont si jaloux. . . . Les noms des *Pul-
 » chérie*, des *Sophie*, des *Athénaïs*, des
 » *Amalafonte*, des *Irène*, des *Margue-
 » rite Valdemare*, des *Elisabeth d'Angle-
 » terre*, des *Christine de Suède*, ne figu-
 » rent-ils pas dans les annales des Empi-
 » res, aussi-bien que ceux des Héros de
 » l'autre sexe? » M. Fromageot ouvre de
 même aux femmes la carrière des sciences & des belles-lettres, en leur faisant
 connoître celles qui s'y sont distinguées.

L'auteur entre ensuite dans les détails
 de l'éducation des jeunes Demoiselles. Il

seroit à souhaiter que chaque mère de famille élevât elle-même ses filles : on ne seroit plus obligé de confiner dans des cloîtres les jeunes personnes destinées à vivre dans la société. M. Fromageot, sans approuver l'éducation des couvens, invite les mères qui sont obligées d'y mettre leurs filles, à choisir du moins celui où elles peuvent recevoir les meilleurs principes ; mais il paroît s'arrêter avec plus de satisfaction à donner des avis à la bonne mère qui veut diriger elle-même l'éducation de sa fille. « Mère tendre, » dit-il, qui voulez que votre fille soit » élevée sous vos yeux, donnez lui peu » de préceptes, mais beaucoup de bons » exemples ; c'est là le fondement de la » meilleure éducation. . . . Occupez vo- » tre fille, instruisez-la de ses devoirs, » formez son cœur à la vertu ; mais ne » négligez pas son esprit : il doit être » cultivé avec soin. Faites-vous gloire » de ne pas suivre en cela l'opinion com- » mune. Il n'y a que les fots qui s'imagi- » nent tout savoir, ou que ce qu'ils igno- » rent est inutile. Le travail que je vous » propose pour elle, est de pur agrément ; » loin de prendre sur ses plaisirs, il lui en » procurera de plus satisfaisans que ceux » que l'on goûte dans le tourbillon du

» siècle. Quel charme ! quelle volupté
 » comparable à ce sentiment intérieur !
 » J'existe réellement , je jouis tous les
 » jours du plaisir d'observer les tableaux
 » variés de cette société au milieu de la-
 » quelle je vis ; la Nature m'offre tous ses
 » trésors : je les vois , je les contemple
 » d'un œil curieux , & je lis dans ses mer-
 » veilles tout ce que je dois à l'Être Su-
 » prême , qui me manifeste par elles la
 » grandeur de sa puissance & de sa bonté ;
 » elle étale à mes regards des beautés que
 » n'apperçoit point l'œil stupide de celui
 » qui en jouit sans les connoître ; elle
 » semble ne prendre différentes formes
 » que pour varier mes plaisirs , étendre
 » mes connoissances & combler mon
 » bonheur. On est heureux, en effet, lors-
 » que l'on peut quelquefois se soustraire
 » au fracas du monde , pour jouir ainsi
 » de soi-même & de la Nature ; mais ce
 » bonheur doit être acheté par l'habitude
 » d'une occupation réglée. » Cet éloge
 du goût du travail , & ce détail des plai-
 sirs que procurent les connoissances utiles,
 ne pouvoient être mieux placés ni plus
 à-propos qu'à la tête d'un Cours d'Etudes
 aussi agréable , aussi complet que celui de
 notre auteur. Il revient avec complaisan-

ce sur cet objet , & fait ainsi piquer l'amour-propre des femmes. « On ne voit » pas les femmes de mérite se donner » en spectacle au Public , qui se rit de la » frivolité de celles qui l'amusent. . . . » Une femme instruite fait se mettre à » la portée de tout le monde ; elle ne se » trouve déplacée nulle part ; elle fait » les délices de la société , on la revoit » toujours avec un nouveau plaisir : tel » est l'avantage d'un esprit cultivé sur la » beauté. Les grâces muettes ne savent » parler qu'aux yeux , & les yeux sont » bientôt las d'un objet qui paroît tou- » jours sous la même forme , quelque belle » qu'elle soit ; l'esprit cultivé fait au con- » traire en prendre mille différentes , & » se montrer ainsi plus avantageuse- » ment. » Rien n'est plus vrai que cette réflexion ; la plupart des femmes éprouvent souvent combien elles perdent à n'être pas instruites : puissent elles enfin profiter des secours qui leur sont offerts !

L'auteur avertit qu'il ne veut point les accabler sous le poids du travail ; que son livre sera pour elles un recueil dans lequel se trouveront traités avec méthode & de la manière la plus simple , tous les objets qui sont à leur portée , & dont el-

les pourront acquérir la connoissance, sans se fatiguer par un travail long & pénible. Elles pouvoient autrefois être effrayées par le nombre infini de volumes qu'elles auroient eues à parcourir, pour y puiser les leçons qu'on leur présente; mais ce grand obstacle est levé: voici un livre fait pour elles; jusqu'à présent elles pouvoient nous reprocher d'avoir négligé, de nous occuper d'elles. « Nous convenons que les femmes qui ont reçu une
 » bonne éducation, & qui sont instruites,
 » sont préférables en tout à celles qui
 » n'ont que la beauté & la frivolité pour
 » mérite; donnons leur donc la facilité
 » de devenir telles que nous les désirons.
 » Quoiqu'elles ne soient pas faites pour
 » gouverner les Etats, pour marcher à la
 » tête des armées, pour être les appuis de
 » la Religion & du Trône, elles ne sont
 » pas moins partie de la société; elles se
 » doivent à cette société aussi-bien que
 » les hommes, & elles ont des devoirs
 » à y remplir. Espérons tout d'elles, lorsqu'
 » que l'on travaillera à leur donner cette
 » éducation qui élève l'ame, qui la nourrit,
 » qui donne la noblesse des sentimens, la justesse de l'esprit & la finesse
 » du goût. Cette éducation précieuse peut
 » seule embellir leur génie, & faire ger-

178 : MERCURE DE FRANCE.

« mer leurs talens : alors nous aurons dé-
« couvert une nouvelle source de bon-
« heur. Connoissant mieux le prix de la
« bonne éducation, elles ne négligeront
« point celle de leurs enfans ; & , si ce
« sentiment devient plus général parmi
« elles, que de biens j'entrevois pour la
« société ! » Voilà donc le motif qui a
engagé l'auteur à rendre public ce Cours
d'Etudes qui doit appanir aux jeunes gens
de l'un & de l'autre sexe, les difficultés du
choix des objets, & de la manière d'étu-
dier. Dans la seconde partie de son dis-
cours, il développe le plan de son ouvrage,
en donnant une idée précise de la
manière dont il a traité chaque objet.

Après avoir remarqué que notre litté-
rature, qui abonde en livres de toute
sorte, manquoit encore d'un Cours com-
plet d'études, qui pût être mis entre les
mains des jeunes Demoiselles, M. Fro-
mageot, parlant d'une jeune personne à
qui il faisoit lire son manuscrit ; s'expri-
me ainsi : « Je crus devoir appliquer mon
« élève aux sciences qui n'exigent que
« des yeux & de la mémoire, avant que
« de lui faire connoître celles qui deman-
« dent des raisonnemens, des combinai-
« sons, & une application dont on n'est
« pas capable à huit ans. Je lui donnai

« un petit abrégé de géographie, &c. Le
 « compas à la main, ma petite géographe
 « parcourroit toutes les parties de l'Uni-
 « vers, allant à grands pas tantôt d'un
 « pôle à l'autre, tantôt du couchant à
 « l'orient, ou du nord au midi. . . . De
 l'étude de la géographie il fait passer son
 élève à celle de l'histoire; il lui donne
 l'histoire abrégée de chaque Nation, tant
 ancienne que moderne; &, pour la ren-
 dre plus utile & plus agréable, il passe
 légèrement sur le récit des guerres & des
 conquêtes des peuples, & s'arrête à l'étu-
 de de leurs loix, de leur religion, de leurs
 mœurs. La chronologie suit l'histoire,
 pour en être comme le répertoire, ou la
 table des matières.

Quoique l'auteur regarde le blason
 comme une science vaine, il a cru néan-
 moins devoir en donner quelques leçons
 à son élève; mais, pour la rendre plus uti-
 le, il en a fait une espèce de généalogie
 historique de ces Maisons anciennes qui
 ont donné des grands hommes à l'Etat, &
 des défenseurs à la Patrie.

A mesure que son élève croît en âge,
 il l'occupe à de nouveaux objets. « La
 « Nature, dit-il, est un livre immense
 « ouvert à tous les hommes, mais tous
 « ne savent pas le lire; tous jouissent de

» ses richesses, un petit nombre fait les
 » apprécier : ses merveilles s'opèrent aux
 » yeux de tous, mais il en est peu qui se
 » donnent la peine de les examiner : celui
 » qui connoît la Nature, qui la suit dans
 » ses opérations, jouit avec plaisir de ce
 » qui cause de mortelles frayeurs à un
 » ignorant : tout s'embellit aux yeux du
 » premier, tout l'intéresse, tout est jouis-
 » sance pour lui ; elle est un champ vaste
 » dans lequel il peut s'enrichir sans jamais
 » l'épuiser. » L'histoire naturelle & la
 physique sont deux sciences agréables,
 toutes deux bien propres à satisfaire la
 curiosité de l'adolescence. C'est à cet âge
 que l'on jette les premiers regards sur
 l'Univers, & c'est alors que l'on a besoin
 de guide pour éviter l'erreur ; mais ces
 sciences ont leurs difficultés : l'auteur les
 aura sans doute applanies ; laissons-le
 exposer lui-même la marche qu'il a sui-
 vie. « Le ciel fut le premier objet de nos
 » observations ; mais nous ne nous oc-
 » cupâmes point du calcul du mouvement
 » des astres, & de leurs révolutions. Des
 » réflexions simples sur la marche cons-
 » tante & uniforme des corps célestes,
 » sur leur nombre, leur disposition, leur
 » figure, leur distance de la terre, furent
 » toute notre astronomie.

Passant

» Passant ensuite dans la moyenne ré-
 » gion de l'air, nous fîmes quelques re-
 » cherches sur la nature & les principales
 » propriétés de cet élément; nous exa-
 » minâmes les différens phénomènes qu'il
 » produit, & nous terminâmes nos re-
 » cherches par l'étude des météores. Le
 » feu, cet autre élément terrible dans ses
 » effets, nous occupa ensuite: sa nature,
 » ses propriétés & ses prodiges furent suc-
 » cessivement les objets de notre curio-
 » sité. En nous fixant enfin sur notre glo-
 » be, la première chose qui nous occupa,
 » ce fut l'eau, considérée comme troisième
 » élément. . . . La terre fut le terme de
 » nos recherches physiques. . . . Il falloit,
 » après avoir considéré sa nature & ses
 » propriétés, fixer nos regards sur les êtres
 » qui sont sur sa surface, & sur ceux que
 » l'on tire de son sein. . . .

L'homme est le premier objet que M.
 Fromageot considère dans l'histoire natu-
 relle. « Placé sur la terre au milieu de
 » tous les êtres qui l'entourent, il s'en
 » est rendu le maître. Il a assujetti une
 » partie des animaux à son service: d'au-
 » tres lui servent de nourriture; il fait la
 » guerre aux plus féroces pour avoir leur
 » dépouille: d'autres enfin lui fournissent

F

122 MERCURE DE FRANCE,

» les vêtemens dont il se couvre. Il tire
» parti de tout ; & , quand il a pourvu aux
» plus pressans besoins , il pense à satis-
» faire son luxe & sa curiosité. Il met à
» contribution toute la nature ; la terre
» ne produit rien dont il ne profite pour
» ses besoins ; la mer n'a point de pro-
» fondeur qui l'étonne ; il tire de son sein
» les poissons qu'elle nourrit , les plantes
» qui y croissent ; il y trouve même de
» quoi contenter sa cupidité. L'immense
» étendue des airs n'est pas un asyle sûr
» pour les oiseaux , & il fouille jusques
» dans les entrailles de la terre , d'où il
» tire les minéraux. Toutes ces produc-
» tions de la Nature prennent de nouvel-
» les formes entre ses mains ; il taille &
» façonne les diamants les plus bruts ; il
» fait fondre ou ployer , à sa volonté , les
» métaux les plus durs , & ils deviennent ,
» par son industrie , des meubles ou des
» bijoux à son usage , des ornemens de
» ses maisons , de ses palais & des tem-
» ples. »

» Pouvois-je mieux terminer cette par-
» tie de l'éducation de mon élève , qu'en
» lui faisant connoître l'emploi que
» l'homme a su faire de la Nature , par
» une histoire courte & raisonnée des arts

» & des manufactures? » Il y a, dans ce plan de physique & d'histoire naturelle, une méthode lumineuse, un enchaînement des objets qui les amène successivement, & qui les lie tous ensemble; enfin, cette exposition du système de l'auteur ne laisse aucun lieu de douter du succès de cette partie intéressante.

Des études faciles & de pur agrément, il passe à des objets plus sérieux, & qui exigent un peu plus d'application. Il a orné l'esprit de son élève; il va lui former le goût; il l'applique à l'étude de sa langue; mais il suit encore une route nouvelle. Celle de tous les grammairiens est semée de ronces & d'épines: il les arrache, & épargne à son élève l'étude de ces mots barbares dont toutes les grammaires sont hérissées. Il lui ouvre ensuite la carrière agréable de la littérature françoise.

Malgré le préjugé qui sembloit avoir interdit aux femmes l'étude de la logique & de la métaphysique, l'auteur a voulu que son élève apprît à bien raisonner; & c'étoit assurément lui rendre un grand service. Toujours attentif à ne présenter les choses même les plus abstraites que sous une forme agréable, il annonce que sa logique est dépourvue de toute scé-

chère qui rendoit cette étude ennuyeuse. Celle de la métaphysique se réduit à quelques dissertations « sur l'existence de
 » Dieu , sa toute-puissance qui a créé l'U-
 » nivers & qui le gouverne , & sur ses
 » autres attributs ; sur la nature de l'hom-
 » me composé d'une ame & d'un corps,
 » sur son ame & ses facultés. Matières
 » bien dignes d'occuper tout être raison-
 » nable , qui veut faire usage de la plus
 » noble partie de lui-même. »

Enfin la morale est le maître qu'il donne à son élève en la quittant. Ce n'est point , dit l'auteur , un amas confus de préceptes ; ce sont les devoirs d'une citoyenne , d'une épouse , d'une mère de famille , d'une maîtresse de maison , appuyés de faits historiques à l'aide desquels les principes doivent se graver plus profondément dans la mémoire. Les bornes étroites d'un simple extrait ne nous ont pas permis de citer ici tout ce qui nous a frappés dans ce discours qui donne une grande idée du reste de l'ouvrage.

Le premier volume contient un traité de géographie dont la disposition des parties , & la manière dont elles sont traitées , font voir que l'auteur l'a annoncé lui-même avec modestie dans son discours

DECEMBRE. 1773. 125
préliminaire. Ce volume est enrichi de six cartes bien gravées ; on n'y trouve que les choses les plus remarquables, & elles ne sont faites que pour accoutumer l'œil d'un enfant à la position des principales villes, rivières, &c.

Le second volume a tous les agrémens de la variété par la multiplicité des choses qu'il contient. On y trouve d'abord un avant-propos sur l'histoire, sur la manière de l'étudier ; enfin l'auteur y parle de la partie intéressante de l'histoire, de l'étude des mœurs & des usages des Peuples.

Ces observations sur l'histoire sont suivies de quelques principes de politique sur la nature des différens Gouvernemens. Vient ensuite l'histoire sainte qui est suivie de notes curieuses & instructives sur le Gouvernement, la Religion, les mœurs, les usages de la vie privée des Hébreux. Après cela l'histoire d'Egypte, suivie de même, des notes sur le Gouvernement, &c. l'histoire des Perses anciens & des Persans modernes ; & ce volume est terminé par le parallèle du Gouvernement, de la Religion de ces Peuples, &c.

* *Leçons de Morale, de Politique & de Droit public*, puisées dans l'histoire de notre Monarchie, ou nouveau plan d'étude de l'histoire de France, rédigé par les ordres & d'après les vues de feu Mgr le Dauphin, pour l'instruction des Princes ses fils. A Versailles, de l'imprimerie du Département des Affaires étrangères; & à Paris, chez Moutard, libraire, rue du Hurepoix.

L'auteur fut choisi en 1764 pour composer cette esquisse, qui n'est que le prospectus d'un grand ouvrage, & le sommaire des articles que l'on y doit traiter. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une épître dédicatoire à Mgr le Dauphin. « Le » but que se proposa feu Mgr le Dau- » phin, fut, Monseigneur, d'attacher à » l'histoire de France toutes les leçons de » morale, de politique & de droit public » qu'il croyait nécessaires à l'éducation » des Princes ses enfans. Il voulait qu'en » les faisant descendre depuis l'origine » de notre monarchie jusqu'au règne de » de votre auguste Ayeul, on les accou- » tumât à rechercher eux mêmes les cau-

* *Cet Article & les deux suivans sont de M. de la Harpe.*

» ses des révolutions que le pouvoir a
 » essuyées, des changemens que la conf-
 » titution a soufferts, & des vicissitudes
 » qui ont alternativement produit le bon-
 » heur & les calamités des peuples. Par-
 » là l'histoire était destinée à suppléer
 » pour eux cette expérience tardive qui
 » instruit les Particuliers. Placés successi-
 » vement à toutes les époques que pré-
 » sentent nos fastes, ils devaient prome-
 » ner d'abord leurs regards autour d'eux,
 » pour connaître quelle était, à chacune
 » d'elles, l'administration publique; les
 » étendre ensuite au delà de nos frontiè-
 » res, pour examiner quelles étaient les
 » relations politiques de la France avec
 » toutes les Puissances voisines. Mais, sous
 » l'un & l'autre point de vue, ils devaient
 » sur-tout observer la marche de ce pou-
 » voir suprême de la raison & de l'ordre
 » qui triomphera toujours des travers &
 » des folies du genre humain. C'est ainsi
 » que l'histoire de la Monarchie Française
 » devenait pour vous, Monseigneur, le
 » sujet d'une foule d'observations qu'il
 » est bien plus facile aux Princes de faire
 » sur le passé que sur le présent qui ne
 » leur parvient qu'à travers les petits in-
 » térêts & les grandes passions de ceux qui
 » les environnent. »

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur finit sa dédicace par cette phrase qui est très-belle. « L'histoire n'est » qu'une suite de grandes leçons de morale; & c'est là que, parmi des monceaux de ruines, on trouve écrites en toutes sortes de caractères & sur toutes sortes de monumens ces maximes déjà si profondément gravées dans votre cœur : soyez justes pour être libres; soyez justes pour être puissans; soyez justes pour être heureux. »

L'exorde de ce prospectus a de la noblesse & de l'intérêt, quoiqu'on puisse y remarquer peut-être quelques défauts d'exactitude & de justesse. « La flatterie » environne de toutes parts & les Rois & les Princes destinés à régner. Comme ils ne voient jamais les événemens contemporains qu'à travers les passions des hommes intéressés à les leur déguiser, il est rare qu'ils puissent profiter de l'expérience du présent; elle serait d'ailleurs presque toujours tardive, & c'est une chose affligeante pour ceux qui gouvernent, que leurs fautes, souvent funestes au monde, leur sont rarement utiles à eux-mêmes. Il sera pour vous, Monseigneur, une expérience moins dangereuse & plus facile :

» c'est celle des siècles passés. Les Rois
 » meurent, & les règnes se succèdent. *La*
 » conscience de l'Univers juge les Souve-
 » rains qui ne sont plus. Comme ils
 » n'ont plus de flatteurs, l'histoire les met
 « à leur place. »

On permet en poésie d'appliquer aux choses le mot *contemporains*, qui, dans la règle, ne doit s'appliquer qu'aux personnes. Il faudrait, pour l'excuser en prose, qu'il mît dans une phrase une précision qui ferait pardonner l'irrégularité. Mais des *événemens contemporains* d'un Prince ne valent pas mieux que des *événemens de son siècle*. Ainsi ce n'était pas la peine de forcer l'acception d'un mot. Cette remarque n'est pas très-importante par elle-même ; mais ces sortes d'observations ne sont peut-être pas inutiles dans un temps où la langue française, que l'on corrompt tous les jours, court risque d'être bientôt dénaturée au point que les Etrangers ne la reconnaîtraient plus.

C'est une chose affligeante que leurs fautes sont, &c. La règle demandait le subjonctif qui était même plus élégant. Il fallait mettre *que leurs fautes soient, &c.*
La conscience de l'Univers juge les Rois qui ne sont plus. Elle juge les Rois qui

règnent, &, après leur mort, cette *conscience* devient la voix de la renommée.

« S'il était possible qu'un Prince fût
 » pendant dix ou douze siècles à la tête
 » d'un vaste Empire, & que, voyant passer
 » devant lui les événemens & les peu-
 » ples, il demeurât immobile au milieu
 » de leur durée rapide, pensez-vous qu'il
 » ne devînt pas le plus sage des Rois,
 » pour peu qu'il voulût faire attention
 » aux causes des événemens & à leurs
 » suites? »

Cette supposition n'est pas fine. Ce
 font-là de ces vérités trop unies qu'il vau-
 drait autant ne pas dire. Il est trop évi-
 dent qu'un homme qui vivrait dix ou
 douze siècles, aurait une prodigieuse ex-
 périence, & l'on n'en peut rien conclure
 si ce n'est que Dieu est infiniment sage.

L'auteur partage le plan de son histoire
 raisonnée en quarante discours. Toutes
 les questions de fait & de droit relatives
 à l'économie politique de la Monarchie
 Française depuis sa naissance jusqu'à nous,
 doivent être la matière de chacun de ces
 discours. Ce plan est étendu. Il demande
 de vastes connaissances, un travail opi-
 niâtre, une intégrité courageuse. Dans
 l'examen de ces grands objets où il s'agit

des droits des Peuples & de ceux des Rois, le mérite du style est sans doute le moins important. Cependant, plus un ouvrage doit être utile, moins il faut négliger de le rendre attachant. Il faut éviter les lieux communs, l'affectation, les expressions peu faites pour la dignité de l'Histoire. On rencontre quelquefois de ces défauts dans les sommaires de cette nouvelle histoire de France. *Tandis que la Souveraineté dormait à l'ombre des règles barbares de la féodalité*, &c. Il est difficile d'entendre cette phrase. Elle semble dire même le contraire de ce qu'elle doit dire. Dormir à l'ombre, au figuré, c'est se reposer sous la protection. Assurément la Souveraineté n'a jamais reposé sous la protection de la féodalité qui en était souvent l'ennemie; & d'ailleurs qu'est-ce que *dormir à l'ombre des règles*? Ne sont-ce pas-là des mots qui ne doivent point aller ensemble? Plus la matière est grave, plus le style doit être austère & rejeter ces petits ornemens qui seraient toujours déplacés, quand même ils seraient de meilleur goût. Il ne doit pas non plus tomber dans le trivial. Il ne faut pas dire que Philippe le Bel employa l'*escamotage* dans le gouvernement des finances, que Louis XI

ruse toujours avec la licence, &c. Le pouvoir militaire, ignorant sa propre faiblesse, & *contrariant, par son action même, l'organisation* que l'on avait conservée, présente un autre excès, l'abus des abstractions & des mots figurés qui rend la diction inintelligible. On se permet ces remarques, parce que la diction historique est peut-être de tous les genres d'écrire aujourd'hui, le plus corrompu, & que les excellens modèles que les Anciens nous ont laissés dans cette partie, nous présentent inutilement une perfection qui accuse notre faiblesse.

Histoire Romaine de Tite - Live, traduite par M. Guerin, ancien professeur d'éloquence en l'Université de Paris; nouvelle édition, revue & corrigée par M. Cosson, professeur en la même Université au collège Mazarin. A Paris, chez de Lormel, rue du Foin, à Ste Geneviève; Brocas, rue St Jacques, au Chef St Jean; Valleyre, rue de la V. Bouclerie, à l'arbre de Jessé; Delalain, rue de la Comédie Française; Barbou, rue des Mathurins; Durand, rue des Noyers, &c.

L'un de ces modèles de l'éloquence

historique dont nous parlionsci-dessus, est sans contredit Tite-Live, dont M. Colson nous présente la traduction retouchée, ou plutôt, comme il nous le dit lui-même, presque entièrement refondue. La version de M. Guerin était en général claire & exacte; mais elle manquoit de précision & d'énergie, & c'est ce que le nouveau traducteur s'est efforcé de lui donner. Il n'a jusqu'ici appliqué son travail qu'à la seconde & quatrième décade, qui d'ailleurs manquaient absolument, l'édition en étant épuisée. Nous nous contenterons de citer un morceau de l'historien Latin, & de mettre en regard les deux versions, l'ancienne & la nouvelle. Le lecteur instruit pourra juger du travail de M. Colson. Nous prendrons un endroit très-connu, la mort d'Annibal, liv. 9 de la 4^e décade.

Ad Prusiam Regem legatus Titus Quintius Flaminius venit, quem suspectum Romanis & receptus post fugam Antiochi, Annibal, & bellum adversus Eumenem motum faciebat. Ibi, seu quia à Flaminio inter cetera objectum Prusiae erat hominem omnium qui viverent infestissimum Populo Romano apud eum esse qui patriae suae primum, deinde, fractis ejus opibus, Antiocho regi auctor belli adversus P. Romanum,

fuiſſet; ſeu quia ipſe Pruiſias, ut gratificaretur præſenti Flaminio Romanique, per ſe necandi aut tradendi ejus in poteſtatem conſilium cepit, à primo colloquio Flaminii, milites exemplò ad domum Annibalis cuſtodiendam miſſi ſunt. Semper talem exitum vitæ ſuæ Annibal proſpexerat animo, & Romanorum inexpiabile odium in ſcernens, & fidei Regum nihil ſanè conſiſus. Pruiſiæ verò levitatem etiam expertus erat; Flaminii quoque adventum velut fatalem ſibi horruerat. Ad omnia undique inſeſta, ut iter ſemper aliquod præparatum fugæ haberet, ſeptem exitus è domo fecerat, & ex iis quosdam occultè, ne cuſtodiâ ſepirentur. Sed grave imperium Regum nihil inexploratum, quod inveſtigari voluit, efficit. Totius circuitum domus ita cuſtodiis complexi ſunt, ut nemo indè elabi poſſet. Annibal poſteà quàm eſt nunciatum Regios milites in veſtibus eſſe, poſtico quod devium maximè atque occultiſſimi exitus erat, fugere conatus, ut id quoque occuſu militum obſeptum ſenſit & omnia circa clauſa cuſtodiis diſpoſitis eſſe, venentum quod muldè ante præparatum ad tales habebat caſus, popoſcit: Liberemus, inquit, diuturnâ curâ Populum Romanum, quandò mortem ſenis expectare longum cenſent. Nec magnam, nec memorabilem

*ex inermi proditoque Flaminius victoriam
feret. Mores quidem Populi Romani quan-
tū mutaverint, vel hic dies argumento
erit. Horum patres Pyrrho Regi, hosti ar-
mato exercitum in Italiā habenti, ut à ve-
neno caveret prædixerunt. Hi Legatum
Consularem qui auctor esset Prusiæ per scelus
occidendi hospitis, miserunt. Execratus
deinde in caput regnumque Prusiæ, &
Hospitales Deos violatæ ab eo fidei testes
invocans, poculum exhausit. Hic vitæ
exitus fuit Annibatis.*

Traduction de M. Guérin.

« T. Quintius Flaminius fut envoyé en
» ambassade vers Prusias, devenu suspect
» aux Romains, pour avoir donné retraite
» à Annibal, après la défaite d'Antio-
» chus, & pour avoir déclaré la guerre à
» Eumènes. Là, soit que Flaminius, en-
» tre les autres reproches qu'il fit à Pru-
» sias, se fût plaint qu'il gardait dans sa
» Cour l'ennemi le plus déclaré des Ro-
» mains, cet Annibal qui avait soulevé
» contre eux, premièrement sa patrie, puis,
» après l'avoir ruinée par son ambition,
» le Roi Antiochus; soit que Prusias,
» pour faire sa cour au Peuple Romain &
» à son Ambassadeur, eût de lui-même

» conçu le dessein de faire mourir ce Car-
 » thaginois, ou de le livrer à ses enne-
 » mis; ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'im-
 » médiatement après la première entre-
 » vue de Flaminius & du Roi, une troupe
 » de soldats fut envoyée pour garder les
 » avenues de la maison d'Annibal. *Cet*
 » *infortuné Capitaine* avait toujours prévu
 » qu'il périrait *de la façon que nous allons*
 » *voir*; lorsqu'il avait fait réflexion à la
 » haine implacable qu'avaient pour lui
 » les Romains, & au peu de fonds qu'il
 » devait faire sur la fidélité des Rois.
 » Déjà même il avait éprouvé l'inconfi-
 » rance de Prusias, & l'arrivée de Flami-
 » nius ne lui avait inspiré que des idées
 » funestes. *C'est pourquoi, afin de pouvoir*
 » *échapper aux périls dont il était mena-*
 » *cé, il avait pratiqué au palais qu'il ha-*
 » *bitait, sept issues, dont il en avait tenu*
 » *quelques-unes cachées, afin qu'on ne*
 » *pût pas les lui fermer. Mais il n'y a*
 » *point de secret impénétrable à la cu-*
 » *riosité empressée des Rois; &, dès qu'ils*
 » *commandent, ils veulent être obéis.* Le
 » palais d'Annibal fut sur le champ in-
 » vesti de tant de soldats & si vigilans,
 » qu'il ne lui fut pas possible de se déro-
 » ber à leur vue. Dès qu'Annibal apprit

» que les gardes de Prusias étaient dans
 » son vestibule, il tâcha de se sauver par
 » une porte de derrière qu'il croyait ab-
 » solument inconnue. Mais, s'aperce-
 » vant qu'elle était aussi gardée par des
 » soldats répandus dans toute la *circonfé-*
 » *rence de son logis*, il demanda le poison
 » qu'il avait eu soin de préparer *depuis*
 » *long-temps*, pour s'en servir *en pareil*
 » *cas*; & quand on le lui eut apporté :
 » délivrons, dit-il, le Peuple Romain
 » d'une inquiétude qui le tourmente *de-*
 » *puis si long-tems*, puisqu'il n'a pas la
 » patience d'attendre la mort d'un vieil-
 » lard. La victoire que Flaminius va rem-
 » porter sur un ennemi désarmé & trahi
 » ne lui fera pas beaucoup d'honneur.
 » Mais ce jour seul fera connaître com-
 » bien les Romains ont dégénéré. Leurs
 » pères envoyèrent *un exprès* à Pyrrhus,
 » lorsqu'il leur faisait la guerre dans le
 » cœur de l'Italie, pour l'avertir d'éviter
 » le poison que les siens *mêmes* lui pré-
 » paraient; & ceux-ci ont dépêché vers
 » Prusias un Ambassadeur Consulaire,
 » pour lui conseiller de faire périr son
 » hôte & son ami par la plus noire des
 » trahisons. Après avoir ainsi parlé, il
 » prit les Dieux hospitaliers à témoins
 » de la perfidie de Prusias, & souhaitant

138 MERCURE DE FRANCE.

» à ce Prince & à son royaume tous les
» malheurs qu'il méritait, il avala le breu-
» vage funeste qui termina sa vie & ses
» aventures.»

Il faut convenir que cette traduction n'est pas bonne, & nous n'en avons marqué que les défauts les plus frappans. M. Colson en a fait disparaître une partie, & sa version, comme on va le voir, est généralement meilleure.

» T. Quintius Flaminius fut envoyé en
» ambassade vers Prusias, devenu suspect
» aux Romains pour avoir donné retraite
» à Annibal, après la défaite d'Antiochus,
» & déclaré la guerre à Eumènes. Là, soit
» que Flaminius eût *vivement* reproché à
» Prusias de garder à sa cour l'ennemi le
» plus implacable des Romains, celui qui
» avait soulevé contre eux, *premièrement*
» sa patrie, ensuite le Roi Antiochus,
» lorsque Carthage eut succombé; soit
» que Prusias, pour plaire à Flaminius &
» au Peuple Romain, eût lui-même conçu
» le dessein de le faire périr ou de le li-
» vrer; ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'im-
» médiatement après la première confé-
» rence de l'Ambassadeur avec le Roi, des
» soldats eurent ordre d'aller investir la
» maison d'Annibal. Il avait toujours
» prévu qu'il périrait *de la sorte*, en fai-

» sans réflexion, soit à la haine implaca-
 » ble des Romains, soit à la fragile pro-
 » tection des Rois. Déjà même il avait
 » éprouvé l'inconstance de Prusias, &
 » l'arrivée de Flaminius ne lui offrait que
 » des présages funestes. *C'est pourquoi,*
 » afin de pouvoir échapper aux périls
 » dont ils était menacé de toutes parts,
 » il avait pratiqué à la maison qu'il habi-
 » tait, sept issues dont quelques-unes
 » étaient secrètes, & devaient tromper
 » l'œil des gardes. Mais les Rois sont
 » obéis quand ils commandent, & pour eux
 » il n'est rien d'impossible. Le logis d'An-
 » nibal fut si exactement entouré de sol-
 » dats, qu'il n'était pas possible de se sau-
 » ver sans être apperçu. Dès qu'Annibal
 » apprit que les gardes de Prusias étaient
 » dans le vestibule, il tâcha de se déro-
 » ber par une porte de derrière très ca-
 » chée, & qui semblait devoir être abso-
 » lument inconnue; mais, s'appercevant
 » qu'elle était aussi gardée par des senti-
 » nelles, il demanda le poison qu'il avait
 » eu soin de préparer depuis long-temps
 » pour s'en servir en pareille occasion.
 » Délivrons, dit-il, le Peuple Romain
 » d'une inquiétude qui le tourmente de-
 » puis si long-temps, puisqu'il n'a pas la

» patience d'attendre la mort d'un vieil-
 » lard. Ce n'est pas une victoire honora-
 » ble & brillante que Flaminius va rem-
 » porter sur un ennemi désarmé & trahi.
 » Ce jour suffira seul pour faire connaître
 » combien les Romains ont dégénéré.
 » Leurs pères, lors même que Pyrrhus en
 » guerre avec eux, avait une armée dans
 » l'Italie, l'avertirent de se précautionner
 » contre le poison; & ceux-ci ont dépê-
 » ché vers Prusias un Ambassadeur Con-
 » sulaire pour conseiller à ce Prince de vio-
 » lenter, par un assassinat, les droits de l'hof-
 » pitalité. Ensuite, *se livrant à mille im-
 » précations* contre Prusias & son royau-
 » me, & réclamant la vengeance des
 » Dieux hospitaliers, témoins d'un pa-
 » reil forfait, il avala le poison. Telle fut
 » la fin d'Annibal. »

Cette traduction est susceptible de re-
 proches fondés. On pourrait excuser quel-
 ques défauts d'élégance, comme l'adverbe
premièrement, au milieu d'une phrase,
 lorsqu'il était facile de mettre *d'abord*;
c'est pourquoi, *afin de*, &c. commence-
 ment de phrase traînant, dans un moment
 où le style doit procéder avec noblesse;
 liaison languissante qui n'est point dans
 le latin. Il avait toujours prévu qu'il pé-

tirait de la sorte ; expression bien peu convenable à la dignité de ce morceau , & qu'on pouvait éviter en mettant : il avait toujours prévu le sort qui l'attendait ; il avait pratiqué à la maison , au lieu de , il avait pratiqué dans la maison , ce qui était plus exact , &c. L'auteur tombe d'ailleurs dans des fautes plus essentielles. *Les Rois sont obéis quand ils commandent , & pour eux il n'est rien d'impossible.* Ces généralités vagues ne sont point dans le latin. La phrase de Tite-Live est particulièrement adaptée à la circonstance dont il s'agit. La pressante autorité des Rois , dit-il , ne laisse rien d'inaccessible , par-tout où leurs regards veulent pénétrer. Voilà ce que signifie littéralement , *grave imperium Regum nihil inexploratum, quod investigari volunt, efficit.* Qui ne voit combien cette phrase énergique est préférable à la maxime commune du traducteur ? Il demanda le poison qu'il avait eu soin de préparer depuis long tems pour s'en servir *en pareille occasion.* C'est détruire tout l'intérêt que d'employer de *pareilles* expressions, quand il est question de grands objets. Le poison que depuis long-temps il avait soin de tenir prêt pour cette dernière extrémité ; c'était-là une tournure plus conve-

142. MERCURE DE FRANCE.

nable. *Ensuite se livrant à mille imprécations contre Prusias, &c.* On ne se livre point à des imprécations; mais, ce qui est pis, c'est de mêler ces teintes fausses & étrangères au tableau que trace Tite-Live. Combien un seul mot peut gâter une belle phrase! Tite Live dit: il prononça des imprécations contre Prusias, il invoqua les Dieux hospitaliers, témoins & vengeurs de la foi violée. Ce tableau est grave; c'est ainsi qu'on se représente Annibal mourant. Mais, si vous y ajoutez *mille imprécations*, vous gâtez tout; c'est la mort d'un furieux, c'est le désespoir d'une femme trahie, &c.

Le travail de M. Coffon est sans doute estimable & utile; mais on ne peut s'empêcher d'observer combien il est plus facile d'expliquer les auteurs anciens pour des écoliers, que de les traduire pour les gens de goût & les hommes instruits.

Au reste le libraire Barbou prévient le Public qu'il a sous presse une édition latine de Tite-Live, revue par M. l'Abbé l'Allemand, qui a déjà employé ses soins à donner une édition correcte de Tacite, de Cicéron & des lettres de Pline. Celle de Tite-Live doit entrer dans la collection des auteurs Latins, commencée par

Coutelier, & continuée avec succès par Barbou. On y insérera le nouveau fragment découvert à Rome.

Le même libraire annonce qu'il vient d'acquérir des exemplaires des lettres de Pline, traduites par Sacy, 2 vol. in-12. On trouve aussi chez lui la belle édition de Molière, enrichie du commentaire instructif & des recherches utiles dont on est redevable à M. Bret.

L'Homme de Lettres & l'Homme du Monde, par M. de **. A Berlin; & se trouve à Paris; chez Vincent, libraire, rue des Mathurins, & Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Cet ouvrage est un recueil de pensées détachées, dans la forme & dans le goût de celles de M. de la Rochefoucault; mais il est beaucoup plus considérable, & par conséquent plus mêlé. Le livre de M. de la Rochefoucault fut dans son temps un ouvrage original qui servit à donner de la précision à notre langue, & à faire connaître cet art des tournures qui peut rendre piquant ce qui par lui-même serait commun. Mais M. de la Rochefoucault n'écrivit qu'un petit nombre de pensées. Il sentit bien qu'on ne lirait guè-

re un volume de réflexions isolées. L'auteur du nouveau recueil n'a pas été si sobre & si réservé. S'il revoyait aujourd'hui son ouvrage, il le réduirait beaucoup. Toutes les pensées ne sont pas également justes ni fines; mais il y en a d'ingénieuses & de bien tournées. Il suffira d'en citer quelques-unes. C'est la seule manière de donner au lecteur une idée de cet ouvrage.

La différence des esprits produit presque autant de liaisons que leur sympathie.

Il est plus aisé à un esprit délicat de paraître sublime, qu'à un esprit sublime de paraître délicat.

Le bel-esprit ne parle que pour soi; l'homme de génie ne pense qu'avec soi.

Celui qui hait le travail n'a assez ni de soi ni des autres.

Les gens à talens sont comme les prodiges; ils vont toujours en avant, sans prévoir s'ils ne feront pas dupes de ceux à qui ils sont utiles.

Dictionnaire vétérinaire, & des animaux domestiques; contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de

DECEMBRE. 1773. 145

de les élever & de les gouverner ; les alimens qui leur sont propres , les maladies auxquelles ils sont sujets , & leurs propriétés tant pour la médecine & la nourriture de l'homme , que pour les différens usages de la société civile ; auquel on a ajouté un *Fauna Gallicus*, cinq volumes in 8°. de 700 pag. avec un très - grand nombre de planches , gravées en taille douce d'après nature. A Paris , chez Costard & Compagnie , libraires , rue St Jean de Beauvais.

Trois éditions faites & épuisées consécutivement dans l'espace de deux années , de cet ouvrage intéressant , le rendent assez recommandable , & nous dispensent d'en relever le mérite , & d'en faire valoir de nouveau tous les avantages. Le titre les indique ; l'exécution les a justifiés.

On ne pouvoit mieux répondre à l'accueil dont le Public a honoré cette entreprise précieuse pour l'humanité en général , qu'en lui en offrant encore une nouvelle édition.

Le quatrième volume que l'on vient de publier , & qui sert à compléter les trois premiers , renferme des détails absolument neufs. Les articles Médecine-

G

Vétérinaire , Miel , Morue , Morve ;
 Mouche à miel , Moutons , Mufleraigne ,
 Œufs , Orge , Pêche , Perdrix , Pied , Pi-
 geons & Pipée , y font traités avec la plus
 grande méthode , & l'exaétitude la plus
 scrupuleufe. Le cinquième & dernier vo-
 lume est fous presse ; il complétera l'ou-
 vrage.

L'acquisition aétuelle est fimplement de
 26 l. 5 f. qu'on paye en recevant les quatre
 premiers volumes *en feuilles* , au moyen
 de quoi l'on recevra le cinquième volume
gratis. Ceux qui n'auront point acquis les
 quatre premiers volumes avant la distri-
 bution du cinquième , payeront l'ouvrage
 complet 40 livres.

Il n'est pas possible de le faire relier
 présentement , parce que les planches &
 l'impression maculeroient.

Les reliûres en carton se payeront fé-
 parément 6 fols par volume.

Le succès du *Dictionnaire des Plantes ,
 Arbres & Arbustes* , contenant la descri-
 ption raisonnée de tous les végétaux , con-
 sidérés relativement à l'agriculture , au jar-
 dinage , aux arts & métiers , à l'économie
 domestique & champêtre , & à la médecine
 des hommes & des animaux , par le même
 auteur , en 4 très-forts volumes in 8° . 2

très bien imprimés, a déterminé à réimprimer les volumes qui manquoient, pour pouvoir le compléter. On fait que ce livre, qui parut il y a deux ans, est un répertoire de botanique, en quelque sorte indispensable pour les cabinets d'histoire naturelle, & qu'en peu de tems il est devenu fort rare. C'est pour satisfaire à l'empressement qu'on a témoigné d'en jouir, que cet ouvrage a été mis en état de reparoître sous les yeux du Public. Les personnes de Paris & de Province qui desireront de se le procurer d'ici à la fin de la présente année, feront payer *gratis* la somme de 24. livres pour l'exemplaire qu'elles retireront *en feuilles* sur le champ: passé ce tems, vu la petite quantité qui nous reste d'exemplaires, il ne sera pas possible de le donner à moins de 30 liv.

Après ces deux ouvrages qui ont fixé la réputation de leur auteur, il s'en présentoit nécessairement un autre à exécuter, non moins utile, & sur lequel on n'avoit encore que des traités particuliers, mais rien de général & d'assez complet pour satisfaire le naturaliste & l'amateur: c'étoit un *Dictionnaire des Mines, Fossiles, Fluors, Crystaux, Terres, Sables & Cailloux, & des Eaux & Fontaines miné-*

148 MERCURE DE FRANCE.

rales. L'auteur des deux ouvrages que nous annonçons, vient de remplir cet objet; il est en vente, sous le titre de *Dictionnaire minéralogique & hydrologique*, dédié à *Monseigneur le Comte d'Artois*, en 4 vol. *in-8°*. de près de 700 pag. chacun. Ce dictionnaire est unique dans son genre, & renferme une foule de connoissances qu'on auroit beaucoup de peine à se procurer ailleurs, relativement aux matières qui y sont traitées. Il est également utile aux médecins, aux naturalistes, comme aux personnes qui, par leur santé, sont dans le cas d'avoir recours à l'usage des eaux minérales. Au reste le jugement qu'en ont porté la plupart des savans à qui il a été communiqué, suffit pour son éloge. L'acquisition actuelle consiste simplement à payer 9 liv. en retirant les deux premiers volumes qui paroissent présentement *en feuilles*, au moyen de quoi l'on retirera les tomes troisième & quatrième avec la même somme. Ceux qui n'auront point acquis les tomes un & deux avant la distribution du tome troisième, ne pourront jouir de la douceur de ce prix qui sera alors de 14 liv. Les reliures en carton se payeront séparément 6 sols par volume.

*Lettres à Miladi ****, & autres Œuvres mêlées tant en prose qu'en vers, par M. de la Place, 3 vol. in-12. chacun de 250 pages, 1773. A Bruxelles, chez Boubers; & à Paris, chez Guillaume neveu, libraire, rue de Hurepoix, au coin du pont St Michel.

On trouve chez Dufour, libraire, rue de la Juiverie près la Madeleine en la Cité, les livres suivans:

Le Temple de Gnide, en vers, par M. Leonard, in-8°.; nouvelle édition ornée de onze belles gravures, & augmentée du poëme de l'*Amour vengé*; broché, 6 liv.

Les Journées Mogoles, opuscule décent par un docteur Chinois, 2 vol. in-8°.; nouvelle édition, 3 liv.

Système nouveau & complet de l'art des Accouchemens, tant théorique que pratique, avec la description des maladies particulières aux femmes enceintes, aux femmes en couches, & aux enfans nouveaux nés. Traduit de l'Anglois de M. Burton, par M. Lemoine, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, tome second, de 800 pages, enrichi de notes & de figures.

150 MERCURE DE FRANCE.

A Paris, chez la veuve Hérissant, Imprimeur Libraire, rue Saint Jacques.

Almanach perpétuel, pronosticatif, proverbial & gaulois, d'après les observations de la docte Antiquité, utile aux savans, aux gens de lettres, & intéressant pour la santé. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques, & Pyre, près les Jacobins.

Almanach récréatif ou recueil de Chansons nouvelles, sur des airs connus, pour l'année 1774 & les suivantes. A Paris, chez Monory, Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française.

Calendrier perpétuel, rendu sensible, & mis à la portée de tout le monde, ou nouveau & vrai Calendrier perpétuel; dont chacun peut se servir comme d'un Almanach ordinaire, & sans aucun calcul; précédé d'un Traité succinct de tout ce qui a rapport au Calendrier. Par M. G. S. H. * * *. chez Gueffier, libraire, imprimeur, rue de la Harpe. Prix, 36 s. broché.

On trouve chez Lacombe, Libraire, rue Christine, *l'Inoculation*, Poëme en quatre chants, avec des remarques histo-

DECEMBRE. 1773. 151.
riques & critiques. Par M. L. R. in 8°. avec fig. br. prix 3 liv.

Odes d'Horace, traduites en vers François avec des notes par M. Chabanon de Maugris, livre troisième, in 12, br. 2 liv.

La vie du Dante, & notice de ses ouvrages, avec la traduction ou imitation en vers François de plusieurs de ses Poësies; par M. Chabanon, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; in 8°. br. 2 liv. 10 s.

Mémoire historique & pratique sur la Musique des Anciens, où l'on expose le principe des proportions authentiques, dites de Pythagore, & de divers systêmes de Musique chez les Grecs, les Chinois & les Egyptiens: avec une parallèle entre le systême des Egyptiens & celui des Modernes; par M. l'Abbé Rouffier, Chanoine d'Ecouis, seconde édition.

Satis via strata est, ut posteri perfectam unam
tractatu
Musicam exponant.

Arist. Quint. de Mus. in fine, lib. 3.

avec approbation & privilège du Roi.

 A C A D É M I E S.

*Académie Royale des Inscriptions &
Belles-Lettres.*

DANS la séance publique d'après la St Martin, le 12 de Novembre, M. Dupuy, secrétaire perpétuel, annonça que le prix avoit été remporté par M. le Baron de Ste Croix. C'est pour la seconde fois que l'Académie le couronne. Le sujet du prix étoit : *Quels furent les attributs de Minerve ?* M. Dupuy fit ensuite lecture des Eloges de MM. Duclos & de la Bletterie. M. Dufaulx lut un mémoire *sur les Poètes satyriques latins, particulièrement sur le génie & le caractère d'Horace.* M. de Chabanon lut une traduction en vers françois de deux Idylles de Théocrite, & M. de Rochefort termina la séance par la lecture d'un Mémoire *concernant les idées que les anciens Philosophes avoient du bonheur.*

L'Académie propose pour le sujet qui sera distribué à la séance de la St Martin 1775, de déterminer : *Quels furent les noms & les attributs divers de Vénus, chez*

DECEMBRE. 1773. 153

les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie ; quel a été son culte ? L'Académie invite encore les auteurs à chercher *quels ont été les statues, les temples, les tableaux célèbres de cette Divinité, & les artistes qui se sont le plus illustrés par ces ouvrages.* Le prix sera une médaille d'or de cinq cens livres.

Les pièces, affranchies de tout port, doivent être remises entre les mains du secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1^r Juillet 1775.

Académie royale des Sciences de Paris.

La séance publique de cette Académie fut tenue le 13 de Novembre. M. de Fouchy, secrétaire perpétuel, lut l'éloge de M. Buache, géographe; & M. le Marquis de Condorcet, adjoint au secrétariat, celui de M. Fontaine, géomètre. Cette lecture fut suivie de celle d'un troisième mémoire de M. Vaucanson, *sur la filature des soies à Organcin.* M. Cassini lut un mémoire à l'occasion des observations sur la disparition de l'Anneau de Saturne; M. le Roy, un mémoire sur la forme des barres ou des conducteurs métalliques, destinés à préserver les édifices

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

des effets de la foudre ; & M. Portail un mémoire sur la nécessité & les moyens de reconnoître les maladies du foie & autres viscères , par le tact.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a donné, le mardi 9 Novembre, une représentation de *Callirhoé*, tragédie dont les paroles sont de Roi, & la musique de Destouches. Cet opéra fut joué avec succès en 1712, repris en 1731 & en 1743. Mais en 1773, cette musique parut d'un style trop simple ; on soutint difficilement la longueur d'un récitatif monotone, & l'on écouta sans intérêt & sans plaisir des chants qui étoient trop lents, trop unis, & peut être trop connus ; cependant on applaudit plusieurs airs de danse, & quelques morceaux de symphonie où l'on sentit la touche moderne d'un habile compositeur. Cette tragédie a été remplacée aussi tôt par la continuation de *l'Union de l'Amour & des Arts*, ballet héroïque que les amateurs ne se lassent point de voir & d'applaudir.

DECEMBRE. 1773. 155

Les spectacles que l'on est dans l'habitude de donner les jeudi d'après la St Martin, ont été suspendus à cause du service de la Cour. Nous rendrons compte des opéra qui doivent être joués dans les mois de Novembre & Décembre, sur le théâtre de Versailles, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Comte & de Madame la Comtesse d'Artois. Ces opéra sont :

Ismenor, poëme allégorique de M. des Fontaines pour les paroles, & de M. Rodolphe pour la musique.

Bellerophon, ancien opéra de Fontenelle, musique de Lulli.

Sabinus, tragédie lyrique de M. de Chabanon, musique de M. Gossec.

Ernelinde, tragédie de Poinfinet, musique de M. Philidor.

Iffé, pastorale de la Motte & Destouches.

Céphale & Procris, tragédie lyrique en trois actes de M. Marmontel, musique de M. Grétry.



G vj

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné , le lundi 22 Nov. , la quatrième représentation , ou la continuation d'*Orphanis* , tragédie nouvelle , interrompue par le voyage de Fontainebleau. L'auteur a fait quelques changemens heureux qui ont mis dans les caractères de ses personnages plus de précision , & dans la marche de la tragédie plus de mouvement & d'intérêt.

VERS faits à la Comédie , & adressés à Mlle Luzy , qui , après deux ans d'absence , reparoit sur le théâtre François.

*Par M. * * * .*

OBIÈNE élève de Thalie,
 Objet de nos plus tendres vœux ,
 Après avoir craint pour ta vie ,
 Nous te revoyons en ces lieux !
 Loin de nous les tristes alarmes :
 Luzy , tous nos maux vont finir.

DECEMBRE. 1773. 157

Ab ! l'instant qui nous rend tes charmes,
Est pour nous l'instant du plaisir !
De ce plaisir dont ta présence,
Tes talens toujours enchanteurs,
Font naître en nous la jouissance,
En te soumettant tous les cœurs.
De ceux qui te rendent hommage,
Daigne au moins distinguer le mien.
Chacun te donne son suffrage;
Puis-je un jour mériter le tien !
De tes succès & de ta gloire
Je voudrois avoir la moitié.
Oui, c'est le vœu, tu peux m'en croire,
De l'Amour & de l'Amitié.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens n'ont joué aucunes nouveautés ; mais ils ont repris avec succès, *Acajou*, *l'Ami de la Maison*, *l'Amoureux de quinze ans*. Ils doivent aussi reprendre incessamment le *Magnifique*, comédie en trois acte, mêlée

158 MERCURE DE FRANCE.
d'ariettes, par M. Sedaine, musique de
M. Grétry.

*A Madame Trial, jouant l'Amoureux
de quinze ans.*

AIR : *Qu'il est cruel de n'avoir que quinze ans.*

QU'IL est joli, l'Amoureux de quinze ans !
Ah ! que Trial y met de charmes !
Pour couronner tant de talens,
L'Amour lui prête encor ses armes.

L'attrait touchant de ses tendres accens
Fait à nos cœurs partager ses alarmes ;
Mais quel plaisir ravit nos sens,
Lorsque l'Amour vient essuyer ses larmes !

Qu'il est joli, &c.

*Par M. G. de F** :*



*VERS à Mlle le Couvreur, par M. de
Voltaire.*

On a retrouvé dans une ancienne brochure, imprimée en 1730, ces vers à Mlle le Couvreur, qui ne sont dans aucune édition des œuvres de M. de Voltaire, & qui pourraient figurer à côté de ses meilleures pièces en ce genre.

L'HEUREUX talent dont vous charmez la France
 Avait en vous brillé dès votre enfance :
 Il fut des lors dangereux de vous voir,
 Et vous plaisiez même sans le savoir.
 Sur le théâtre heureusement conduite,
 Parmi les vœux de cent cœurs empressés
 Vous récitiez, par la Nature instruite ;
 C'était beaucoup : ce n'était point assez.
 Il vous fallut encore un plus grand maître :
 Permettez-moi de faire ici connaître
 Quel est ce Dieu de qui l'art enchanteur
 Vous a donné votre gloire suprême ;
 Le tendre Amour me l'a conté lui-même.
 On me dira que l'Amour est menteur :
 Hélas ! je sais qu'il faut qu'on s'en défie.
 Qui mieux que moi connaît sa perfidie ?

160 MERCURE DE FRANCE.

Qui souffre plus de sa déloyauté ?
Je ne croirai cet enfant de ma vie ;
Mais cette fois il m'a dit vérité.
Ce même Amour , Vénus & Melpomène
Loin de Paris faisaient voyage un jour ;
Ces Dieux charmans vinrent dans un séjour
Où vos attraits éclataient sur la scène.
Chacun des trois avec étonnement
Vit cette grâce & simple & naturelle ,
Qui faisait lors votre unique ornement.
Ah ! dit l'Amour , cette jeune mortelle
Mérite bien que , sans retardement ,
Nous répandions tous nos trésors sur elle.
Ce qu'un Dieu veut se fait dans le moment.
Tout aussi-tôt la tragique Déesse
Vous inspira le goût , le sentiment ,
Le pathétique & la délicatesse.
Moi , dit Vénus , je lui fais un présent
Plus précieux : & c'est le don de plaire :
Elle accroîtra l'empire de Cythère ,
A son aspect tout cœur sera troublé ,
Tous les esprits viendront lui rendre hommage.
Moi , dit l'Amour , je ferai davantage :

Je veux qu'elle aime. A peine ent-il parlé,
 Que dans l'instant vous devintes parfaite.
 Sans aucun soin, sans étude, sans fard,
 Des passions vous fûtes l'interprète.
 O de l'Amour adorable sujette,
 N'oubliez pas le secret de votre art.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

M. plusieurs personnes de province qui ne savent pas que j'ai remis dans d'autres mains la plume du *Speçtateur Français*, continuent de m'adresser leurs réflexions; j'ai joui assez long-temps de leur erreur, & je me crois en conscience obligé de les désabuser. Je vous prie donc, Monsieur, d'annoncer à tous les moralistes, à tous les critiques que la sagesse & le goût ont dispersés dans l'Europe, que mes regards ne sont plus attachés sur la scène du monde; je l'ai considérée deux ans: c'en est assez pour ma foible vue. Depuis un an un voile épais s'est abaissé entre moi & les humains; je les entends encore, mais je ne les vois plus.

Pendant que M. de Castilhon, mon continuateur, donne de nouvelles feuilles

au Public , je m'occupe à corriger les miennes ; j'enlève des six volumes que j'ai publiés tout ce qui est indigne de reparoître dans la nouvelle édition à laquelle je travaille. On ne manquera pas de dire que si je tiens parole , je les réduirai à peu de chose ; mais une plaisanterie, quand même elle seroit bonne , ne me déconcerte pas. Je fais me contenter du suffrage de quelques philosophes , des éloges d'un ami éclairé , du rire d'une femme charmante à laquelle il ne manque que la célébrité de Mde Deshoullières.

Voilà les juges que je me suis choisis ; je récusé tous les autres , même celui qui vient de fondre sur tous les Journaux , & d'écrire à l'auteur de l'*Année littéraire* que *le Spectateur François couroit trop après le bel esprit & les petites phrases*. Je ne lui ferai pas le même reproche ; ses phrases m'ont paru très longues , & il ne m'a pas semblé qu'il courût après l'esprit.

J'ai l'honneur , &c.

DE LA CROIX.

*RÉPONSE à la Lettre de M. de Cintres,
imprimée dans l'Année Littéraire.*

On nous accule dans l'*Année Littéraire*, d'avoir refusé d'insérer dans le *Mercur*e une lettre de M. de Cintres, élève du corps du Génie, parce que cette lettre est une critique un peu vive d'une autre lettre sur les Comètes, attribuée à M. de Voltaire.

Il est d'autant plus étonnant que M. de Cintres autorise ces plaintes & nous fasse des reproches, que, d'après quelques observations sur ses plaisanteries & sur ses erreurs, il s'étoit fait justice, & qu'il étoit venu lui-même retirer sa diatribe; il fait même que le Savant principalement intéressé dans cette discussion, avoit écrit une lettre très-pressante à l'auteur du *Mercur*e, pour le prier de ne pas faire usage de la réponse à la lettre de Grenoble. Que penser actuellement de ce procédé?

Il est vrai que nous avons montré d'abord quelque répugnance de nous charger de cette critique, & voici quels étoient nos motifs.

Premièrement cette lettre où l'on compare au jeune Parangue & à Sancho Pança l'auteur de la *Henriade*, de Mahomet, & d'*Alzire*; où l'on parle des oreilles d'âne d'un vicillard illustre à qui soixante ans de gloire & tant de chefs-d'œuvre dans des genres si différens donnent un droit si juste au respect de tout écrivain honnête; où un jeune homme ose lui appliquer le proverbe, *Nesutor ultra crepidam*; cette lettre devoit-elle être

imprimée dans un Journal dont les auteurs sont jaloux de l'estime publique?

Secondement un homme qui parle des oreilles de M. de Voltaire n'auroit pas dû en montrer. Il prétend, page 46, que la comète ne peut décrire une parabole, parce que l'on ne sauroit pas de quel point cette comète seroit partie. M. de Cinctres sait apparemment de quel point sont parties les comètes qui décrivent des ellipses. Un géomètre que nous avons consulté, nous a assuré que dès qu'on connoissoit la courbe que décrit un corps, & la loi selon laquelle il la décrit, on pouvoit assigner le lieu & la vitesse de ce corps dans un tems donné; que cela étoit même beaucoup plus aisé pour la parabole que pour l'ellipse; que pour connoître le point d'où une comète est partie, il falloit savoir le tems où elle commence à se mouvoir, c'est-à-dire le moment de sa création. Il nous a ajouté que tout corps qui est attiré en raison inverse du quarté des distances, décrit une section conique dont le centre des forces occupe le foyer, & que cette section est un cercle, une parabole, une ellipse ou une hyperbole, selon le rapport qu'ont entre elles la force de projection & la force centrale; qu'ainsi pour pouvoir assurer qu'une comète ne peut pas décrire une parabole, il faudroit avoir reçu parole de la Nature qu'elle ne donneroit jamais à une comète la force de projection qui lui seroit décrite une parabole. Il disoit encore que la théorie des comètes est très-incertaine; que l'on ne pouvoit déterminer la plus petite distance dont elles devoient approcher de la Terre qu'à plus de soixante millions de lieues près; qu'ainsi tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur le danger que nous

courons , c'est qu'il n'est pas impossible qu'une comète vienne déranger un jour notre globe , ce qui ne vaut pas la peine d'être dit ; que le calcul des probabilités n'a rien à faire dans ces questions ; que si de grands géomètres l'ont quelquefois employé dans des circonstances semblables , c'étoit pour se divertir , & que Neuton seroit bien étonné s'il voyoit des savans s'occuper sérieusement à calculer les mouvemens des corps célestes par les mêmes règles que les chances du Biribi. Il dit encore bien d'autres choses que nous ne répéterons pas ici , mais qui nous ont paru prouver que s'il se montre ici quelque bout d'oreilles , ce n'est pas à M. de Voltaire qu'il appartient.

Troisièmement M. de Cintres prétend que Neuton n'a jamais dit que la comète eût éprouvé une chaleur deux mille fois plus grande que celle d'un fer rouge : mais seulement que la chaleur du Soleil étoit à la surface de la comète 28000 fois plus grande qu'elle ne l'est en été sur la surface de la terre , & il cite le passage de Neuton , avec la page où il se trouve. Cependant s'il s'étoit donné la peine de lire en entier l'endroit qu'il indique si exactement , il auroit vu que Neuton ajoute précisément ce que M. de Voltaire lui attribue. Non-seulement Neuton a dit que la comète avoit éprouvé cette chaleur deux mille fois plus grande que celle du fer rouge , mais il s'est trouvé des calculateurs qui ont déterminé le tems qu'elle a dû mettre à se refroidir. Le calcul de Neuton sur la chaleur de la comète de 1680 est fondé sur des hypothèses purement précaires , à - peu - près comme celui de Wolf sur la taille des habitans de Jupiter , qu'il trouva devoir être la même que celles d'Og , Roi de Bazau , dont le lit avoit neuf coudées de long

Il ne faut pas croire que Neuton ait attaché à ces calculs la même importance qu'à ses sublimes recherches. Ces petites applications sont faciles, & servent à délasser de travaux plus sérieux & plus pénibles.

Quatrièmement, M. de Cintres répond très-gravement & très-longuement à des plaisanteries. Il prouve sérieusement que la Terre ne sera ni réduite en *poudre impalpable*, ni brûlée, mais seulement couverte d'une marée de deux mille toises de haut, quoique l'on n'ait aucune méthode pour calculer dans ce cas la hauteur des marées; &, après avoir opposé à une plaisanterie l'étalage de la science la plus commune sur les loix du choc des corps, il croit avoir découvert & non pas montré un *autre bout d'oreilles*.

Nous n'avons donc pas trouvé que la lettre de M. de Cintres pût ni instruire ni amuser personne; &, comme elle ne contenoit que des expressions très-dures contre M. de Voltaire, & plusieurs inexactitudes, nous avons eu raison de conseiller de ne point l'imprimer. La seule instruction qu'on en puisse tirer est celle que renferme la phrase suivante, que nous allons rapporter en faveur de ceux qui ne lisent point l'*Année Littéraire*, & qui lisent le *Mercur*.

(«L'endroit des *Métamorphoses* d'Ovide est donc cité aussi mal-à-propos dans la lettre (attribuée à M. de Voltaire) que le livre des institutions astronomiques de M. le Monnier, où il se trouve une faute d'impression dans la mention du calcul de Neuton, trois mille pour deux, pag. 347. La même faute se trouve dans les Institutions de Keil.»).

Les Institutions de Keil, traduites & commentées par M. le Monier, sont un ouvrage si répandu & si utile à ceux qui veulent étudier l'astronomie, & si important, qu'on doit de la reconnoissance à ceux qui contribuent à sa perfection, quand ce ne seroit qu'en y corrigeant les fautes typographiques. Nous finirons par remarquer que ce calcul de Neuton dont on trouve la mention dans les Institutions de Keil son disciple, & l'éditeur des principes, est ce même calcul sur la chaleur de la comète dont, deux pages auparavant, M. de Cintres assure que Neuton n'a jamais parlé. Nous avons prouvé ci-dessus que Keil, & même M. de Voltaire savent mieux que M. de Cintres ce qu'a dit Neuton.

P R O S P E C T U S,

Tableaux géographiques & historiques.

M. Rohard vient d'annoncer des Tableaux géographiques & historiques gravés, contenant tout ce qu'il est intéressant de savoir, tant de l'ancien Monde, & des Royaumes célèbres avant J. C., que des quatre parties de la Terre, dans son état actuel.

On a déjà publié six cartes ou tableaux qui donnent l'introduction à l'histoire & à la géographie, & une idée suffisante pour ceux qui veulent les étudier. Mais,

pour en faciliter l'étude, l'auteur donnera, dans vingt-quatre tableaux, les subdivisions de ces six premières cartes, & une connoissance détaillée de chaque Empire, Royaume, République, & autre Etat, dont l'ensemble formera un corps de géographie historique dans un genre nouveau, utile à la jeunesse & aux personnes déjà instruites.

Les six premières cartes présentent le tableau de l'ancien Monde; le tableau historique des Royaumes célèbres avant J. C.; le tableau de l'Asie, l'Afrique, l'Europe & l'Amérique.

Les vingt quatre autres qui suivront, donneront les détails sur : 1. la Hollande; 2. l'Allemagne, divisée par Cercles; 3. la Prusse; 4. la Pologne; 5. les Etats de la Maison d'Autriche; 6. la Hongrie; 7. les Etats du Grand Seigneur; 8. la Russie; 9. la Suède; 10. le Danemarck; 11. l'Angleterre; 12. l'Ecosse; 13. l'Irlande; 14. l'Espagne; 15. le Portugal; 16. l'Italie; 17. l'Etat de l'Eglise; 18. la République de Venise; 19. les Etats du Roi de Sardaigne; 20. le Royaume des Deux Siciles; 21. la Suisse; 22. la France; 23. la Perse; 24. la Chine.

Les planches de ces tableaux se gravent,
format

DECEMBRE. 1773. 169
format de grand Aigle & Chapelet en
Atlas, par le sieur Dezauches.

On distribue actuellement les six premières cartes annoncées ci-dessus; chacune du prix de 40 sols.

On distribuera les vingt-quatre autres cartes de mois en mois, en sorte que tout l'ouvrage soit complet dans l'espace d'une année.

Chacune de ces cartes sera de même du prix de 40 sols.

On fera libre de souscrire, en faisant l'avance de 6 livres, qui seront imputées sur les dernières cartes, & alors les Souscripteurs ne paieront que 30 sols au lieu de 40, en recevant chaque carte; ce qui fera, sur la totalité de l'ouvrage, une remise de 15 liv.

On souscrit à Paris, chez *Lacombe, Libraire, rue Christine*, qui délivre dès à présent, les six premières cartes. Les deux premières des subdivisions paroîtront en Janvier, & ainsi de suite.



H

A R T S.

G R A V U R E.

I.

La Dame de Charité, estampe d'environ 16 pouces de haut sur 12 de large, gravée par Voyez l'aîné, d'après le dessin original de Charles Eisen, peintre & dessinateur, associé de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Rouen. A Paris, chez le Père, & Auaulez, marchands d'estampes, rue St Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre, à l'ancienne poste. Prix, 5 liv.

UNE Dame de Charité visite un pauvre Vieillard étendu sur son lit & entouré de sa famille. Cette famille indigente paroît écouter avec intérêt les paroles consolantes de cette Dame. Des enfans placés debout au pied du lit, ont la distraction de leur âge, & sont plus occupés à considérer l'habillement de la Dame de Charité. Cette composition est riche & bien disposée. Elle a été rendue avec intelligence par le graveur.

On distribue à la même adresse une suite de principes pour apprendre à dessiner la figure. Ces élémens ou principes sont gravés dans la manière du dessin au crayon rouge par J. F. Janisset, d'après les dessins originaux de Thomas le Clerc, & sont dédiés par l'auteur à M. Pierre, premier peintre du Roi. Les huit cahiers paroissent actuellement. Prix, 25 sols chaque cahier. M. le Clerc se propose de publier successivement les principes pour dessiner les animaux, les fleurs, le paysage, d'après les artistes qui ont le plus excellé dans ces différens genres; ce qui formera un cours de dessin le plus complet qui ait encore paru dans le genre du crayon. Des notes placées à chaque cahier, rappellent les principes élémentaires du dessin, & les expliquent aux élèves.

I I.

Portrait de Madame Marie-Thérèse, Comtesse d'Artois, née le 31 Janvier 1756.
 A Paris, chez Bonnet, graveur, rue St Jacques, au coin de celle du Plâtre.

Ce beau portrait est grand comme nature. Il est renfermé dans un ovale & vu des trois quarts. L'artiste l'a gravé d'après

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

le tableau du Sr Ilferdink , dans la manière du dessin au crayon rouge.

Le même artiste vient de publier une jolie étude de tête de femme , gravée d'après le dessin de M. Lagrenée l'ainé , peintre du Roi , dans la manière du dessin au crayon rouge & noir.

I I I.

Portrait en médaillon de Monseigneur le Comte d'Artois, petit-fils de France & petit-fils du Louis XV le Bien-Aimé , gravé avec beaucoup de talent & de vérité d'après le tableau de M. Fredon , par M. Cathelin. A Paris , chez Bligny , cour du manège aux Tuileries. Prix , 2 liv.

On trouve à la même adresse , le portrait , en petit médaillon , de *M. Pichaut de la Martinière* , premier Chirurgien du Roi , &c. gravé par Duchenne. Prix , 1 l. 4 s.

I V.

Vue de la Bibliothèque de Ste Geneviève , dessinée & gravée par P. C. de la Gardette , dédiée à M. Raymond Revoire , Abbé de Ste Geneviève , Supérieur-Général des Chanoines Réguliers de

DECEMBRE. 1773. 173
la Congrégation de France, & Chef de
tout l'Ordre du Val-des-Ecoliers.

Cette gravure présente en perspective
la riche bibliothèque de Ste Geneviève,
Elle est faite avec beaucoup de soin & avec
succès; largeur 18 pouces; hauteur 14;
prix, 2 liv. A Paris, chez l'auteur, rue
& porte St Jacques, au coin de la rue des
Fossés St Jacques.

COROGRAPHIE.

NOUVELLE Carte de la Pologne dé-
membrée, très-détaillée & très-exacte,
conformément au traité de partage ac-
tuellement ratifié par la Diète, avec de
nouvelles remarques & des calculs recti-
fiés. L'auteur a signé cette carte pour la
faire distinguer des contrefaçtions tou-
jours fautive & très-négligées. Prix,
12 s. A Paris, chez M. Brion, ingénieur-
géographe du Roi, au coin de la rue du
Plâtre St Jacques, maison neuve, au pre-
mier.

H iij

MUSICUE.

I.

Sei Duetti per due flauti traversiere o due violini, del Signor Antonio Rodil, œuvre premier; prix, 4 liv. A Paris, chez Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche, en descendant le Pont-neuf, chez M. Fabre, & aux adresses ordinaires de musique.

CES duos d'un chant facile, agréable & bien dialogué, font un très-bon effet, exécutés par des flûtes ou par des violons. Ils ajoutent à la réputation de M. Rodil, virtuose attaché à la musique du Roi de Portugal.

I I.

Duo pour deux Violons; composés par Emmanuel Barbella; mis au jour par M. Bouin, œuvre 3^e. prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Editeur, marchand de Musique & de cordes d'Instrumens, rue S. Honoré, au gagne-petit, près S. Roch. Le 1^{er}. & second œuvre de Duo, du même Auteur, se vendent à la même adresse.

I I I.

Recueil d'Ariettes choisies, arrangées pour le Clavecin ou le forte piano avec accompagnement de 2 violons & la basse chiffrée; dédiées à Mlle Lenglé de Schoebeque; par M. Benault, maître de Clavecin; prix 1 liv. 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Gît-le-cœur, & aux adresses ordinaires de Musique: on trouve à la même adresse la *Furtemberg*, avec six variations; prix 1 liv. 16 sols.

I V.

Deux symphonies concertantes, la 1^{re}. pour 2 violons principaux & un alto viola récitants; 2 violons ripieno: un second alto & une basse obligés; les hautbois & les cors *ad libitum*. La 2^e. pour deux violons principaux récitants; 2 violons ripieno; un alto; & 2 hautbois obligés, les cors *ad libitum*: composées par M. Davaux, amateur; œuvre VII, prix; 7 liv. 4 sols. A Paris, aux adresses ordinaires de musique; à Lion, chez Castau; à Toulouse, chez Brunet.

V.

Deux Concertos à violon principal, premier & second dessus, alto & basse, hautbois ou flûtes & deux cors, *ad libitum*; composés par M. de S. Georges, œuvre 1. mis au jour par M. Bailleux; prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez M. Bailleux, marchand de Musique ordinaire de la chambre & des Menus-Plaisirs du Roi, rue S. Honoré, à la règle d'or; à Lion; à Bordeaux & à Toulouse, aux adresses ordinaires.

Ces concertos ont été exécutés l'hiver dernier au concert des amateurs, par l'Auteur même, & ont reçu les plus grands applaudissemens, tant pour le mérite de l'exécution que pour celui de la composition.

V I.

La petite Nicette, ariette chantée par Mlle. *Vandersteen*, au concert de MM. les amateurs de la ville de Mons, en présence de leurs Alteſſes royales, Mgr. le Prince Charles, & de madame la Princesse Charlotte; la musique de M. *Légar de Furcy*, maître de goût de chant, & organiste; les paroles de M. Mentelle; prix,

D E C E M B R E. 1773. 177
2 liv. 8 s. A Paris, chez l'auteur, parvis
Notre-Dame ; & aux adresses ordinaires
de musique, avec privilège du Roi.

Cette ariette a été composée pour leurs
Alteſſes royales, qui ont eu la bonté d'y
applaudir : & ce n'est pas la première fois
que les ouvrages de M. Légat de Furcy
ont eu cet honneur.

V I I.

Six ariettes à voix ſeule, avec accom-
pagnement de deux violons, alto & baſſe,
hautbois & cors *ad libitum* ; dédiées à
M. de la Garde, maître des requêtes,
par A. L. Baudron, premier violon de
la Comédie Françoisé ; œuvre 5, les pa-
roles de M. Quérant ; prix, 9 liv. com-
pris la double baſſe. A Paris chez l'au-
teur, rue Guénégaud ; chez Mde Berault,
marchande de musique, rue de la Comé-
die Françoisé, & aux adreſſes ordinaires.

V I I I.

XV. *Duettini gratioſi per due traver-
ſieri*, per divertimento del ſignori amatori,
compoſti dal ſig. Laudini ; op. 1^{er} nuo-
vamente ſtampata del Sr. Borelli ; prezzé
4 liv. 4 s. A Paris, chez le Sr. Borelli,
rue & vis à-vis la ferme de l'Abbaye de

H v

St. Victor, & aux adresses ordinaires de musique.

I X.

Sei quartetti per due violini, viola & violoncello; composti da Giuseppe Cambini; opera 1^a. prix, 9 liv. nuovamente stampati a spese di G. B. Venier. A Paris, chez M. Venier, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, rue S. Thomas du Louvre, vis à-vis le château d'eau, & aux adresses ordinaires; à Lyon, aux adresses de musique.

COURS d'Histoire naturelle, par M. Valmont Bômare, maître en pharmacie, démonstrateur d'hist. naturelle avoué du gouvernement, censeur royal, directeur des cabinets d'histoire naturelle, de physique, &c. &c. de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé. Maître d'histoire naturelle de LL. AA. SS. Mgr. & Mde. la Duchesse de Chartres, Mgr. & Mde. la Duchesse de Bourbon; Membre de plusieurs académies de l'Europe: en son cabinet, rue de la Verrerie, près la rue des Billettes, le lundi six décembre 1773, à dix heures & demie très-précises du matin; &

DECEMBRE. 1773. 179

sera continué les mercredi, vendredi & lundi de chaque semaine, à la même heure.

Dans ce cours, qui concerne les minéraux, les végétaux & les animaux, on s'est proposé d'expliquer, conformément au *Discours général sur le spectacle & l'étude de la nature* qu'on prononcera à l'ouverture, tout ce qui peut être de quelque utilité aux arts, aux métiers, aux besoins & à l'agrément de la vie : on exposera une théorie précise des différens systèmes sur la formation de notre globe ; ses altérations, les différens fossiles dont il est composé, les tremblemens de terre, les volcans, &c. les corps organisés qui croissent à la surface & y vivent : en un mot, tout ce qui est relatif à ces trois regnes, sera exposé aux yeux des auditeurs pendant la démonstration.

Nota. Ce même démonstrateur ouvrira un second Cours d'histoire naturelle, le jeudi neuf décembre 1773, à onze heures & demie très-précises du matin. Ce Cours particulier sera continué les samedi, mardi & jeudi de chaque semaine, à la même heure. Ceux qui voudront y prendre part, sont avertis d'entendre le discours général annoncé pour le lundi six décembre à dix heures & demie.

H vj

Cours de Physique expérimentale. M. Briffon, de l'académie royale des sciences, maître de physique & d'histoire naturelle des enfans de France, professeur royal de physique expérimentale au collège royal de Navarre, commencera le lundi six décembre, son cours de physique expérimentale, dans son cabinet de machines, rue du Jardinot, fauxbourg S. Germain. Les personnes qui veulent suivre ce Cours, sont priées de se faire inscrire chez lui.

COMPLIMENT de M. de Montazer, Archevêque & Comte de Lyon, à Madame la Comtesse d'Artois, le jour que cette Princeffe fit son entrée dans l'Eglise primatiale de Lyon, le 7 Sept. 1773.

MADAME,

Les mariages des Princes ont souvent plus d'influence sur la destinée des Empires que toutes les opérations de la politique, & que le sort même des combats; & , quand il plaît à Dieu de répandre ses bénédictions sur ces hautes Alliances, il n'est point de présage plus assuré de la

prospérité des Etats & du bonheur des Peuples. Tout annonce à la France, Madame, qu'elle peut se livrer aujourd'hui à de si douces espérances.

La gloire de votre auguste Maison est aussi ancienne que son origine. Vos illustres Ancêtres ont tous été persuadés que les Rois sont pour les Peuples, qu'ils leur doivent le bonheur, & que, s'ils ne sont bienfaisans, ils se flattent en vain d'être justes. Ces précieuses maximes ont été transmises de génération en génération jusqu'aux Princes de qui vous tenez plus immédiatement le jour; & l'accroissement de leur puissance, loin de les distraire ou de les éblouir, est venu ajouter un nouvel éclat à leur bonté & à leur sagesse. Ils ne se sont pas contentés, Madame, d'ouvrir au-dedans de leurs Etats toutes les sources de la félicité publique, & d'en être eux-mêmes le principe le plus fécond; ils ont écarté les influences étrangères qui auroient pu en troubler les douceurs. Tandis qu'une corruption presque générale inonde le reste de l'Europe, on respire toujours sous leurs sages loix l'air pur de la vertu; on ne connoît dans ces heureux climats ni ce luxe dévorant qui dépouille la nature de tout ce qu'il prodigue à la vanité, ni cette licence d'o-

pinions qu'on peut appeler le second luxe de notre siècle, le luxe des esprits, non-seulement parce qu'il marche toujours à la suite du premier, mais encore parce qu'il est le grand abus de la raison, comme l'autre est le grand abus des richesses.

Voilà, Madame, ce qui rend le nom que vous portez digne de l'admiration de l'Univers, & ce qui fait la joie de la France toutes les fois qu'elle voit le sang de ses Souverains s'unir avec le vôtre. Que de moindres Etats cherchent leur agrandissement ou leur sûreté dans des Alliances intéressées; pour nous, Madame, nous n'avons besoin que de vertus; & avec celles dont le germe a passé dans votre cœur, & dont vous avez reçu autant d'exemples que de leçons, vous êtes plus assurée de notre respect & de notre amour, que si vous nous apportiez des villes & des provinces.

Il ne falloit pas moins, Madame, que tous les avantages répandus sur votre naissance & sur votre personne, pour vous préparer au sort qui vous attend. Vous allez devenir la fille du meilleur des pères comme du plus puissant des Rois, & ce titre, en vous imposant l'obligation de travailler à la félicité du Monarque, vous charge en même temps du bonheur de

tous les sujets ; vous allez recevoir la main de l'Époux le plus aimable , & qui , dans un rang moins élevé , eût été jugé digne de celui qu'il occupe par les grâces qui le distinguent & par les vertus qu'il promet ; vous allez jouir à la Cour d'un bien d'autant plus flatteur qu'il a été réservé à vous seule , celui de vivre sous un ciel étranger avec une sœur chérie , & de n'avoir qu'à marcher sur ses traces pour achever de gagner tous les cœurs.

Nos vœux seront exaucés , Madame , & le temps embellira encore vos glorieuses destinées ; vous en sanctifierez l'usage ; vous en ferez remonter la gloire jusqu'au Très-Haut , qui en est le suprême Dispensateur. Votre piété en obtiendra des Princes auxquels vous imprimerez & la crainte de Dieu & l'amour des Peuples , & la voix des générations futures viendra s'unir un jour avec la nôtre pour bénir une Princesse qui aura donné des appuis au Trône & des protecteurs à la Religion.

LE TRIPLE EPITHALAME.

RHIN jaloux , Alpes rivales !

Vous n'opposerez plus vos barrières fatales

Aux sublimes destins de l'Empire des Lys :
 Par trois augustes nœuds tous les cœurs sont unis :
 Empressez-vous, Plaisirs. *O France fortunée !*

*Consacre en ce beau jour
 Trois myrtes à l'Amour,
 Et trois autels à l'Hyménée.*

Jour heureux, fête durable !
 Paris, Vienne & Turin, d'une paix désirable
 Sont, par un triple hymen, pour jamais assurés.
 Applaudis, Univers, à ces sermens sacrés ;
 Ton bonheur en dépend. *O France fortunée !*

*Consacre en ce beau jour
 Trois myrtes à l'Amour,
 Et trois autels à l'Hyménée.*

Accourez, Muses savantes !
 Mais chantez les Plaisirs, non les guerres san-
 glantes.
 Bellone fuit nos bords, & Mars est aux abois.
 Rendre l'Europe heureuse est l'espoir de trois
 Rois :

Ce triple hymen l'exauce. *O France fortunée !*

*Consacre en ce beau jour
 Trois myrtes à l'Amour,
 Et trois autels à l'Hyménée.*

Par M. Poinfinet de Sivry.

VERS sur les mêmes rimes.

CELUI qui, dans Paris, à la Cour, au village,
 Fit parler de lui, dans un âge
 Où les enfans du Peuple, ainsi que ceux des Rois,
 De la parole ont à peine l'usage,
 Et qui, presque au berceau, fit courir maint
 adage;
 Lui qu'on prend pour l'Amour, sans qu'il ait son
 bagage,
 Les flèches; l'arc ni le carquois;
 Intrépide chasseur qui fait voir dans nos bois
 Un Hyppolite moins sauvage,
 Plus courageux, moins fier que celui d'autrefois,
 Plus vif & plus brillant, plus tendre & non moins
 sage;
 Ce Prince si chéri (chacun nomme d'Artois)
 Ne veut point se soustraire au plus doux esclav-
 vage:
 Sous le joug de l'Hymen avec joie il s'engage.
 La Beauté dont pour lui les Grâces ont fait choix,
 Réunit tous leurs dons, est leur plus bel ouvrage.
 Les Peuples accourus de l'Amérique plage
 Et des climats divers de l'Empire Gaulois,
 Aux Etrangers unis, volent sur leur passage.
 On les entend crier tous à-la-fois:
 Puissent leurs jours se passer sans orage!

Heureux qui vivra sous leurs loix !
 Chacun , à sa façon , exprimant son hommage ,
 Ils parlent tous ensemble un différent langage ;
 Et sur ces deux Epoux ils n'ont tous qu'une voix :

*Par M. du M. * **

*VERS présentés à Madame la Comtesse
 D'ARTOIS , le jour même de son ma-
 riage.*

PRINCESSE ardemment désirée ,
 Enfin vous êtes parmi nous :
 Vous voyez cette Cour , où , toujours adorée ,
 Vous rendrez de l'Hymen tous les Amours jaloux,
 Dans les transports de son ivresse
 Le Peuple est le rival des Grands ;
 Et , dans ce jour , la plus vive allégresse
 Confond & les vœux & les rangs.
 Digne choix de notre Monarque ,
 Vous fûtes à l'instant celui de tous les cœurs ,
 Et le fil de vos jours , dans les mains de la Parque,
 Devint une chaîne de fleurs.
 Rien ne peut altérer votre bonheur suprême ;
 Fille de notre Roi , tout vous dit aujourd'hui

DECEMBRE. 1773. 187

Qu'avant que de vous voir on vous aimoit pour
lui,

Qu'en vous voyant, c'est pour vous-même.

*Par Mde de Princen, épouse du Baron
de Princen, capitaine de cavalerie.*

*COUPLETS sur le Mariage de Monsei-
gneur le Comte D'ARTOIS.*

AIR: Partez, puisque Mars vous l'ordonne.

L'AMOUR, pour le bien de la France,
Vient encor ferrer de beaux nœuds :
Déjà deux fois une auguste alliance
Des cœurs François a satisfait les vœux :
L'Amour, pour le bien de la France,
Vient encor ferrer de beaux nœuds.

Pour former des Hymens fidèles
Trois Princes croissoient à nos yeux.
On dit qu'alois, du sein des immortelles,
Il s'échappoit des soupirs envieus.
Pour former des Hymens fidèles
Trois Princes croissoient à nos yeux.

Dans la Savoie & dans l'Autriche
On choisit trois jeunes Beautés ;
Cythère-en vain de ce bien semble riche :

188 MERCURE DE FRANCE.

Il nous falloit d'autres Divinités.

Dans la Savoie & dans l'Autriche

On choisit trois jeunes Beautés.

D'abord une Psyché nouvelle

S'enchaîne à l'ainé des Amours ;

Une autre Hébé nous arrive après elle :

Avec Provence on l'unit pour toujours.

D'abord une Psyché nouvelle

S'enchaîne à l'ainé des Amours.

Aujourd'hui le tendre Hymenée

Couronne Thérèse & d'Artois ;

Pour célébrer si douce destinée ,

Sœurs d'Apollon réunissez vos voix.

Aujourd'hui le tendre Hymenée

Couronne Thérèse & d'Artois.

Ce jour unit Zéphir à Flore ,

L'année aura plus d'un printems ;

Que de plaisirs , que de Fleurs vont éclore

Des jeux badins de ces nouveaux amans !

Ce jour unit Zéphir à Flore ,

L'année aura plus d'un printems.

Par Mlle Coffon de la Cressonniers.

*CHANSON nouvelle, à l'occasion de vingt
Filles mariées par la Ville de Paris, au
sujet du mariage de Monseigneur le
Comte d'Artois.*

SUR l'AIR : Lisoit dormoit dans un bocage.

POUR célébrer le mariage
Du petit-fils de notre Roi,
Vingt fillettes, dans le bel âge,
De l'Hymen ont subi la loi.
En imitant une Princesse
Qui fixe l'amour sur ses pas,
Le cœur leur bat,
Le cœur leur bat;
Mais c'est de plaisir, de tendresse,
Le cœur leur bat,
Le cœur leur bat;
Il rend hommage à ses appas.

Jadis le bruit & le tapage
Pouvoient éblouir un moment;
Mais la VILLE prudente & sage
Joint le plaisir au sentiment;
Autrefois un feu d'artifice
Signalait un événement;
Mais à présent,
Mais à présent,
Chacun revient de ce caprice;
Mais à présent,

Mais à présent ,
On ne perd plus sa poudre au vent.

Au sein d'aimables Orphelines ,
On voit renaître la gaité ;
Le plaisir , de ses mains badines ,
Apprête leur félicité :
Entre ces jeunes Citoyennes ,
L'Amour folâtre & rit tout bas ;
 Dans les ébats ,
 Dans les ébats ,
Ce Dieu leur fait chérir ses chaînes ;
 Dans les ébats ,
 Dans les ébats ,
Il leur prête encor plus d'appas.

Ce qui redouble leur ivresse ,
Ce qui les charme dans ce jour ,
Ce sont les vœux d'une Princesse ;
Couronnés par le tendre Amour :
L'instant qui l'enchaîne à la France
A vu cesser tous leurs soupirs ;

Ah ! quels plaisirs !

Ah ! quels plaisirs !

Le bonheur vole à sa présence !

Ah ! quels plaisirs !

Ah ! quels plaisirs !

THÉRÈSE a comblé leurs desirs.

Oui , THÉRÈSE à nos vœux si chère ,
Fera toujours notre bonheur ;

A ses genoux, DE LA VRILLIERE

Lui présentera notre cœur ;

Sur nos besoins, sans artifice,

Aux pieds du Trône il parlera ;

Il appuyera ;

Il s'écriera :

A ces enfans foyez propice

Il obtiendra ;

Jamais il n'a

D'autre plaisir que celui-là.

Mais je vois un Héros sourire

Auprès de ces jeunes Beautés ;

Leur candeur le flatte & l'attire ;

Ses regards en sont enchantés.

Près de lui le Dieu de Cythère

Dit à ce Patron des Guerriers :

Vous les voyez ;

Vous les voyez ,

Ces Beautés dont l'ame est sincère ;

Vous les voyez ;

Vous les voyez ;

Contentez-vous de vos lauriers.

Mais BRISSAC., toujours magnanime,

Ne cèle point ses sentimens ;

Il veut, dans l'ardeur qui l'anime,

Qu'on donne à l'Etat des Enfans.

Jalouses du titre de Mère

Si nous obtenons cet honneur ;

Ah ! Monseigneur !

Ah ! Monseigneur !

A nos enfans servez de Père ;

Ah , Monseigneur !

Ah , Monseigneur !

Soyez toujours leur protecteur.

Sous une loi qui nous est chère ,
Unir nos cœurs , remplir nos vœux ;

Ah ! c'est à DE LA MICHODIERE

Qu'appartient ce projet heureux !

Marier dans ce jour les Filles ,

Oui , tout le monde applaudira ;

Et lui dira ,

Et lui dira :

Quand elles sont jeunes , gentilles ;

Et lui dira ,

Et lui dira :

C'est bien la fête de l'Etat.

Au doux plaisir livrons notre ame ;

Rions , chantons dans ce banquet ;

Tout approuve de notre flamme

Le sentiment vif & discret.

Que parmi nous la joie éclate ;

Qu'elle signale notre foi

A notre Roi ,

A notre Roi ;

Buvons au Prince qui nous flatte ;

Buvons au Roi ,

Buvons au Roi ;

L'Amour nous en dicte la loi.

VAUDEVILLE

*VAUDEVILLE nouveau , sur les courses
de Monseigneur le Dauphin & de Ma-
dame la Dauphine , à Paris ; par le
Doyen des Chansonniers de cette ville.*

AIR : *Cela reviendra ! ou bien , Ils y reviendront !*

SUR vos pas , élégante Dauphiné ,
Nous courons ici comme des fous !
Venez souvent voir Carlin , Argentine ;
Arnoud , Lekain ; Doligni dans Nanine :
C'est bien fait à vous !

Vos regards ont conquis , dans la ville ,
Tous les cœurs ; & c'est bien fait à vous !
En vous offrant , sur l'air d'un vaudeville ,
Un encens pur , qui n'a rien de servile ,
C'est bien fait à nous !

Nous disons tous : elle est adorable ;
Ses yeux sont majestueux & doux :
Ne craignant pas d'être moins respectable ,
Vous avez pris le parti d'être aimable !
C'est bien fait à vous !

Des Peuples nous sommes le plus tendre ;
Nous vous aimons , vous & votre époux .
Vous avez dit : « par l'ame on peut les prendre ; »
Et vos deux cœurs , à nous se font entendre :
C'est bien fait à vous !

194 MERCURE DE FRANCE.

Pour vous la France s'est enflammée,
Et voit quels sont vos projets sur nous.
Vous desirez d'être un jour surnommée
Marie-Antoinette, *la Bien-Aimée* :
C'est bien fait à vous !

Ce surnom devient héréditaire.
Ce sera celui de votre époux ;
C'est celui de Madame votre Mère ;
Et ce sera le vôtre, aussi j'espère :
C'est bien fait à vous !

*Couplet détaché pour Madame la Dau-
phine, à l'occasion de ce Paysan d'A-
chères, qui a fait, par elle, sa fortune,
par un moyen un peu violent.*

AIR : *C'est là ce qui m'étonne.*

Que de l'argent on fasse peu de cas ;
Et qu'une ame un peu charitable
De loin secoure un misérable,
Cela ne me surprend pas ;
Mais qu'une jeune, une auguste personne,
Par un sentiment généreux,
Se rapproche des malheureux ;
Et pleure avec eux & sur eux,
C'est-là ce qui m'étonne !
C'est-là ce qu'on honore !
C'est-là ce qu'on adore.

Par M. Collé.

COUPLETS chantés sur le théâtre du
château de la Brosse, après la représen-
tation du Tonnelier; où Madame la
Duchesse de Montmorenci venoit de
jouer le rôle de Fanchette, & à laquelle
M. le Maréchal de Berchini assistoit.

SUR l'AIR : du Vaudeville d'Épicure, ou de
celui du Tonnelier.

Au bonheur qu'ici tout inspire
Vous joignez des charmes nouveaux,
Berchiny; notre heureux délire
Passe dans l'ame d'un Héros.
Ce grand cœur qu'enflamma Bellone,
Fanchette! s'enflamme à vos pieds,
Et vient joindre à votre couronne
Quelques branches de ses lauriers.

Pour rendre la fête complete,
Le Dieux se rassemblent ici;
Vénus, sous les traits de Fanchette,
Mars, sous le nom de Berchiny.
De ces Dieux que vante l'histoire,
A l'un, tous les cœurs sont soumis;
Et l'autre, aux champs de la Victoire,
Fera trembler nos ennemis.

Sur vos pas , charmante Duchesse ,
 Que les Grâces sèment de fleurs !
 Dans vos yeux se peint l'âlégresse ,
 L'ivresse en passe dans nos cœurs.
 Jamais le bandeau de Thalie
 Ne couvrit un front si charmant ;
 Jamais le Dieu de la Folie
 Ne prit un ton plus séduisant.

Et vous * que les Dieux ont fait naître
 Pour fixer ici les beaux-arts ,
 Et qui ne voulez y paroître
 Que sous leurs brillans étendards
 Partagez aussi la couronne
 Que les Talens vont vous cueillir ;
 La Gloire , qui vous environne ,
 Le cède au charme du Plaisir.

Mais pour vous * quel heureux présage,
 Enfans chéris des demi-Dieux !
 Déjà , sous les traits de votre âge ,
 Se peint l'ame de vos ayeux.
 Qu'un Nom que la France révère
 Réunisse ici tous nos vœux ;
 Sur les pas d'un illustre père
 Croissez , mais pour nous rendre heureux.

* M. le Duc de Montmorency.

* Ses enfans.

Par M. l'Abbé du C.

AUTRE sur le même air : présenté par l'auteur à Madame la Duchesse de Montmorency , après la pièce.

SI mon hommage a pu vous plaire,
 C'est que les Dieux sont indulgens
 Lorsqu'un mortel trop ordinaire
 Ose leur offrir son encens.
 Honoré par votre suffrage,
 Ah ! si mes vers l'ont mérité,
 C'est d'avoir ébauché l'image
 Dont vous êtes la vérité.

Par le même.

A N E C D O T E S.

I.

B L O N D E L , maître de musique de la chapelle de Richard , avoit les plus tendres sentimens pour ce Monarque. Ennuyé de son absence , il étoit parti pour la Terre Sainte , sous l'habit de pèlerin. Il en revenoit , fouillant tous les lieux par où le prince pouvoit être passé , & le suivant, pour ainsi dire , à piste. Arrivé en Allemagne , au village de Losemfert , où l'empereur avoit un château ,

I iij

il s'informa sourdement si ce château étoit habité, & il apprit que l'on y tenoit, depuis un an, un prisonnier d'importance; que personne n'approchoit. Blondel, soupçonnant que ce prisonnier étoit le prince qu'il cherchoit, alla se promener autour du château; & s'arrêtant au pied d'une tour grillée, il entonna une des chansons Françaises qu'il avoit autrefois composées en commun avec Richard. Il n'en chanta que les premiers couplets, & prêta l'oreille pour entendre si quelqu'un lui répondoit. Du fond de la tour une voix chanta les couplets suivans, & termina la chanson. Certain alors de sa découverte, il se hâta de passer en Angleterre, où l'on entama avec l'empereur les négociations qui rendirent Richard à son Royaume.

I I.

Willegise, fils d'un châron de village de Schoningen au duché de Brunswick, devint, par son mérite, chancelier des Empereurs Otton III & Henti II, puis archevêque de Mayence; il vécut dans ces premières dignités de l'Empire avec tant de modestie & d'humilité, que, pour avoir toujours devant les yeux la bassesse de sa naissance, il prit pour armoiries une roue

DECEMBRE. 1773. 199

d'argent, qui depuis a toujours servi de blason à l'Église Electorale de Mayence; & qu'outre cela, il la fit peindre aux vitres de son palais & des châteaux où il faisoit sa demeure ordinaire.

I I I.

Lorsque les Magistrats de la ville de Paris vinrent complimenter Henri IV sur la prise d'Amiens: *Messieurs*, dit il, *voilà le Maréchal de Biron que je présente volontiers à mes amis & à mes ennemis.*

A V I S.

I.

Rouge végétal.

LE Rouge végétal du Sr Collin, approuvé par l'Académie royale des Sciences, qui a précédemment été annoncé dans le Mercure, continue de se distribuer avec succès. Le bureau général pour la distribution est chez la Dlle Héran, barrière neuve des Gobelins, laquelle, pour la commodité des Dames, du consentement de l'auteur, a établi un dépôt chez la Dame Sadous, rue d'Orléans St Honoré, maison de Mde Tonnellier, marchande de modes. Le tableau est à côté de la porte.

Il y a des pots à 3, à 6 & à 12 liv. sur lesquels

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

Se trouve une étiquette avec ces mots, *Rouge végétal*, approuvé par l'Académie royale des Sciences, & un cachet représentant un tête antique. Ce rouge sera toujours de la même beauté & de la même nature; mais la finesse différera en raison du prix.

Le prix sera continuellement écrit en toutes lettres sur chaque pot; & les Dames de la province qui désireront faire usage du Rouge végétal sont priées d'écrire, soit à la Dlle Héran, soit à la Dame Sadous, & d'affranchir leurs lettres. Les envois qui leur seront indiqués seront faits avec précaution & célérité.

I I.

Petites Mèches de Lampes.

Le sieur Perin, déjà connu depuis plusieurs années, demeurant rue Christine, même maison du sieur Lacombe, libraire, continue toujours de débiter des boîtes de petites mèches pour les lampes de nuit; ces mèches sont arrangées sur un rond de carte, & il y en a dans chaque boîte pour toute l'année moyennant 30 sols. Il suffit de mettre cette mèche ainsi préparée, sur de l'huile, dans une toucoupe; la lumière dure neuf à dix heures & plus, sans consommer beaucoup d'huile.

Le sieur Perin prévient les personnes qui ne sont pas à portée d'envoyer par elles-mêmes les prendre directement de lui, qu'il y en a de contrefaites; c'est pourquoi il faut être bien sûr.

Les Personnes de province qui en désireront sont prévenues que son adresse est sur chaque boîte, & qu'en lui écrivant directement, il faut affranchir les lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Pétersbourg, le 13 Octobre 1773.

On célébra, Dimanche dernier, le mariage du Grand-Duc de Russie avec la Princesse de Hesse-Darmstadt. La pompe de cette cérémonie a été digne de l'héritier d'un grand Empire. Les fêtes dureront douze jours. L'Impératrice a nommé quatre Seigneurs de sa Cour pour aller annoncer cet heureux événement. Le Prince Dolgoruki, chambellan, doit se rendre à Vienne; le Prince son frère à Berlin, & deux Colonels iront l'un à Stockholm & l'autre à Darmstadt.

De Warsovie, le 23 Octobre 1773.

On mande de Naklo que les troupes Prussiennes sont en marche vers Kolcian, & qu'elles se sont rapprochées des domaines appartenant à la République. Le général Prussien Lentulus a ratifié aux Commissaires nommés pour régler les frontières de la Pologne avec les Etats du Roi son maître, que leurs opérations ne pourroient commencer qu'au printemps. La promesse que les Cours avoient faite d'évacuer la Pologne quinze jours après la ratification des Traités de partage, ne se réalise point. Leurs troupes s'avancent plus avant dans le centre de la République, & elles exigent de nouvelles contributions des habitans.

De Bassora , le 27 Juillet 1773.

Kerim-Kan , régent de Perse , a fait sommer les Turcs qui commandent dans cette ville , de lui remettre les Sujets Persans , Arméniens & autres qui s'y sont établis sous la protection de la Forte. Il y a grande apparence que l'objet de cette demande est de faire acheter aux Persans la liberté d'y demeurer.

De Palerme , en Sicile , le 6 Octobre 1773.

Il y a eu dans cette ville , une émeute populaire qui n'a eu aucune suite funeste.

De la Haye , le 29 Octobre 1773.

Les Anglois viennent de tirer de Rotterdam une grande quantité de bled ; quarante bâtimens chargés de cette denrée , achetée , tant en Hollande qu'ailleurs , sont entrés depuis peu de tems dans la Tamise , & doivent , après l'abondante récolte qu'on a faite en Angleterre , calmer les alarmes de la Nation sur la cherté des grains.

De Turin , le 16 Octobre 1773.

Le 16 de ce mois , le Baron de Choiseul , ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de France en cette Cour , se rendit , à dix heures du matin , au château de Moncalier ; à son arrivée , le détachement des Gardes de la Porte prit les armes , & les Gardes du Corps se rangèrent en haie sur son passage ; il fut reçu , au bas de l'escalier , par l'Introducteur & le Sous-Introducteur des Ambassadeurs & conduit à l'audience du Roi , auprès duquel étoient rangés les Grand Officiers de

la Cour, les Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade & les Ministres d'Etat. L'Ambassadeur fit, au nom du Roi son maître, la demande de Madame la Princesse Marie-Thérèse, fille de Sa Majesté. Le Roi lui répondit dans les termes les plus flatteurs & les plus tendres. L'Ambassadeur eut ensuite audience de la Reine, & remit à Madame la Princesse Marie-Thérèse une lettre de Monseigneur le Comte d'Artois. Il se rendit après chez le Prince de Piémont & le reste de la Famille Royale. Le lendemain, le Roi donna un concert au château de Stupinis, auquel assistèrent toute la Cour, les Ministres Etrangers & la principale Noblesse du pays. On avoit préparé dans le jardin un feu d'artifice qui fut tiré à huit heures du soir. Le 18, l'Ambassadeur de France donna à la principale Noblesse de Turin, un souper qui fut précédé & suivi d'un bal, auquel les Princes du Sang lui firent l'honneur de se rendre. Il y eut, le 19, illumination au petit théâtre; le 20, le Roi donna, au château de Stupinis, un bal paré. Le salon étoit magnifiquement décoré; la façade du château illuminée, & le chemin de Stupinis à Turin éclairé par des pots à feu, avec des chiffres & des emblèmes analogues à la fête. Le contrat de mariage fut signé à Moncalier, le 23, & le Baron de Choiseul donna, le soir, à Turin, à toute la Noblesse de la ville, une assemblée qui finit par un souper suivi d'un bal. Le 24, l'Ambassadeur de France se rendit, l'après-midi, à Moncalier, pour la célébration du mariage. A cinq heures, le Roi & la Famille Royale allèrent dans la chapelle intérieure du château. L'Archevêque de Turin, grand aumônier du Roi, après avoir adressé un discours à Monseigneur le Comte d'Artois, se

présenté par le Prince de Piémont, & à Madame la Princesse Marie-Thérèse, leur donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, le Roi fit présent au Baron de Choiseul de son portrait, enrichi de superbes diamans. Madame la Comtesse d'Artois est partie ce matin. Leurs Majestés, le Prince de Piémont & le Duc de Chablais l'accompagneront jusqu'à Veillane où elle doit coucher. Elle arrivera demain à la Novalèse, & la Famille Royale reviendra à Moncalier.

Du 4 Novembre.

Le 4, Madame la Comtesse d'Artois arriva, sur les deux heures après midi, au Pont de Beauvoisin dans la partie de Savoie : peu de temps après, la Comtesse de Forcalquier, nommée par le Roi Dame d'Honneur de cette Princesse, la Comtesse de Bourbon-Buslet, Dame d'Atours, & les Dames nommées pour l'accompagner, le Marquis de Vintimille, son chevalier d'honneur, le Marquis de Chabillant, son premier écuyer, eurent l'honneur de lui faire leur cour, ainsi que toutes les autres personnes qui devoient composer sa suite. L'Evêque de Belay, le Comte de Tonnerre, le Marquis de Passigneux, lieutenant-général des armées du Roi, le Comte de Blot, le sieur Pajot de Marcheval, & les Officiers du régiment de Bocard, Suisse, de la Légion de Soubise, d'un détachement du régiment de Toul & du Corps Royal d'Artillerie, qui étoient allés au-devant d'elle, eurent l'honneur de lui être présentés. Le 5, à huit heures du matin, les Gardes du Corps, les Cent Suisses & les Gardes de la Porte du Roi, envoyés pour escorter Madame la Comtesse d'Artois, prirent leurs postes. Le régiment de Boc-

card borda la haie, tandis qu'un détachement de cent Dragons de la Légion de Soubise, commandé par le Comte de Vargemont, monta à cheval & se mit en bataille à la suite de l'Infanterie, ainsi qu'un autre détachement de la Maréchaussée du Dauphiné, aux ordres du Prévôt général & d'un de ses Lieutenans. A neuf heures & demie, le Maréchal Comte de la Trinité, commissaire plénipotentiaire du Roi de Sardaigne, remit au Marquis de Brancas, commissaire plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, & à toutes les personnes de la suite Françoisise, Madame la Comtesse d'Artois qui fut saluée, au moment de la signature du procès-verbal, d'une triple décharge de six canons. Le Marquis de Brancas eut ensuite l'honneur de présenter & de nommer à la Princesse les Seigneurs & les Dames qui devaient l'accompagner & composer sa suite. Vers les onze heures, Madame la Comtesse d'Artois se mit en marche, précédée du Marquis de Brancas, commissaire plénipotentiaire, du Marquis de Vintimille, son chevalier d'honneur, du Marquis de Chabillant, son premier écuyer, accompagnée de sa Dame d'honneur, de sa Dame d'atours & des autres Dames de sa suite. Elle trouva sur le pont qui sépare les deux Etats, un arc de triomphe élevé par les soins des Officiers municipaux du Pont de Beauvoisin. La Princesse alla dîner à Bourgoin, dans la maison du Marquis de Bessroi, trouva sur son passage cent cinquante hommes du régiment de Boccard, Suisse, & un détachement de Maréchaussée, commandée par un Lieutenant, & partit, après le dîner, pour Lyon où elle arriva, sur les six heures du soir. Le Comte de Tonnerre, le Comte de Blois & le sieur Pajot de

Marcheval eurent l'honneur de l'accompagner jusqu'en cette dernière ville & de prendre ensuite congé d'elle.

Du 5 Novembre.

Madame la Comtesse d'Atois arriva, le 5 de ce mois, vers les cinq heures du soir, à un quart de lieu de Lyon, & descendit dans une maison où les carrosses du Roi l'attendoient, & que le sieur de Flelles, intendant de cette généralité, avoit fait préparer pour la recevoir. Elle y prit quelques rafraîchissemens. Le sieur de Flelles s'y étoit rendu quelque temps avant son arrivée, & eut l'honneur de lui être présenté. Cette Princesse monta ensuite dans les carrosses du Roi, & se mit en marche, précédée des carrosses & du nombreux cortège du Marquis de Brancas, ministre plénipotentiaire. Elle arriva, vers les six heures, à la porte de la ville, où le Marquis de Bellecizes, Prévôt des Marchands, eut l'honneur de la complimenter, au nom & à la tête du Consulat. Elle fit son entrée au bruit de plusieurs décharges d'artillerie, & traversa la ville dont toutes les rues étoient illuminées, au milieu de quatre mille hommes de la milice bourgeoise, tous en uniforme, & dont les officiers avoient des juste-aucorps brodés en or, d'une compagnie d'Invalides, d'une compagnie franche du régiment Lyonnais, de celles de l'Arquebuse & du Guer; toutes ces troupes bordoient la haie depuis l'entrée du fauxbourg de la Guillotière, du côté du Dauphiné, jusqu'au palais archiépiscopal, où l'Archevêque eut l'honneur de la recevoir. Le sieur de Flelles qui avoit précédé de quelques momens l'arrivée de cette Princesse, se trouva à la descente de son

carrosse, ainsi que le Marquis de Bellecizes. L'Intendante & la Prévôte des Marchands, qui s'étoient également rendues au palais archiépiscopal, eurent l'honneur de lui être nommées, ainsi que plusieurs Dames de la Noblesse & plusieurs Gentilshommes. Le sieur Prost, procureur-général de la Ville, eut l'honneur de lui présenter de superbes étoffes fabriquées à Lyon. Sur les 7 heures, le Consulat fit tirer un feu d'artifice sur la Saône, en face de l'Archevêché. Le 6 Madame la Comtesse d'Artois entendit la messe, pendant laquelle on chanta des motets, & la Musique du Marquis de Brancas exécuta divers morceaux de symphonie. Les Comtes de Lyon, le Conseil Supérieur, le Bureau des Finances, le Présidial, l'Élection & l'Académie des Sciences eurent l'honneur de complimenter Madame la Comtesse d'Artois. Vers les 4 heures, elle se rendit à la magnifique Bibliothèque du Collège de la Trinité, où, s'étant montrée sur un balcon à un peuple immense, sa présence excita les plus grands applaudissemens & les acclamations de *vive le Roi, vive Madame la Comtesse d'Artois*. L'affabilité & la sensibilité de la Princesse firent redoubler ces démonstrations de joie. En sortant de la Bibliothèque, Madame la Comtesse d'Artois se rendit à la Comédie, où elle vit représenter *la Partie de Chasse d'Henri IV & le Déserteur*. Elle trouva, au retour de la Comédie, toutes les rues illuminées, & l'édifice de l'artifice, qu'on avoit construit sur la rivière, entouré d'une flotte de petits bateaux pareillement illuminés. Un bouquet d'artifice superbe termina ce spectacle. Le 7, cette Princesse se rendit à l'Église Métropolitaine, & fut reçue à la porte par

tout le Chapitre des Comtes de Lyon, à la tête duquel étoit l'Archevêque, qui eut l'honneur de la complimenter. Elle entendit ensuite la grand'messe qui fut célébrée par ce Prélat. Sur les 6 heures du soir, elle assista à l'Hôtel-de-Ville au bal paré qui avoit été disposé par les Prévôt des Marchands & Echevins, dans une salle magnifique, où l'on avoit préparé un Trône pour la Princesse, & où sept cens femmes parées étoient placées sur des amphithéâtres. A sept heures cette Princesse rentra au Palais Archiépiscopal, & soupa à son grand couvert, où tout le peuple fut admis. Le 8 elle entendit la Messe & partit de Lyon à onze heures; elle traversa la Ville, aux acclamations redoublées du peuple, & au milieu des mêmes troupes qu'elle avoit trouvées en entrant. Les Prévôt des Marchands & Echevins lui renouvelèrent leurs hommages à la porte de la Ville. La Princesse arriva, vers les huit heures du soir, à Roanne, où elle trouva les ponts & l'espace d'une demi-lieue entièrement illuminés. Les Officiers municipaux eurent l'honneur de la complimenter avant son entrée dans la Ville. Un détachement de Dragons du régiment de Jarnac, la conduisit jusqu'à l'Hôtel qui lui avoit été préparé, & où le sieur & la dame de Flesselles l'attendoient. Cette Princesse y reçut quelques momens après, les Officiers du Bailliage & de l'Élection, qui eurent l'honneur de la complimenter. Elle passa ensuite dans une salle de Spectacle que le sieur de Flesselles avoit fait construire & décorer auprès de l'Hôtel, où l'on exécuta un Prologue analogue à son mariage, suivi du *Préjugé vaincu* & de l'*Aveugle de Palmire*. Immédiatement après ce spectacle, on ouvrit le fond du théâtre, &

Madame la Comtesse d'Artois, sans se déplacer, vit tirer un feu d'artifice qui eut le plus grand succès. Lorsqu'elle fut rentrée dans son appartement, elle apperçut une longue allée illuminée, & terminée par un groupe de montagnes, représentant les Alpes, d'où s'élevoit une étoile, symbole de l'arrivée de la Princesse en France. A ce spectacle succéda un très-beau bouquet d'artifice. Le 9 Madame la Comtesse d'Artois entendit la Messe, pendant laquelle on exécuta un motet, & elle partit, sur les onze heures, pour Moulins en Bourbonnois. Le Sr de Fleffelles eut l'honneur de prendre congé d'elle sur les confins de la Généralité de Lyon.

Du 22 Novembre.

Mardi 9 de ce mois, Madame la Comtesse d'Artois arriva à Moulins à huit heures du soir. Le Sr Depont, Intendant de la Province, étoit allé au-devant de cette Princesse jusqu'à Roanne. Elle trouva à la porte appelée de *Lyon* les Maire & Echevins qui eurent l'honneur de la complimenter. Comme la Ville est difficile à traverser, le sieur Depont avoit formé en dehors une avenue d'arbres, par laquelle la Princesse passa; elle entra dans deux autres cours également bordées d'arbres. Cet espace d'environ sept cent toises, étoit éclairé par des ifs, des lustres, des pyramides de terrines, & par des guirlandes de lanternes. Il étoit garni de la garde de la Ville, sous les armes, & d'une immense quantité de peuple qui faisoit retentir les airs des cris de *vive le Roi & la Famille Royale*. La Princesse étoit escortée par le régiment d'Orléans, Dragons, à la

tête duquel étoient le Marquis de Poyanne, Lieutenant - Général des armées du Roi, & Commandant dans la Province, le Marquis de Pont-Saint Maurice, Lieutenant-Général & Colonel, & le Comte de Montboissier, Colonel en second. Lorsque Madame la Comtesse d'Artois fut arrivée à l'Intendance, qui étoit illuminée, l'Intendante eut l'honneur de la recevoir & de lui être nommée. La Princesse entra dans son appartement, où la Comtesse de Forcalquier, sa Dame d'honneur, lui nomma les Dames & les Hommes de qualité de la Ville & de la Province. On exécuta, pendant le souper, différens morceaux de symphonie, La Princesse passa dans une autre pièce, d'où elle vit tirer un feu d'artifice exécuté par le sieur de Bray, Artificier du Roi. Elle arriva le lendemain à six heures du soir à Nevers, au bruit des acclamations du peuple, & descendit au Château du Duc de Nivernois. Le sieur Depont avoit fait disposer un théâtre sur lequel les principaux Acteurs de la Comédie Italienne exécutèrent, avec beaucoup de succès, un Prologue mêlé d'Arriettes & de Vaudevilles analogues à la Fête, & l'Opéra comique de *Tom-Jones*, qui fut terminé par des couplets faits en l'honneur de la Princesse, & que les spectateurs ne cessèrent d'applaudir. Il y avoit sur la place ducale, une illumination représentant le Temple de l'Hymen. Madame la Comtesse d'Artois étoit placée de manière qu'ayant en face les Acteurs, elle voyoit, à sa droite, ce Temple & toute la place illuminée; elle parcourut ensuite cette place en carrosse, & alla descendre à l'Evêché où elle soupa; l'Evêque de Nevers, le Clergé & le Corps-de-Ville avoient eu l'honneur de la com-

plimenter à son arrivée ; elle partit le lendemain à huit heures du matin, pour se rendre à Montargis ; elle trouva à la porte de Nevers des détachemens du régiment d'Orléans Dragons, ayant à leur tête le Marquis de Pont-Saint Maurice & le Comte de Montboissier. Le sieur Depont a eu l'honneur d'accompagner cette Princesse, & d'en prendre congé à Pougues.

Suivant les premiers ordres du Roi, Madame la Comtesse d'Artois devoit aller coucher de Nevers à Briarre ; mais Sa Majesté, étant informée que la petite vérole y regnoit, changea les premières dispositions, & ordonna que la Princesse iroit coucher à Montargis. Le sieur de Cypierre, Intendant de la Généralité d'Orléans, qui avoit fait tous les préparatifs à Briarre, reçut contre-ordre, le 23 Octobre. Il fit aussitôt de nouvelles dispositions à Montargis, lesquelles se trouvèrent prêtes, le 29, lors du passage du Cortège d'honneur qui alloit au-devant de Madame la Comtesse d'Artois.

Cette Princesse n'arriva à Montargis, le 11, qu'à onze heures du soir, après une marche de trente-six lieues. Le sieur de Cypierre avoit fait placer à chaque relais, des terrines & des flambeaux pour éclairer le chemin ; mais une pluie continuelle, accompagnée d'un vent impétueux, rendit toutes ses précautions inutiles. Pour y suppléer, & sur-tout pour diriger les Postillons, & prévenir les dangers qu'entraîne l'obscurité de la nuit la plus affreuse, il fit allumer des feux de distance en distance, & tous les habitans des Villages voisins secondèrent son zèle avec une activité incroyable. Les Officiers Municipaux eurent

l'honneur de complimenter Madame la Comtesse d'Artois avant son entrée dans la Ville. Cette Princesse trouva sur son passage toutes les rues illuminées, & la Milice Bourgeoise sous les armes. Le sieur de Cypierre avoit ordonné une illumination de six cens toises, depuis les fauxbourgs de la Ville jusqu'au Château; il avoit fait éclairer la montagne par des lanternes & des girandoles chargées de lampions. Il y avoit devant l'appartement de la Princesse, sur l'esplanade du Château, un Arc de Triomphe, des pyramides & des girandoles également illuminées; mais la violence de l'ouragan en détruisit l'effet. On parvint à peine à conserver le feu de quelques terrines, en les garissant devant avec des paniers d'osier. Un Détachement du Régiment de la Reine, Dragons, ayant à sa tête le Marquis de Poyanne, Commandant de la Province, & le Marquis de la Briffe, Colonel de ce Régiment, étoit allé au-devant de Madame la Comtesse d'Artois, & le sieur de Cypierre qui avoit pris ses ordres à Briarre, & qui avoit précédé son arrivée à Montargis, se trouva au Château à la descente de son carrosse, & il eut l'honneur de la recevoir.

Le 12, cette Princesse entendit la Messe, reçut les Officiers du Bailliage & de l'Élection, qui eurent l'honneur de la complimenter; dîna à son grand couvert, où tout le monde fut admis à la voir; & se rendit ensuite dans une salle voisine de son appartement, où le sieur de Cypierre avoit fait disposer un Théâtre, sur lequel les enfans de l'*Ambigu-Comique* exécutèrent avec beaucoup d'intelligence, une Pièce relative à la circonstance & à l'heureux événement qui occupa

la Nation. Elle étoit semée de couplets à la louange du Roi & de la Famille Royale. La Princesse témoigna son extrême satisfaction au sieur de Cypierre, qui avoit ordonné cette Fête, & au sieur de Pleinchesne, ancien Capitaine d'Infanterie, Auteur de cette Comédie. Ce même jour, à trois heures après midi, Madame la Comtesse d'Artois partit pour Nemours, où le sieur de Cypierre eut l'honneur de prendre congé d'Elle.

Du 18 Novembre.

Le Roi étant informé de la marche de Madame la Comtesse d'Artois, envoya à Montargis le Comte de Boisgelin-Cucé, maître de sa garde-robe, & à Nemours, le Maréchal Duc de Richelieu, premier gentilhomme de sa Chambre en exercice, pour complimenter cette Princesse. Le 14 de ce mois, Sa Majesté, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Comte de Provence, de Madame la Comtesse de Provence, de Monseigneur le Comte d'Artois, de Madame Adélaïde, de Mesdames Victoire & Sophie, & de ses principaux Officiers, alla au-devant de Madame la Comtesse d'Artois jusqu'au bas de la montagne de Bouron; les détachemens des troupes de la Maison du Roi, ainsi que le vol du Cabinet, précédèrent & suivirent le carrosse de Sa Majesté dans leurs rangs ordinaires. Lorsque Madame la Comtesse d'Artois aperçut le Roi, elle descendit de son carrosse & marcha à sa rencontre, ayant auprès d'elle le Marquis de Vintimille, son Chevalier d'honneur, & le Marquis de Chabrilan, son premier Ecuyer, qui lui donnèrent la main; elle étoit accompagnée de la Com-

tesse de Forcalquier, la Dame d'honneur, de la Comtesse de Bourbon-Buffet, la Dame d'atours, & des Dames que le Roi avoit nommées pour aller la recevoir sur la frontière. Cette Princesse étant arrivée auprès du Roi, qui étoit descendu de son carrosse, se jeta à ses pieds. Sa Majesté la releva, & après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse, lui présenta Monseigneur le Comte d'Artois, qui l'embrassa, & ensuite Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Comte de Provence, Madame la Comtesse de Provence, Madame Adélaïde & Mesdames Victoire & Sophie, qui embrassèrent également cette Princesse.

Après cette entrevue, le Roi remonta en carrosse pour retourner à Fontainebleau, d'où il partit, sur les trois heures avec la Famille Royale, pour se rendre à Choisy. S. M. fit placer Madame la Comtesse d'Artois auprès d'Elle, comme en revenant de Bouron. Cette Princesse en arrivant, fut conduite au château dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Le Roi, ainsi que Monseigneur le Comte d'Artois, lui donna la main jusques dans son appartement, où elle trouva Madame, & Madame Elisabeth qui s'étoient rendues à Choisy pour la recevoir, accompagnées de la Comtesse de Marfan, gouvernante des Enfans de France, & où le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Bourbon, la Duchesse de Bourbon, Mademoiselle, le Comte de la Marche, la Comtesse de la Marche, le Duc de Penthièvre & la Princesse de Lamballe lui furent présentés par Sa Majesté; ils prirent aussi-tôt le tabouret. Sa Majesté étant retournée à son appartement,

la Comtesse de Forcalquier présenta à Madame la Comtesse d'Artois les Seigneurs & les Dames qui avoient accompagné le Roi ; Sa Majesté soupa le soir en public avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Comte de Provence, Madame la Comtesse de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame la Comtesse d'Artois, Madame, Madame Elisabeth, Madame Adélaïde, Mesdames Victoire & Sophie, le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Bourbon, la Duchesse de Bourbon, le Comte de la Marche, la Comtesse de la Marche, le Duc de Penthièvre, la Princesse de Lamballe & les Dames de la Cour qui avoient été invitées.

Monseigneur le Comte d'Artois logea à Choisy dans le petit château. Le Roi fit apporter à Madame la Comtesse d'Artois la magnifique parure de diamans qui lui avoit été destinée.

Sa Majesté partit, le 15, de Choisy avec la Famille Royale pour se rendre à Versailles, où Madame la Comtesse d'Artois n'arriva que le lendemain sur les dix heures du matin. Le Roi passa aussi-tôt chez cette Princesse.

Vers une heure après midi, Madame la Comtesse d'Artois se rendit à l'appartement de Sa Majesté, d'où l'on alla à la Chapelle dans l'ordre suivant : le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies marchaient à la tête & précédoient Monseigneur le Comte d'Artois qui donnoit la main à Madame la Comtesse d'Artois. Le Roi venoit ensuite, ayant devant lui Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Mgr le Comte de Provence, Madame la Comtesse de Provence,

Madame , Madame Elisabeth & Mesdames , le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Duc de Bourbon & Mademoiselle. S. M. étoit suivie de ses principaux Officiers & des Seigneurs & dames de la Cour. Le Roi se plaça sur son Prie-Dieu ; Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Comte de Provence, Madame la Comtesse de Provence, Madame, Madame Elisabeth & Mesdames prirent leurs places aux deux côtés, dans leur rang ordinaire. Monseigneur le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois, en arrivant à la Chapelle, s'avancerent au bas de l'Autel, & se mirent à genoux sur un carreau placé sur les marches du sanctuaire. Le Cardinal de la Roche-Aymon, Grand Aumônier, qui sortit de la sacristie au moment où le Roi arriva à la Chapelle, alla présenter de l'eau bénite à Sa Majesté, & monta ensuite à l'autel, duquel le Roi s'approcha, ainsi que la Famille Royale. Ce Prélat, après avoir adressé un discours à Monseigneur le Comte d'Artois & à Madame la Comtesse d'Artois, commença la cérémonie par la bénédiction de treize pièces d'or, & d'un anneau d'or ; il les présenta à Monseigneur le Comte d'Artois, qui mit l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de Madame la Comtesse d'Artois, & lui donna les treize pièces d'or. Les cérémonies du mariage ayant été achevées, & Monseigneur le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois ayant reçu la bénédiction nuptiale, le Roi retourna à son Prie-Dieu, & le Grand Aumônier commença la Messe, pendant laquelle la musique du Roi exécuta d'abord une grande symphonie, & ensuite le motet *Omnes gentes*, &c. de la composition du

sieur

leur Mathieu, maître de musique de la Chapelle de Sa Majesté. Après l'Offertoire, Monseigneur le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois allèrent à l'offrande, & à la fin du *Pater*, on étendit au-dessus de leurs têtes un poêle de Breccard d'argent; l'Abbé Gaston, premier Aumonier de Monseigneur le Comte d'Artois, tenoit le poêle du côté de ce Prince, & l'Evêque de Cahors, premier Aumonier de Madame la Comtesse d'Artois, le tenoit du côté de cette Princesse. Ils ne l'ôtèrent que lorsque le Grand Aumonier eut achevé les prières ordinaires. La Messe étant finie, le Grand Aumonier s'approcha du Prie-Dieu du Roi, & présenta à Sa Majesté les registres des mariages de la Paroisse que le Curé qui avoit assisté à la cérémonie, avoit apportés. Le Roi, accompagné de la Famille Royale, fut reconduit à son appartement, dans le même ordre qui avoit été observé en allant à la Chapelle. Lorsque Madame la Comtesse d'Artois fut rentrée chez elle, le Maréchal Duc de Richelieu eut l'honneur de lui remettre la clef d'un coffre rempli d'un grand nombre de bijoux que Sa Majesté avoit ordonné à ce premier Gentilhomme de sa Chambre, en exercice, de faire porter dans l'appartement de la Princesse. Au retour de la Messe, les premiers Officiers de la Maison de Madame la Comtesse d'Artois eurent l'honneur de prêter serment entre les mains de cette Princesse, en présence du Duc de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Maison du Roi.

Les Ambassadeurs & les Ministres des Cours Etrangères ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Comtesse d'Artois par les Introduceurs des Ambassadeurs.

K

Vers les six heures du soir, le Roi, accompagné de la Famille Royale, des Princes & Princesses qui avoient assisté à la cérémonie du mariage, passa dans sa grande galerie, où Sa Majesté tint appartement & joua au lansquenet. Le Roi se rendit ensuite dans le salon qui avoit été préparé à la salle de spectacle pour le Festin Royal, où Sa Majesté soupa à son grand couvert. On exécuta, pendant le Festin Royal, différens morceaux de symphonie, sous la conduite du sieur Rebel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Sur-Intendant de sa Musique.

Après le Festin, Sa Majesté ayant conduit Mgr le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois dans leur appartement, & la bénédiction du lit ayant été faite par le Cardinal de la Roche-Aymon, le Roi donna la chemise au Prince, & Madame la Dauphine à la Princesse.

Le 11 du mois dernier, les façades de toutes les maisons de cette ville ont été illuminées, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois avec Madame Marie-Thérèse de Savoie.

Du 17 Novembre.

Le Roi, accompagné de la Famille Royale, s'étoit rendu, la veille, sur les six heures du soir, à la Salle des Spectacles, où sa Majesté assista à la représentation de l'Opéra d'*Isménor*.

Le 19, le Roi, accompagné de la Famille Royale, des Princes & Princesses du Sang, se rendit dans le Salon qui avoit été préparé pour le Bal paré, sur le Théâtre de la grande Salle du Spectacle. Cette magnifique Salle avoit été disposée par les ordres du Maréchal Duc de Richelieu, pre-

mier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice, sous la conduite du sieur Papillon de la Ferté, Intendant des Menus-Plaisirs de Sa Majesté. La Cour fut très-brillante & très-nombreuse; Monseigneur le Dauphin & Madame la Comtesse de Provence ouvrirent le Bal. Madame la Dauphine qui avoit, depuis deux jours, une légère indisposition, vit ce divertissement d'une loge dans laquelle elle étoit avec Madame Elisabeth. Sa Majesté revint ensuite dans la Galerie, d'où Elle vit tirer le Feu d'artifice qui avoit été préparé pour le 16, jour du mariage, & dont le mauvais tems avoit fait différer l'exécution. Le feu d'artifice qui fut tiré le 19 de ce mois, sur la terrasse du château de Versailles, à l'occasion du mariage de Mgr le Comte d'Artois, commença par une batterie de huit cens gros marons, qui fut suivie de sept cens fusées d'honneur. Alors on vit autour des deux bassins du parterre une cascade de feu tombant dans l'eau des bassins, du centre de laquelle s'élevoit un grand jet, accompagné de gerbes. Une mosaïque en fusées volantes & en pots de batterie, fut suivie d'une autre mosaïque étoilée qu'accompagnait une grande quantité de différentes bombettes lumineuses. Après ce coup de feu, il y eut une décharge de grosses bombes, de douze pouces de diamètre, qui annoncèrent les forges de Vulcain. L'ouverture de cette espèce de Drame Pyrique, commença par des éclairs & par un bruit souterrain. Aussi-tôt après, Vulcain & les Cyclopes parurent sur la scène. Le premier présidoit aux travaux des maîtres Forgerons, & ceux-ci faisoient rougir le fer, chacun à sa forge, ou frappoient sur l'enclume. Vulcain qui étoit d'abord ap-

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

puyé sur un établi , se promena ensuite , animant de ses gestes & de ses regards chaque ouvrier qui lui montrait son ouvrage. Une symphonie harmonieuse annonça l'arrivée de Vénus qui descendit au milieu d'un nuage éclairé , sur un char , où étoient assis avec elle l'Amour & les Grâces. Vulcain alla au-devant de la Déesse , l'aida à descendre de son char , la conduisit au milieu de la scène , où il lui présenta les flèches que l'Amour avoit lui-même forgées , & les travaux des Cyclopes , dont elle parut très-satisfaite. Leur retour sur la scène fut marqué par un grand bruit de guerre , suivi d'une clarté éblouissante , au milieu de laquelle parut Mars avec toute sa suite & ses attributs. Vulcain le reçut , & , après lui avoir présenté Vénus & l'Amour , il lui montra les armes qui avoient été faites pour lui , & le conduisit aux différentes forges. Dans l'intervalle , Vénus , l'Amour & les Grâces , avec leur suite , occupèrent la scène. Les Grâces entourèrent les flèches de guirlandes , & Vénus les mit dans le carquois de l'Amour , qui en décocha une à Mars , en s'enfuyant. Ce Dieu devint éperduement amoureux de Vénus qui parut indécise. Les Cyclopes avertirent Vulcain , qui arriva sur la scène au moment où Mars tomboit aux genoux de Vénus. A cette vue , la colère s'empara du cœur de Vulcain ; il la fit éclater aux yeux de Vénus , & cette dernière prit la fuite pour éviter ses reproches. Vainement le Dieu de la Guerre essaya d'apaiser Vulcain. Celui-ci ne lui répondit que par des menaces. La querelle s'échauffa , les Cyclopes accoururent au secours de leur Souverain , le combat s'engagea , & Mars demeura vainqueur. Vulcain , honteux de sa défaite , ne songea qu'à se venger , & redou-

bla ses feux. A l'instant, tout parut s'enflammer, la montagne s'entrouvrit, vomit des flammes; Mars & ses Guerriers se trouvèrent environnés de torrens de feu. Mais ils échappèrent par la fuite à la colere de Vulcain, au milieu du fracas, des coups de bombes, de pétards & du bruit épouvantable que produisit ce dernier coup de feu. Le Roi & la Famille Royale daignèrent témoigner leur satisfaction au sieur Torré qui avoit fait exécuter ce feu. Malgré la grande quantité d'artifices, il n'y eut ni interruption, ni confusion. Toutes les pièces se succédèrent en ordre, & produisirent l'effet qu'on en attendoit.

Le 24, il y eut bal masqué dans le grand appartement qui étoit éclairé par un très-grand nombre de lumières distribuées dans des lustres & dans des girandoles posées sur de superbes guéridons. Ce bal s'est passé avec beaucoup d'ordre, malgré le nombre prodigieux des masques.

Le sieur le Fuel de Méricourt, avocat en parlement, a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale, l'*Amour vengé*, conte allégorique, en vers, au sujet du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois.

De Paris, le 18 Octobre 1773.

Le Roi ayant permis au Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville d'employer les sommes, destinées pour la fête qu'ils se proposoient de donner, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois, à marier vingt filles orphelines de père & de mère, natives de Paris, le choix en a été fait parmi les Artisans, Ouvriers, Manœuvriers & autres que l'insuffisance de leur fortune ou

du produit de leurs travaux met hors d'état de pourvoir à leurs établissemens, en partie par le Maréchal Duc de Brissac, Gouverneur de Paris, par le Duc de la Vrillière, ministre & secrét. d'état par le Sr de la Michodière, Prévôt des Marchands, & en partie par les Echevins & principaux Officiers du Corps - de - Ville. La célébration de ces vingt mariages, qui avoit été fixée au 25 de ce mois, en l'église de St Jean-en-Grève, fut annoncée la veille par les cloches de cette paroisse, & le jour même, à six heures du matin, par une salve générale de l'artillerie de la Ville. Il y eut une seconde salve, vers midi, lorsque ces mariages furent célébrés. Le Maréchal Duc de Brissac fit conduire dans son carrosse, à l'hôtel-de-ville, par un gentilhomme, la fille qu'il avoit nommée : le Duc de la Vrillière en agit de même pour celle qu'il avoit choisie ; & le Prévôt des Marchands, les Echevins & les principaux Officiers de la Ville conduisirent également celles qu'ils avoient nommées, à l'hôtel-de-ville, où un déjeuner fut servi aux vingt filles. La Ville les avoit toutes dotées & leur avoit fourni, ainsi qu'aux garçons, leurs habillemens. Le Maréchal Duc de Brissac, accompagné d'un nombreux cortège, se rendit ensuite à l'hôtel-de-ville où il fut reçu, au bas de l'escalier sur le premier perron, par les Prévôt des Marchands & Echevins, & délivra personnellement, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois, un grand nombre de prisonniers, dont il acquitta sur le champ les dettes, & à chacun desquels il donna des gratifications. Il jeta beaucoup d'argent au Peuple par les fenêtres de l'hôtel-de-ville. A midi, le Corps de-Ville ayant à sa tête ce Gouverneur, alla à pied à l'église de saint

Jean , où il fut reçu en la manière accoutumée. Il étoit précédé par les vingt filles & les vingt garçons qui marchaient deux à deux , & qui furent placés de même dans le chœur. Le Curé de la paroisse fit d'abord les fiançailles , donna ensuite la bénédiction nuptiale , & prononça un discours qui fut suivi de la célébration des Sts Mystères. Après la Messe , le Corps - de - Ville retourna , dans le même ordre , à l'hôtel-de-ville où l'on servit aux mariés , à une table de quarante couverts , un festin de noces dans la grand'salle qui avoit été décorée pour cet effet. On avoit formé , autour de cette table , une enceinte pour obvier à l'affluence des personnes qui se sont empressées à jouir de ce spectacle. Il seroit difficile d'exprimer les sentimens de joie , d'amour & de reconnoissance que les mariés firent éclater pour le Roi & la Famille Royale , au milieu des plus vives acclamations. Le Maréchal Duc de Brissac conduisit lui-même à table la fille qu'il avoit nommée , ce qui fut applaudi par tous les spectateurs avec des cris redoublés de *vive le Roi*. Il ne cessa de donner , pendant le repas , des marques de son affabilité , de sa magnanimité & de sa générosité. Après le festin qui fut terminé par la santé du Roi , les mariés furent reconduits , à leurs maisons , par les mêmes personnes , & de la même manière.

Le soir , la façade de l'hôtel-de-ville fut illuminée avec magnificence , ainsi que les hôtels du Maréchal Duc de Brissac & du Prévôt des Marchands , & les maisons des principaux Officiers de la Ville. Tous les édifices de la capitale furent également illuminés. Il y eut , dans les places publiques , des fontaines de vin , & l'on y distribua du pain & de la viande au Peuple. Malgré l'affluence

222 MERCURE DE FRANCE.

prodigieuse de citoyens que cette fête avoit attirés à l'hôtel-de-ville, le bon ordre a été tellement maintenu par les détachemens de la garde à pied & à cheval, qu'il n'est arrivé aucun accident. Les mêmes précautions ont été employées avec succès dans tous les endroits où la Ville a fait distribuer du vin & des comestibles. Il y en a eu de particulières pour l'hôtel de l'Ambassadeur de Sardaigne, & pour celui du Lieutenant-Général de Police.

Le 10, 14 & 15 Octobre, les Officiers de la Bourgeoisie & les Magistrats d'Aigueperse, capitale du Duché de Montpensier en Auvergne, se sont réunis au Clergé de la Ste Chapelle de St Louis & de Notre-Dame, pour célébrer, par des actions de grâces & par des fêtes publiques, la naissance de Monseigneur le Duc de Valois.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé les Entrées de sa Chambre au Marquis de Molac, maréchal de ses camps & armées.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 28 Octobre, le Prince Pamphili Doria, Archevêque de Séleucie, Noncé ordinaire du Pape, eut une audience particulière du Roi, à qui il remit un bref de Sa Sainteté en lettres de créance. Il fut conduit à cette audience & à celle de la Famille Royale, par le sieur Tolozan, introducteur des Ambassadeurs.

Le 31 Octobre, la Comtesse de Souza, épouse de l'Ambassadeur de Portugal, fut présentée au Roi & à la Famille Royale, avec les cérémonies accoutumées.

DECEMBRE. 1773. 225

La Marquise de Seneroy a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, le 7 Novembre, par la Comtesse de Sommyevre, Dame pour accompagner Madame la Dauphine.

Le 11 Novembre, la Comtesse de Modène eut l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Comtesse de la Tour d'Auvergne.

Les Ambassadeurs & les Ministres des Cours étrangères ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Comtesse d'Artois par la Comtesse de Forcalquier.

Le 18 Novembre, les Députés des Etats d'Artois eurent l'honneur de complimenter Monseigneur le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois, à l'occasion de leur mariage. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Abbé d'Aumale, vicaire-général du diocèse de St Omer, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Sannoy, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment provincial d'Arras, & pour le tiers Etat, du sieur Goslé de Drostel, ancien échevin de la ville d'Arras.

Le même jour, le Corps-de-Ville de Paris, en robes de cérémonies, ayant à la tête le Maréchal Duc de Brissac, eut l'honneur de complimenter Monseigneur le Comte d'Artois & Madame la Comtesse d'Artois, à l'occasion de leur mariage, & de leur offrir les présens que la Ville est dans l'usage de faire en pareille circonstance. Le sieur de la Michodière, Prévôt des Marchands, porta la parole au nom du Corps-de-Ville, lequel fut conduit à l'audience de Monseigneur le Comte d'Artois & de Madame la Comtesse d'Artois, par

226 MERCURE DE FRANCE:

le Marquis de Dreux, grand-maître, & le fleur de Nantouillet, maître des cérémonies.

Le même jour, la Comtesse de Viri, ambassadrice de Sardaigne, & la Comtesse de Souza, ambassadrice de Portugal, furent présentées à Madame la Comtesse d'Artois, avec les cérémonies accoutumées.

La Comtesse de Bassompierre a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, par la Princesse de Beauveau.

M O R T S.

Marie-Louise d'Amerval, épouse de Charles-Oudart-Joseph Marquis de Mailly-Couronnel, Député des Etats d'Artois à la Cour, est morte à Paris, le 23 Octobre.

Jean Hiertman, ci-devant cornette dans le régiment de Smoland, est mort dans cette province, en Suède, à l'âge de cent quatre ans.

Susanne-Elisabeth Tarbin est morte en Ostrogothie, à l'âge de cent-un ans.

Claude Drouas de Boufley, Evêque de Toul, Abbé commendataire de l'abbaye de Morigny, diocèse de Sens, est mort à Toul, le 21 Octobre.

Marie-Eléonore de Roche-d'Ogletorf, Marquise de Bassompierre, est morte à Nancy, le 20 Octobre.

Marie-Anne-Antoinette le Bel, épouse de Gabriel-Hector de Cullon, Comte d'Arcy, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, mestre de camp de cavalerie, maréchal des logis de la

seconde compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, est morte à Paris, le 30 Octobre.

Le nommé Bernard Retranas du Bourdet est mort, le 10 Octobre, dans la paroisse de la Laune Magnosc. On n'a point trouvé son extrait baptiftaire dans les registres depuis 1666, ce qui prouve qu'il étoit au moins âgé de cent sept ans, & fait présumer qu'il pouvoit avoir cent quinze ans, âge qu'il se donnoit lui-même. Ce centenaire a conservé jusqu'à sa mort une bonne santé, toute sa mémoire & une entière connoissance.

Jean-Marc-Louis de la Garde, Comte de Saignes, mestre-de-camp de cavalerie & lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, est mort à Sedan, le 18 Octobre, dans la trente-cinquième année de son âge.

Louis-Philippe de Toustain - Richebourg, des Comtes de Carenci, est mort en bas âge, le 27 Octobre, au château de Boisbasset, en Bretagne.

Jean-Pierre de Montéard, Marquis de Rumont, ancien capitaine de cavalerie, commandeur de l'Ordre de St Lazare, gouverneur & grand bailli d'épée de Nemours, y est mort, le 2 Novembre, dans la quatre vingt-quatrième année de son âge, Il avoit été Page de Louis XIV & de Madame la Duchesse de Bourgogne, mère du Roi.

Jean Baptiste - Gaspard - Hubert de Coriolis-d'Espinoise, ancien Agent général du Clergé de France, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé commendataire de l'abbaye royale d'Eschalis, Ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, & de celle de saint Gilles de Nîmes, sécularisée, est mort dans cette

228 MERCURE DE FRANCE.

dernière abbaye, le 13 Octobre, dans la 53e année de son âge.

Louise - Marguerite de Roye de la Rochefoucauld, veuve d'Alexandre-Maximilien-Balthazard de Gand de Merodes de Montmorency, Comte de Middelbourg, Prince de Mamines, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Bouchain, est morte à Paris, le 10 Novembre, dans la cinquante-septième année de son âge.

Marie - Susanne Prevost de Sanfay, veuve de Henri Marquis de Bourdeilles, Dame de feu Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans, est morte à Paris, dans la soixante-quatrième année de son âge.

La Princesse Charlotte de Lorraine, tante de l'Empereur, sœur de feu l'Empereur François I^r, & du duc Charles de Lorraine, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & gouverneur-général des Pays-Bas, est morte à Mons, le 7 Novembre, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Cette Princesse, que ses rares qualités font généralement regretter, étoit fille de Léopol, Duc de Lorraine & de Bar, & d'Elisabeth-Charlotte, fille de Monsieur, frère de Louis XIV. L'Impératrice-Reine l'avoit nommée sa Représentante, en qualité d'Abbesse séculière de Saint Waudru à Mons. Elle avoit été élue Abbesse de Remiremont en Lorraine, le 7 Mai 1738, coadjutrice de l'abbaye Princière de Thorn, en Westphalie, le 14 Juin 1756, & de celle d'Essen, dans le même Cercle, le 18 Janvier 1757.

Le Marquis de Chauvelin, ci-devant Ambas-

Secrétaire du Roi à la Cour de Turin, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, gouverneur d'Huningue, lieutenant des Armées de Sa Majesté, maître de la garde-robe, est mort à Versailles, dans la soixante-deuxième année de son âge.

LOTÉRIES.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Novembre. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 25, 90, 38, 14, 87. Le prochain tirage se fera le 6 Décembre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 1	
Vers sur le mariage de Monseigneur le Comte d'Artois,	<i>ibid.</i>
Discours en vers prononcé le jour de la distribution des prix du collège royal de Brive,	7
Regrets,	13
Epigramme,	14
Autre,	<i>ibid.</i>
Autre,	<i>ibid.</i>
Omar, ou les Erreurs de l'Ambition, Conte,	16
Vers à Madame la Comtesse de Noailles,	27
Traduction d'une l'Ode d'Horace,	28
Epître d'Héloïse à Abeilard, traduite en prose,	31
Sonnets de Pétrarque,	51
Réponse à la chanson des Vieux, & à celle des Jeunes,	56

230 MERCURE DE FRANCE.

Epître à la Fièvre ,	60
Madrigal à Mlle D*** ,	68
Epigramme ,	69
A M. Jaume ,	<i>ibid.</i>
Vers à Mlle de S*** ,	<i>ibid.</i>
A Mademoiselle *** ,	70
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	71
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHES ,	75
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	78
Observations sur les commencemens de la Société ,	<i>ibid.</i>
Traité des Maladies vénériennes ,	95
Cours de Philosophie , Elémens de Métaphy- sique ,	98
Examen de la Poudre ,	100
Le Guide du Fermier ,	101
Lettres nouvelles de la Marquise de Sévigné & de la Marquise de Simiane , sa petite- fille ,	102
Cours d'études des jeunes Demoiselles ,	111
Leçons de morale , de politique & de droit public ,	126
Histoire Romaine de Tite-Live ,	132
L'Homme de Lettres & l'Homme du Monde ,	143
Dictionnaire vétérinaire & des animaux do- mestiques ,	144
Dictionnaire des plantes , arbres & arbuttes , contenant la description raisonnée de tous les végétaux , &c.	146
Dictionnaire des mines , fossiles , fluors , &c. sous le titre de dictionnaire minéralogique & hydrologique , dédié à Mgr le Comte d'Artois ,	148
Lettres à Miladi ,	149

DECEMBRE. 1773. 231

Le Temple de Gnide,	<i>ibid.</i>
Les Journées Mogoles,	<i>ibid.</i>
Système nouveau & complet de l'art des accouchemens,	<i>ibid.</i>
Almanach perpétuel,	150
Almanach récréatif,	<i>ibid.</i>
Calendrier perpétuel,	<i>ibid.</i>
L'Inoculation,	<i>ibid.</i>
Odes d'Horace,	151
La Vie du Dante,	<i>ibid.</i>
Mémoire historique & pratique sur la musique des Anciens,	<i>ibid.</i>
ACADÉMIE royale des inscriptions & belles-lettres,	<i>ibid.</i>
— royale de sciences de Paris,	153
SPECTACLES, Opéra,	154
Comédie Française,	156
Vers faits à la Comédie, & adressés à Mlle Luzy,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne,	157
A Madame Trial,	158
Vers à Mlle le Couvreur par M. de Voltaire,	159
Lettre à l'Auteur du Mercure,	161
Réponse à la lettre de M. de Cintres,	163
Prospectus, Tableaux géogr. & historiques,	167
ARTS, Gravures,	170
La Dame de Charité,	<i>ibid.</i>
Portrait de Mde Marie-Thérèse, Comtesse d'Artois,	171
Portrait en médaillon de Mgr le Comte d'Artois,	172
Vue de la Bibliothèque de Ste Gèneviève,	<i>ibid.</i>
Corographie, Nouv. Carte de la Pologne,	173
Musique,	174
Cours d'histoire naturelle,	178

232 MERCURE DE FRANCE.

Compliment de M. de Montazer à Madame la Comtesse d'Artois ,	180
Le triple Epithalame ,	183
Vers sur les mêmes rimes ,	185
Vers présentés à Mde la Comtesse d'Artois le jour de son mariage ,	186
Couplets sur le mariage de Mgr le Comte d'Artois ,	187
Chanson nouv. à l'occasion des vingt filles mariées par la Ville de Paris , &c.	189
Vaudeville nouveau sur les courses de Mgr le Dauphin & de Mde la Dauphine , à Paris ,	193
Couplet détaché pour Mde la Dauphine ,	194
Couplets chantés sur le théâtre du château de la Brosse , après la repréf. du Tonnelier ,	195
Anecdotes ,	197
AVIS ,	199
Nouvelles politiques ,	204
Nominations ,	224
Présentations ,	<i>ibid.</i>
Morts ,	226
Loteries ,	229

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
volume du Mercure du mois de Décembre 1773 ,
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Novembre 1773.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

232 MERCURE DE FRANCE.

Compliment de M. de Montazer à Madame la Comtesse d'Artois ,	180
Le triple Epithalame ,	183
Vers sur les mêmes rimes ,	185
Vers présentés à Mde la Comtesse d'Artois le jour de son mariage ,	186
Couplets sur le mariage de Mgr le Comte d'Artois ,	187
Chanson nouv. à l'occasion des vingt filles mariées par la Ville de Paris , &c.	189
Vaudeville nouveau sur les courtes de Mgr le Dauphin & de Mde la Dauphine , à Paris ,	193
Couplet détaché pour Mde la Dauphine ,	194
Couplets chantés sur le théâtre du château de la Brosse , après la repréf. du Tonnelier ,	195
Anecdotes ,	197
AVIS ,	199
Nouvelles politiques ,	204
Nominations ,	224
Présentations ,	ibid.
Morts ,	226
Loteries ,	229

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
volume du Mercure du mois de Décembre 1773 ,
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Novembre 1773.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.